

# TREND

## SUBSTANCES PSYCHOACTIVES, USAGERS ET MARCHÉS TENDANCES RÉCENTES À LYON ET EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES EN 2023

# Sommaire

---

Résumé du rapport .....	4
<b>Objectifs et méthodologie</b> .....	5
<b>Un dispositif de recueil de données qualitatives multi-situé</b> .....	5
Investigations et contributions au rapport régional en 2023 .....	7
<b>Trafics locaux et modalités d’approvisionnement</b> .....	9
<b>Evolutions générales à l’échelle régionale</b> .....	9
Constance des circuits et modalités d’acheminement des drogues .....	9
Segmentation des tâches et mutualisation au sein des réseaux de trafics .....	10
<b>Evolutions concernant les modalités de vente locales</b> .....	12
Points de vente fixe : diversités des modèles .....	12
Implication des femmes dans les trafics .....	15
Perfectionnement de la livraison .....	16
Développement continu du marketing sur l’ensemble des réseaux.....	18
Tensions et violences au sein des réseaux .....	21
<b>Disponibilité par produits</b> .....	22
Cocaïne .....	22
Cannabis .....	24
Héroïne .....	24
Kétamine .....	25
Protoxyde d’azote .....	26
Autres drogues vendues en livraison ou en espaces festifs.....	26
Médicaments opioïdes et psychotropes .....	27
<b>Les prix des principales drogues en région lyonnaise et grenobloise en 2023</b> .....	28
<b>Usages et usagers de drogues dans les espaces de la marginalité urbaine</b> .....	29
<b>Profils des usagers, condition de vie et de consommations</b> .....	29
Profils des usagers de drogues en précarité sur la région .....	29
Espaces de vie et de consommation .....	30
<b>Focus sur deux phénomènes notables : usage majoritaire de cocaïne-basée ; jeunes migrants maghrébins consommateurs de Lyrica®</b> .....	33
L’usage de cocaïne et cocaïne basée omniprésent .....	33
L’usage de Lyrica® chez les jeunes migrants maghrébins .....	38

<b>Autres consommations sans évolution notable.....</b>	<b>40</b>
Substances opioïdes .....	40
Autres médicaments psychotropes.....	41
Kétamine .....	41
Amphétamines .....	42
3-MMC.....	42
<b>Des problématiques d'accès aux soins constantes sur la région .....</b>	<b>42</b>
<b>Usages et usagers de drogues dans les espaces festifs.....</b>	<b>44</b>
<b>Type de soirées et tendances de fréquentation .....</b>	<b>44</b>
L'argument financier dans la fréquentation des espaces et les consommations .....	44
<b>Consommations en espaces festifs .....</b>	<b>46</b>
Produits présents sur l'ensemble des scènes investiguées.....	46
Produits dont l'usage est restreint à certains espaces.....	48
<b>Consommations en contexte sexuel.....</b>	<b>51</b>
<b>Pratiques de chemsex.....</b>	<b>52</b>
Stabilité du phénomène .....	52
Consommations et modalités d'achat.....	54
Problématiques sanitaires et sociales .....	55
<b>Composition des produits circulant dans la région .....</b>	<b>58</b>
Cannabis .....	58
Cocaïne .....	59
Héroïne.....	61
MDMA .....	61
Kétamine .....	62
Analyses notables, issues de collectes SINTES .....	62
<b>Annexes .....</b>	<b>64</b>
<b>Annexe 1 : Glossaire.....</b>	<b>64</b>
<b>Annexe 2 : Citer les origines géographiques, culturelles et communautaires des personnes consommatrices et/ou impliquées dans les trafics .....</b>	<b>65</b>
<b>Annexe 3 : Interprétation des résultats d'analyses de produits.....</b>	<b>66</b>

# Résumé du rapport

**La première partie de ce rapport consacrée aux trafics** souligne la stabilité des modes d'acheminement des drogues circulant en région AURA. La tendance de fond concerne principalement la segmentation des activités de trafic à différents niveaux des réseaux, ainsi que le fort cloisonnement (des équipes et des individus) qui peut en résulter. Les modalités de vente et leurs évolutions sont ensuite présentées : ventes en points fixes d'abord (en région lyonnaise et grenobloise), puis celles par livraison, lesquelles se perfectionnent toujours plus. Le recrutement de femmes et de jeunes « étrangers » (au pays, à la ville ou au quartier où le point de deal est implanté) constitue une tendance notable, de même que la poursuite du développement marketing et ses innovations constantes. Chaque produit est ensuite abordé séparément quant à sa disponibilité, ses modalités de revente et son prix. Les faits marquants résident cette année dans l'installation plus durable de vente de crack, la diffusion de la kétamine, et le déclin de celle de « cocaïne-rose ».

**La deuxième partie du rapport concerne les espaces de la marginalité urbaine**, et présente l'évolution des profils des usagers qui les fréquentent, ainsi que leurs espaces de vie et de consommations toujours plus excentrés des centres-villes. Une attention spécifique est portée aux territoires situés en banlieues lyonnaises où les scènes de consommations sont d'autant plus importantes qu'elles se situent à proximité directe de points de vente. Les usages de cocaïne-basée et de Lyrica® sont abordés plus particulièrement, au vu de l'importance de leurs conséquences sanitaires et sociales, largement rapportées cette année encore. De manière transversale, les problématiques d'accès à l'hébergement/logement et aux soins sont également soulignées, et mises en perspective avec leurs conséquences sur les consommations de produits.

**La troisième partie s'intéresse aux espaces festifs**, avec une tendance marquée cette année par la moindre fréquentation des espaces payants au bénéfice des scènes alternatives (free party, « calage ») ou à l'entrée gratuite (bar, open-air) au motif d'un argument financier, également mobilisé pour justifier l'usage de certaines drogues au détriment de l'alcool dans les espaces commerciaux. La mixité des publics s'en trouve toujours plus importante (frontières moins marquées entre les scènes alternatives et commerciales, porosité avec les espaces festifs LGBTQIA+<sup>1</sup>). Concernant les usages de produits, la kétamine reste toujours très présente, dont la consommation s'ajoute (voire se substitue) à celle de drogues plus habituelles comme le cannabis, la MDMA ou la cocaïne (dont l'usage par voie fumée s'observe de plus en plus). Les cathinones apparaissent plus régulièrement (et au-delà de la seule 3-MMC), et le protoxyde d'azote circule dans des espaces de convivialité qui dépassent les scènes festives organisées. **S'agissant du chemsex**, la stabilité du phénomène (vis-à-vis des profils d'usagers comme des modalités d'organisation) laisse néanmoins apparaître le recours plus fréquent en 2023 aux pratiques de « chemsex à distance ». La kétamine est venue s'ajouter de manière plus systématique au duo habituel que constituent les cathinones et le GBL dans ces soirées. Les conséquences socio-sanitaires restent semblables, bien que toujours amplifiées par une stigmatisation importante qui limite l'accès aux accompagnements pour les usagers.

**S'agissant enfin des résultats des analyses de produits présentés en fin de rapport**, ils font toujours apparaître une augmentation des taux de pureté pour les produits les plus courants (cannabis, cocaïne, héroïne, MDMA), mais aussi des cas de tromperies diverses. Ces derniers concernent particulièrement les cathinones, ainsi que la présence de cannabinoïdes de synthèse dans diverses substances à l'insu des usagers.

---

<sup>1</sup> Lesbiennes, Gays, Bisexuel-le-s, Trans, Queers, Intersexué-e-s, Asexuel-le-s, ainsi que les nombreux autres termes désignant les genres et les sexualités.

# Objectifs et méthodologie

---

## Un dispositif de recueil de données qualitatives multi-situé

Piloté par l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT) depuis 1999, le dispositif TREND a pour objectif de repérer et de décrire les phénomènes émergents et/ou peu répandus dans le champ des drogues et de comprendre leur évolution. Pour remplir cette mission, l'OFDT s'appuie sur un réseau de neuf coordinations locales (implantées à Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Paris, Rennes et Toulouse et sur l'île de la Réunion) dotées d'une stratégie commune de collecte et d'analyse de l'information.

Le dispositif TREND couvre quatre thématiques qui structurent le recueil d'informations par les différentes coordinations :

- Les personnes particulièrement consommatrices de produits psychoactifs<sup>2</sup> : leurs pratiques d'usage, les conséquences sanitaires et sociales de ces usages, leurs modes de vie, leurs profils sociaux, leurs représentations/perceptions des produits.
- Les espaces et contextes de consommation fréquentés par les usagers particulièrement consommateurs :
  - Les espaces festifs techno regroupant les scènes alternatives (free parties, squats) et commerciales (clubs, discothèques, bars, festivals) ;
  - Les espaces de la marginalité urbaine qui regroupent les lieux fréquentés par des personnes en situation de grande précarité (rues, squats, zones de deal, structures dédiées aux usagers, etc.)
- Les produits : leur nom, leur composition chimique (en lien avec le dispositif SINTES, voir encadré page suivante), leur prix et leur mode de consommation,
- L'organisation et les pratiques des réseaux de trafics locaux et les modalités d'acquisition de proximité.

Le travail d'enquête s'appuie sur des données qualitatives (observations ethnographiques, entretiens collectifs et individuels) recueillies auprès d'acteurs (usagers, équipes de CAARUD et de CSAPA, professionnels de l'application de la loi, etc.) dont l'ancrage local contribue à une meilleure compréhension des spécificités territoriales. La fiabilité des données recueillies repose sur le principe de triangulation : les informations recueillies sont systématiquement confrontées et mises en perspective avec d'autres sources et auprès d'autres acteurs<sup>3</sup>.

Chaque coordination locale produit annuellement un état des lieux de la situation en matière de consommations et de trafics<sup>4</sup> qui vise à :

- Favoriser l'acquisition et le partage des informations entre les différents acteurs locaux concernés par la question des drogues.
- Éclairer les décideurs, améliorer le contenu et le pilotage des politiques publiques locales en les faisant reposer sur des informations fiables et un diagnostic commun.
- Appréhender rapidement la portée d'un signal sanitaire, évaluer la réalité d'un phénomène et sa dangerosité potentielle.
- Contribuer à l'animation des réseaux professionnels locaux en matière d'addictions.

---

<sup>2</sup> A l'exception de l'alcool et du tabac, le dispositif s'intéresse à l'ensemble des produits psychoactifs, illicites ou détournés de leur usage.

<sup>3</sup> Pour plus d'information, voir le Guide méthodologique du dispositif TREND :

<https://www.ofdt.fr/publications/collections/methode/guide-methodologique-trend/>

<sup>4</sup> Les rapports locaux TREND-SINTES sont téléchargeables sur : <https://www.ofdt.fr/regions-et-territoires/reseau-des-sites-trend/rapports-des-sites-locaux-du-dispositif-trend/>

La coordination nationale du dispositif produit un numéro de *Tendances* qui synthétise les informations recueillies localement. Ponctuellement, d'autres publications thématiques se fondent totalement ou partiellement sur les données recueillies dans le cadre du dispositif Trend (au cours des cinq dernières années sur le GHB/GBL, le protoxyde d'azote ou les usages de drogues des mineurs non-accompagnés)<sup>5</sup>.

Les dispositifs TREND et SINTES sont implantés en région AURA depuis 2016. La coordination locale est portée par l'association Oppelia ARIA par convention avec l'OFDT, et est soutenue par l'ARS AURA depuis 2016.

## Le système d'analyse des toxiques et des substances (SINTES)

**Le dispositif SINTES** est un outil de veille sanitaire qui documente la composition des produits circulant, illicites ou non réglementés (dosage, produits de coupe, identification de nouvelles molécules et logos), à partir des résultats d'analyses des saisies effectuées par les services répressifs d'une part, et des collectes de produits réalisées directement auprès des usagers d'autre part.

SINTES vise à :

- mieux connaître la composition des produits consommés : par la collecte et l'analyse de produits, notamment les substances ayant posé des problèmes sanitaires graves ou inhabituels ou présentant un caractère de nouveauté (appellation, aspect, etc.), ou des substances faisant l'objet d'une veille dite « active »
- informer le dispositif d'alerte et de transmission d'information rapide, en lien avec les autres acteurs régionaux du champ et les niveaux national et européen : l'*Early Warning System* (EWS) de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (European Monitoring Centre on Drugs and Drug Addiction, EMCDDA), ainsi que la Cellule nationale d'alerte (CNA)
- apporter des connaissances sur les nouveaux produits auprès des professionnels et des usagers

<sup>5</sup> Ces publications sont téléchargeables sur : <https://www.ofdt.fr/enquetes-et-dispositifs/trend/>

# Investigations et contributions au rapport régional en 2023

## Les personnes ayant contribué aux collectes de données pour l'année 2023 sont :

Caroline Loth, Gilles Penavayre, Alexandra Briacca et Baptiste Ladreyt, observateurs des espaces de la marginalité urbaine (usages et trafics), sur Lyon et Grenoble.

Juliette Mélisse, Steve Mudry, et Alexandra Briacca, observateurs des espaces festifs (commerciaux, alternatifs et chemsex), sur Lyon, Grenoble et région AURA.

Nina Tissot, coordinatrice, entretiens auprès des professionnels de l'application de la loi et du secteur médico-social, entretiens auprès d'usagers des espaces de la marginalité urbaine et des espaces festifs, Lyon et région AURA.

Elles ont mené des entretiens individuels et collectifs auprès d'une soixantaine d'usagers, ainsi qu'auprès de plus de 90 professionnels représentant une soixantaine de services, et produit près de 300 pages de notes ethnographiques et de synthèse.

Ces données sont réparties comme suit :

### Espaces de la marginalité urbaine :

#### **Agglomération Lyonnaise :**

- Ethnographies et entretiens auprès d'usagers en grande précarité du centre-ville de Lyon, et des quartiers périphériques (Villeurbanne, Vaulx-en-Velin, Rillieux-la-Pape, Vénissieux).
- Entretiens individuels ou collectifs auprès des services médico-sociaux en addictologie [CSAPA, CJC, ELSA, SMPR, CEIP (*Oppelia, Addictions-France, SUAL (Hôpital du Vinatier et Edouard Herriot), Hôpital de la Croix-Rousse, Hôpital Saint-Luc Saint-Joseph, clinique des Portes du Sud, Centre de détention de Lyon-Corbas*)], auprès de professionnels du secteur médico-social [équipes mobiles, lieux d'hébergement et associations de santé sexuelle (*Samu social, Ligne 37, OVE, prévention spécialisée (Accolea, AJD), Cabiria, Darjely, Chez-soi, Zone-libre, Aides*)].

#### **Grenoble et région AURA :**

- Entretiens auprès des CAARUD de la région AURA (*Oppelia, Aides, Rimbaud, Le Mas, Addictions-France, Le Pélican, Apreto*).
- Région grenobloise : entretiens auprès de professionnels d'équipes de maraude sociale, entretiens auprès d'usagers de drogues du centre-ville de Grenoble et des quartiers périphériques.

### Espaces festifs :

#### **Lyon et région AURA :**

- Ethnographies des espaces festifs commerciaux et alternatifs, entretiens auprès d'usagers des espaces festifs et de pratiquants de chemsex.
- Entretiens auprès d'associations de prévention et/ou RdRD en espaces festifs (*Aides, Keep-Smiling, Purlp Effect*).

## **Grenoble :**

- Entretiens auprès d'usagers des espaces festifs commerciaux et alternatifs
- Entretiens auprès d'associations de RdRD (*Keep-smiling*).

Des entretiens ont également été menés auprès de professionnels de **dispositifs médico-sociaux en région genevoise, sur les espaces festifs et les espaces de la marginalité urbaine** [*salle de consommation Quai 9 (Première Ligne), association CheckPoint (santé sexuelle), Nuit Blanche (dispositif d'analyse de drogues)*].

## **Trafics :**

### **Lyon, Grenoble et région AURA :**

- Entretiens auprès des services d'application de la loi à Lyon : *Oclaes* (*Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique*) ; *Uses* (*unité stupéfiant économie souterraine*) *Sud, Centre, Est et Ouest lyonnais* ; *Police judiciaire/OFAST* ; *laboratoire de police scientifique d'Ecully* ; *section recherche de la gendarmerie* ; *BDRIJ (Brigade départementale de renseignements et d'investigations judiciaires)* ; *service des Douanes*.
- Ethnographies des espaces de reventes (en points fixes et via les applications) et entretiens auprès d'usagers/revendeurs sur la région lyonnaise et grenobloise.

## **Revue de presse :**

Quotidiens régionaux de la région lyonnaise, ainsi que des départements du Rhône, de l'Isère, de la Savoie, et du secteur transfrontalier avec la Suisse (Haute-Savoie et une partie de l'Ain).

## **Remerciements**

À l'ensemble des usager-es, des professionnel-les et des bénévoles ayant contribué aux remontées d'informations pour le dispositif TREND, **dont ceux et celles souhaitant rester anonymes qui ne sont pas nommément cités dans ce rapport.**

À l'ensemble des collecteurs et collectrices SINTES sur la région AURA.

Aux relecteurs et relectrices de ce rapport à l'OFDT pour les corrections de fond et de forme.



# Trafics locaux et modalités d'approvisionnement

## Evolution du trafic à l'échelle mondiale

Les évolutions des trafics locaux de drogues illicites décrits dans cette partie s'inscrivent dans un contexte mondial marqué par des niveaux de production en forte augmentation depuis le milieu des années 2010<sup>6</sup>. Cette tendance concerne plusieurs familles de produits : les opioïdes, comme l'héroïne ; les stimulants synthétiques, comme la MDMA-ecstasy ; et semi synthétiques, comme la cocaïne ; les produits issus du cannabis, etc. Ces productions alimentent un marché ouest-européen parmi les plus importants au monde<sup>7</sup>. La hausse importante des quantités saisies par les forces de l'ordre en Europe tend à illustrer indirectement cette abondance de l'offre internationale. Cette dernière, conjuguée à la forte concurrence entre réseaux de trafic, explique par ailleurs la stabilité voire la baisse des prix de détail et la hausse des teneurs moyennes constatées depuis les années 2010 pour la cocaïne, l'héroïne ou la MDMA-Ecstasy<sup>8</sup>. Le niveau sans précédent des teneurs moyennes de la résine de cannabis tient quant à lui aux mutations de la culture du cannabis au Maroc, principal pays producteur, avec l'introduction de variétés hybrides d'herbe importées entre autres des Pays-Bas, à partir desquelles la résine est fabriquée<sup>9</sup>.

L'acheminement des produits sur le sol européen s'inscrit dans un contexte de mondialisation et de multiplication des échanges économiques et s'effectue par des vecteurs divers, le principal d'entre eux, notamment pour la cocaïne, étant la voie maritime via des porte-conteneurs. Le convoyage puis la dispersion sur le sol hexagonal s'effectue également via des moyens de transport divers selon les produits et les zones géographiques : transport maritime, mais également routier, ferroviaire ou encore aérien.

## Evolutions générales à l'échelle régionale

### Constance des circuits et modalités d'acheminement des drogues

Il n'est pas constaté de changements notables concernant la provenance des produits qui arrivent en région : majoritairement du Maroc pour la résine de cannabis et l'herbe puis transit par l'Espagne ; Espagne et Pays-Bas pour l'herbe de cannabis ; Amérique du Sud pour la cocaïne qui transite via l'Espagne ou les Pays-Bas/la Belgique (la moitié des saisies réalisées par les Douanes sont ainsi en provenance d'Espagne, cannabis et cocaïne constituant l'essentiel des produits saisis) ; Afghanistan pour l'héroïne qui transite via l'Italie ou les Pays-Bas/la Belgique. Les autres drogues de synthèse sont principalement produites en Chine ou dans des pays de l'ancien bloc soviétique, parfois directement aux Pays-Bas.

Il n'est pas non plus observé de changements concernant les modalités d'acheminement jusqu'en région, ces dernières restent marquées par le recours aux poids-lourds au détriment des équipages de type go-fast (voitures de grosses cylindrées roulant à très vive allure et transportant plusieurs kilos ou

<sup>6</sup> UNODC. World drug report 2022. United Nations, New York, 2022, 123 p.

<sup>7</sup> EMCDDA. European Drug Report 2022 : Trends and developments. Publications Office of the European Union, Luxembourg, 2022, 88 p.

<sup>8</sup> GANDILHON M. L'offre de stupéfiants en France en 2021. OFDT, Paris, 2022, 13p.

<sup>9</sup> CHOUVY P.-A., MACFARLANE J., Agricultural innovations in Morocco's cannabis industry. International Journal of Drug Policy, 2018, Vol. 58, p. 85-91.

dizaines de kilos de marchandises) devenus marginaux. Toutefois, les véhicules légers et discrets restent tout de même largement utilisés également (et constituent la moitié des saisies douanières) pour le cannabis, la cocaïne, l'héroïne, parfois la kétamine ou l'ecstasy.

Les poids-lourds peuvent transporter jusqu'à plusieurs tonnes de produits, notamment du cannabis, souvent dissimulés dans des marchandises telles que des fruits et légumes. Parfois se sont également des compartiments internes au véhicule qui sont utilisés pour cacher ces substances illicites (vérins électriques, double réservoir d'essence, etc.). Le contrôle de ce type de véhicules s'avère ainsi beaucoup plus complexe et chronophage pour les forces de l'ordre, malgré l'utilisation de plus en plus fréquente de scanners mobiles. Néanmoins, les camions remontent rarement au-delà de la vallée du Rhône du fait de risque de contrôles démultipliés, les équipes de trafiquants récupèrent généralement la marchandise en amont.

Enfin, les produits peuvent arriver en région par le train, et de manière moins fréquente par la voie aérienne. Ils sont souvent dissimulés dans les bagages des individus ou incorporés par ceux-ci, comme dans le cas des mules en provenance de Guyane à l'aéroport de Paris qui redescendent en région par le train et sont parfois interpellés dans les gares de Valence, Lyon, Saint-Etienne, ou encore Bourg-en-Bresse, avec des valises de plusieurs kilos de cocaïne ou après avoir ingéré des ovules (parfois jusqu'à plus d'un kilo). Cela représente néanmoins un volume de marchandises marginal en comparaison d'autres voies d'acheminement. La voie postale est également utilisée pour des trafics de moindre ampleur et souvent pour des produits plus spécifiques (concentrés de cannabis en provenance des États-Unis par exemple, ou molécules de synthèse type méthamphétamine, kétamine, etc.).

## Segmentation des tâches et mutualisation au sein des réseaux de trafics

La segmentation des activités au sein des réseaux de trafics constitue une tendance de fond depuis quelques années, et conduit à une répartition et une spécialisation des tâches toujours plus poussée, ainsi qu'à une fréquente mutualisation des moyens entre réseaux, constatée à différentes échelles du trafic. C'est le cas pour l'importation, avec la mutualisation du transport au départ du pays de production, parfois par poids-lourd (chauffeur de confiance et camion sont des biens coûteux et/ou peu disponibles) et le recours à des équipes spécialisées pour le passage de frontière travaillant pour divers réseaux. Ces stratégies se retrouvent également sur le territoire national, où plusieurs réseaux peuvent investir des lieux de stockages communs (entrepôts, fermes abandonnées, etc.). Un même véhicule peut également être mis en commun par plusieurs réseaux pour l'acheminement de cargaisons destinées à chacun d'eux. Un policier mentionne ainsi « *des poids-lourds qui arrivent au sud de Lyon ou même ne dépassent pas le Gard ou le Vaucluse, et auprès desquels des équipes de Lyon, Chambéry, ou même Paris et Nîmes viennent récupérer de la marchandise avec des fourgons* », et indique également que la marchandise y est parfois disposée de manière à faciliter ce « *redispachage* ». Certains territoires de l'Ain sont également mentionnés comme sites de relais entre équipes de multiples villes de la région ou de grosses agglomérations ailleurs en France. La mutualisation dans l'acheminement des produits peut également être perçue quand un même lot apparaît de manière simultanée sur des comptes sur application (type *Telegram*) de revendeurs différents : cachets d'ecstasy/2C-B affichant le même logo, pains de cocaïne floqué du même symbole,

etc. Pour autant, ceci peut également témoigner du fait que plusieurs comptes appartiennent en réalité à un même réseau<sup>10</sup>.

Cette spécialisation des tâches va de pair avec un cloisonnement parfois drastique des équipes -voire des individus- qui les mettent en œuvres, et qui n'ont la plupart du temps pas de liens directs entre elles. Seuls quelques individus remplissent la mission d'entremise en fonction des besoins : logisticiens pour mettre à disposition un camion, recruter la main d'œuvre, superviser le passage de frontières, etc. Ainsi lors de démantèlement de réseaux, il arrive que sur plusieurs dizaines de personnes interpellées presque aucune ne se connaissent directement. Cela se constate également de plus en plus au niveau de la revente au détail, notamment par le biais de livraison : la centrale d'appel gère à distance les relations-clients, elle donne les indications à des livreurs qui ne connaissent pas l'identité du client, et qui ne rencontrent qu'un fournisseur pour récupérer les marchandises destinées aux livraisons du jour. Le fournisseur n'est lui-même pas en lien avec la nourrice<sup>11</sup> et reçoit les marchandises d'un intermédiaire, etc. L'objectif étant de compliquer le travail des forces de l'ordre qui doivent ainsi démultiplier les points d'enquête (cf. partie livraison p.16) et ne peuvent que rarement compter sur des informations transmises par les personnes interpellées.

Par ailleurs, de plus en plus de petites équipes indépendantes œuvrent sur la région. Elles s'autonomisent de plus gros réseaux pour s'approvisionner en cannabis, cocaïne, héroïne et ecstasy (mais aussi en drogues plus rares via des commandes sur Internet ou le Darknet), organisant l'importation par petits convois remontant d'Espagne ou redescendant des Pays-Bas. Cette multiplication de petits trajets peut résulter du manque de moyens pour des achats plus conséquents par des équipes qui ne peuvent pas, ou ne souhaitent pas, s'associer à d'autres. Elle permet également de limiter les pertes en cas d'interpellation. Certaines équipes bénéficient aussi d'une mutualisation à une première échelle du trafic (l'achat de produit dans un autre pays par exemple), puis s'autonomisent rapidement par la suite. La démultiplication d'acteurs peut s'accompagner d'une augmentation des tensions et violences du fait du risque de se faire voler sa marchandise par d'autres équipes à différents stades de l'acheminement (certaines équipes se spécialisant dans ces pratiques), et du fait des enjeux de concurrence qui règnent à l'échelle locale quant à la répartition territoriale des trafics (cf. p.21).

### Réseaux albanophones

Les réseaux albanais<sup>12</sup> n'échappent pas à ces dynamiques de coopération, mais aussi de concurrence et de tensions, après avoir longtemps semblés plus autonomes et largement dominants sur le marché de l'héroïne en région<sup>13</sup>. Ils restent toujours présents pour l'importation d'héroïne, et leur structuration est perçue par les forces de l'ordre comme particulièrement opérationnelle. Des policiers indiquent ainsi la difficulté de travailler sur ces équipes au fonctionnement très communautaire et discret, et aux membres parfois décrits comme « *infatigables et capables de parcourir seuls 3000 km d'une traite* » (policier) pour le transport de marchandise. Mais il semble que ces réseaux s'associent de plus en plus, depuis quelques années, avec d'autres implantés en

<sup>10</sup> La notion même de réseau telle qu'elle était jusque-là employée concernant les organisations œuvrant dans le champ des trafics de drogues pourrait être à requestionner, de même que celle de « filière » laissant entendre des structures pyramidales tout à fait disjointes d'autres structures du même type, alors qu'il est constaté depuis plusieurs années des interdépendance et connexions à différents étages entre plusieurs organisations.

<sup>11</sup> Personne en charge de stocker des produits pour le compte d'un ou plusieurs réseaux.

<sup>12</sup> Cf. Annexe 2 quant au fait de citer l'origine géographique des personnes impliquées dans les trafics, ou consommatrices de produits.

<sup>13</sup> Nous renvoyons aux anciens rapports TREND régionaux qui documentent le phénomène depuis huit ans.

banlieues et d'origine maghrébine ou turque, pour importer de l'héroïne ou de la cocaïne (de manière plus rare pour le cannabis). S'agissant de la revente au détail, les revendeurs d'origine albanaise sont beaucoup moins présents à Lyon ces quatre dernières années, mais restent très actifs dans des territoires plus ruraux, en région transfrontalière (Haute-Savoie et Ain, avec la vente en *drive* aux abords de forêts), dans la Loire (en zone rurale et même à Saint-Etienne), ou dans certaines villes comme Clermont-Ferrand et Aurillac. En région transfrontalière, il semble que de vives tensions existent entre réseaux albanais et d'autres équipes concernant la gestion locale des trafics, occasionnant des violences jusqu'à l'intérieur d'établissements pénitentiaires où certains de leurs membres sont incarcérés<sup>14</sup>.

## Evolutions concernant les modalités de vente locales

### Points de vente fixe : diversités des modèles

Les points de vente fixe (« fours ») demeurent très actifs, qu'ils soient situés en périphérie ou en plein centre-ville selon les agglomérations. Leur offre reste attrayante pour de nombreux usagers en comparaison ou en complément de la livraison, même si cette dernière représente désormais une part significative du marché (cf. p. 16). Cette préférence s'explique notamment par l'immédiateté de l'achat et l'anonymat qu'elle offre (aucun numéro de téléphone ni adresse physique n'est communiqué au réseau). Les réseaux qui conservent des modalités de vente en point fixe doivent néanmoins s'adapter à un marché toujours plus concurrentiel, et aux attentes des clients qui évoluent, que ce soit en termes de diversité des produits, de sécurisation des échanges, et de communication via les réseaux sociaux (pour informer à minima de l'évolution des produits disponibles, de la modification des horaires d'ouverture ou de l'adresse du lieu de vente, etc., cf. p. 19).

Pour autant, leur organisation peut varier selon de nombreux paramètres. Les données recueillies sur huit points de deal de la région<sup>15</sup> permettent ainsi de mettre en évidence des similarités et des disparités quant aux produits proposés, aux modalités de vente, à la fréquentation et ambiance, et montrent ainsi qu'il n'est pas forcément de modèle type de « four ». C'est également le cas pour des points de deal implantés sur un même territoire et vendant un même produit : ainsi les nombreux points de vente d'héroïne à Vaulx-en-Velin ne fonctionnent pas sur un même modèle (certains associant ou non un compte *Telegram*, conditionnant l'héroïne de différentes manières, vendant du cannabis et de la cocaïne également ou non, tolérant ou pas la consommation aux abords, etc.). Les consommateurs indiquent ainsi faire leur choix (quand ils le peuvent) en fonction de ces nombreux paramètres de disponibilité du/des produits, horaires d'ouverture, réputation du four (qualité produit et accueil), etc.

#### Disparité en termes de produits revendus :

Alors que certains « fours » restent spécialisés dans un seul produit (uniquement héroïne, cannabis, ou cocaïne), d'autres proposent à minima ces trois produits depuis longtemps (nous le rapportons

---

<sup>14</sup> La délinquance albanophone (trafic de drogue et cambriolage) en région est ainsi décrite par les forces de l'ordre comme très importante, une large part des personnes d'origine albanaise incarcérées en France l'étant en région AURA, et certaines prisons de la région comptent une population albanophone très importante (notamment dans la Loire et en Haute-Savoie).

<sup>15</sup> Les données ont été recueillies sur 6 points de vente situés en banlieues (4 à Lyon, et 2 à Grenoble) et 4 en centre-ville (3 à Lyon et 1 à Grenoble), à la fois lors d'entretiens auprès d'usagers, mais aussi auprès des forces de l'ordre, et dans des affaires liées au trafic de drogue relatées dans la presse régionale.

depuis le début des investigations du site TREND en 2016). Parfois même ils ont intégré dans leur offre la MDMA, voire très récemment la kétamine pour l'un d'eux. Les quantités disponibles peuvent varier : quand sur certains points il est possible de se fournir en quantité conséquente (plusieurs centaines de grammes de cannabis, voire de cocaïne), généralement sur rendez-vous, sur d'autres points on ne trouvera plus que de la revente au (micro)détail (des pochons de 10 ou 20 euros de cocaïne par exemple). Une diversité de gamme ou de variétés d'un même produit peut parfois être proposée, que ce soit pour la résine ou l'herbe de cannabis, pour l'héroïne (de la « pure » vendue plus chère par exemple), ou pour la cocaïne (vendue déjà basée à quelques endroits, cf. plus bas).

*« Les charbo [vendeurs], je sais pas comment ils s'en sortent... [...] t'as des 10 des 20 des 50 [euros] de 6 weed différentes, de 6 shit différents... ils font avec des codes couleurs des trucs du genre, mais tu te balades avec plein de petites quantités du coup [...] comme les fours qui font des 10-20 de coke [...] ils n'ont plus de gramme, tu leur demandes un gramme ils te filent 3 fois 20 »* (observateur TREND, région lyonnaise).

### **Une fréquentation et une visibilité variable :**

Certains points de vente comptent des dizaines, parfois des centaines, de passages par jour, de clients habitant le quartier ou les alentours, ou d'autres qui font parfois plusieurs dizaines de kilomètres pour s'approvisionner. Les réseaux adaptent ainsi leurs horaires à la demande : certains points ouvriront tôt le matin, d'autres très tard la nuit, d'autres encore proposent un service 24h/24. Certains se font particulièrement discrets, d'autres au contraire ostentatoires (affichage des menus sur les murs, grande fresque à l'effigie du réseau, feux d'artifices tirés régulièrement), en fonction de la stratégie adoptée et de la configuration du quartier. De fait, la tolérance vis-à-vis des consommations aux abords est également fonction des enjeux du réseau et des liens avec les riverains. La visibilité médiatique et les mobilisations de riverains interpellant les pouvoirs publics<sup>16</sup>, varient également selon les points de vente, et sont généralement réservés aux points les plus proches des centres-villes de Lyon ou de Grenoble. Les opérations de police « places nettes » ont récemment donné une nouvelle visibilité médiatique à certains de ces espaces.

### **Des ambiances très différentes**

Certains fours sont décrits comme particulièrement calmes, accueillant les clients de manière agréable :

*« détendu » ; « chaleureux » ; « il y a une bonne ambiance, les mecs sont là, sont posés, ils rigolent ...le climat est cool... » ; « Je les trouve toujours assez dans l'écoute, ils te disent où aller dans le quartier, ou de revenir le lendemain à une certaine heure » ; « Que tu sois un camé ou un zonard, ils accueillent tout le monde de la même manière. Alors qu'avant dans un quartier, pour peu que tu avais l'air d'un schlag [zonard], ils t'apprécient pas du tout et ils te charcliaient [attaquer avec ou sans arme blanche] de ouf. Aujourd'hui c'est pas la mentalité... »* (usagers et usagères, Lyon et Grenoble, à propos de différents points de vente).

D'autres sont réputés au contraire pour être beaucoup plus tendus, en particulier certains endroits de Vaulx-en-Velin où des usagers parlent de « racket », de « menace au cutter » :

---

<sup>16</sup> De nombreux articles de quotidiens régionaux les mentionnent régulièrement, et au niveau national un reportage de l'Emission Envoyé Spécial sur France 2 a suivi l'un d'eux sur le quartier du Tonkin à Villeurbanne.

« c'est la guerre là-bas » ; « c'est plus vivable.... Je fais mes courses et je me casse... » ; « y'a des humiliations, des rackets, parfois ils vendent des cailloux, pis ils savent que tu reviendras parce que t'as pas de plan et tu reviendras le lendemain au même endroit parce que t'es un camé » ; « et ils en ont rien à foutre les gosses que je sois originaire de Vaulx...pour eux, j'suis qu'un toxico...ils te parlent mal...ils te respectent pas ») (clients de fours à Vaulx-en-Velin).

Des usagers rapportent jusqu'à des coups de couteaux donnés par des très jeunes garçons en marge du point de vente, et des policiers mentionnent également des cas de clients qui « se sont fait dépouiller », victimes d'agressions, d'intimidation à l'aide de chiens, de vols de cartes bancaires ou même de voitures, dans divers points de vente, qui sont presque exclusivement ceux où est vendue de l'héroïne.

« Globalement à part dans les fours à came [héroïne], tu n'as plus de four où tu as des problèmes quand tu vas au quartier pécho, bien au contraire, tu es bien reçu [...]. Enfin, c'est rare les mauvaises histoires qu'il pouvait y avoir il y a quelques années, où rien que tu allais choper du shit tu te faisais foutre la misère par des petits...Maintenant, ça n'existe plus parce qu'aussi les petits ils se sont fait défoncer à plein de moments, parce que ça nique le biz' et la clientèle, de fait, en mode business plan, c'est pas très logique et rentable. Sauf pour les fours à came... t'as plein d'histoires de faux plans, de carottes, ou des trucs plus violents à coup de cutter, de schlass [couteau]... [...] Ce qui n'existe pas sur les fours à coke ou à fume [cannabis], ou plus en tout cas, les mecs ils vont te filer un Goal [jeu à gratter], un briquet et te faire un bisou, j'exagère un peu, mais c'est limite ça, t'es bien reçu... » (observateur TREND, région lyonnaise).

### **Organisation de l'espace et recrutement des jeunes travaillant sur le point de vente**

Là-encore, les configurations peuvent varier : par endroit il faudra suivre plusieurs personnes différentes avant d'accéder au produit à l'intérieur d'un immeuble, à d'autres l'unique contact et la transaction se font dans la rue, il faudra parfois attendre quelques minutes sur place. Parfois la vente par *drive* est possible également, et la circulation en voiture peut aussi être régulée avec un sens d'entrée et de sortie du quartier, etc. Les personnes sur place sont l'immense majorité du temps de jeunes hommes, aux postes de guetteurs, rabatteurs, charbonneurs, et en charge de la sécurisation du point de deal, mais dans de rares endroits de jeunes femmes sont également présentes et parfois affairées à des postes stratégiques (cf. p.15). Ces jeunes hommes sont originaires du quartier, ou bien parfois spécifiquement recrutés pour leur absence de lien avec celui-ci, venant d'autres quartiers, d'autres villes de la région ou de France. Il s'agit également parfois de jeunes migrants récemment arrivés sur le territoire (cf. encadré ci-dessous).

#### **Implication de jeunes non-originaire du quartier et jeunes migrants**

Le recrutement par les réseaux de trafic de jeunes non-originaire du quartier où est implanté le point de deal, et particulièrement de jeunes migrants, est un phénomène relativement récent. Il est loin d'être systématique, il convient donc ne pas le généraliser, et il n'est de surcroit pas possible à l'heure actuelle d'en mesurer l'ampleur au vu du peu de données collectées par le dispositif TREND, ou par les services d'application de la loi (police et justice).

La présence de jeunes récemment arrivés en France et originaires principalement du Maghreb, mais également de Guinée, et parfois d'origine Roms, est évoquée par les forces de l'ordre, et observée par les informateurs TREND (observateurs, et professionnels du secteur médico-social interrogés). Ces jeunes sont recrutés comme main-d'œuvre à bas-coût, du fait d'une situation administrative et

sociale qui ne leur laisse que peu d'autres opportunités de survie financière. Ils sont alors d'autant plus vulnérables et à la merci des conditions de travail imposées par les réseaux : amplitudes horaires importantes, turn-over, et une interchangeabilité qui les déplacent parfois d'une ville à l'autre. Cela peut également concerner des jeunes français recrutés dans d'autres villes (généralement en rupture scolaire et familiale). Ce recrutement et les conditions de travail répondent à un objectif stratégique : les jeunes ne peuvent développer aucuns liens sur le quartier qui pourraient leur permettre de sortir du réseau ou d'en connaître plus personnellement les membres, et donc de parler à la police en cas d'interpellation. Les travailleurs sociaux présents sur ces quartiers peuvent ainsi souligner la manière dont eux-mêmes sont en difficultés pour créer des relations avec ces jeunes.

*« C'est incroyable ils n'ont pas le temps de se faire des marques, on les bouge on les bouge, mais aucun travailleur social de la rue peut aller vers eux parce qu'ils sont pas là. Ils sont jamais au même endroit, tu peux pas les suivre »* (travailleur social, Grenoble).

Néanmoins, tous ces jeunes ne sont pas nécessairement maltraités par les membres des réseaux, qui leur apportent souvent l'unique moyen de subsistance accessible depuis leur arrivée en France, leur fournissant logement, nourriture, et souvent leurs consommations (produits ou cigarettes), en échange de travail. La sociabilité/convivialité qu'ils peuvent y trouver au départ (y compris dans les logements occupés parfois collectivement) n'est pas négligeable. Pour certains jeunes, cette situation est préférable à ce qu'ils auraient pu connaître dans d'autres environnements professionnels non-déclarés et sous-payés, dans des conditions maltraitantes et sans plus de perspective de régulation administrative par la suite (par exemple dans la restauration, le BTP).

Cependant, beaucoup de jeunes, migrants ou non, décrivent également des pressions très fortes exercées sur eux par les réseaux, qui les contraignent parfois à continuer de travailler alors qu'ils ne le souhaitent plus (par exemple aux motifs de dettes contractées, réelles ou non). Ils subissent également des violences parfois importantes, (cf. p. 21). Ils sont également pour certains auteurs de violences, d'autant plus banalisées lorsqu'elles sont commises sur des personnes avec qui ils n'ont que peu ou pas de liens antérieurs.

## Implication des femmes dans les trafics

*« Cartel Farès : la dealeuse de cocaïne était blonde et s'appelait Julie »*, titre un quotidien régional en septembre 2023<sup>17</sup>. Loin de n'être qu'un buzz médiatique (de nombreux articles de presse font état de jeunes femmes impliquées dans les trafics depuis la fin d'année 2022), il s'agit là d'une tendance de fond, à la portée limitée mais qui apparaît de plus en plus régulièrement dans les observations liées au trafic sur Lyon comme sur Grenoble, et dans de plus petites villes également. Nous n'abordons pas ici le cas des femmes qui travaillent de manière plus indépendante à l'instar d'hommes sur un modèle d'auto-entreprise, mais seulement de celles impliquées au sein de réseaux.

Quel que soit l'échelon du trafic où elles opèrent, elles sont généralement recrutées pour un motif de discrétion (elles sont statistiquement moins contrôlées). On les retrouve parfois dans des véhicules chargés de cannabis, de cocaïne ou d'héroïne (fréquemment accompagnés d'hommes pour figurer un couple), et de plus en plus livrées au détail, toujours en voiture et parfois travaillant en duo (de femmes). L'ensemble des services de police interrogés ainsi que nombre d'usagers se faisant livrer le mentionnent, quel que soit le produit, à l'exception de l'héroïne. Dans une même optique de discrétion, elles peuvent être conduites à dissimuler des produits sur elles lors de l'arrivée de la police sur le point de deal, alors qu'elles ne sont pas directement impliquées dans le trafic, bien qu'insérées

---

<sup>17</sup> *Le Progrès*, 27 septembre 2023.

dans les sociabilités de celui-ci (dans les quartiers périphériques comme en centres-villes). Parfois, certaines sont recrutées comme guetteuses.

Plus exceptionnellement elles peuvent organiser à plus haute échelle le trafic, mais rarement hors de liens avec un homme (par exemple lorsqu'il s'agit de maintenir l'activité d'un compagnon incarcéré). Elles peuvent se voir confier également la gestion de lignes téléphoniques et le contact-clients (répondant ici aux nouveaux postes à pourvoir au sein des trafics du fait de leur évolution (cf. page suivante)), et sont toujours traditionnellement recrutées comme nourrices. Enfin, c'est également comme figurantes sur les vidéos promotionnelles (cf. p.20) qu'elles apparaissent de plus en plus, dans des mises en scènes où elles peuvent occuper divers rôles (conditionner le produit, etc.). Elles sont alors généralement en partie dénudées et prennent des poses suggestives qui empruntent aux codes de certains clips de musique rap. Loin de l'optique de discrétion précédemment évoquée, c'est bien plutôt ici l'effet « racolage » associée au corps féminin qui est recherché. Des usagers et des agents des forces de l'ordre soulignent également l'intérêt pour les réseaux de faire appel à des femmes au motif de valeurs qui leur sont traditionnellement associées : par exemple ils estiment qu'elles gagneront plus facilement la confiance des clients car sont réputées moins susceptibles d'exercer des violences à leur encontre (sur un point de vente ou en livraison). Peu de données permettent de documenter plus précisément la manière dont ces femmes sont recrutées, que ce soit par affinité (compagnes, amies, sœurs, jeunes femmes du quartier) ou non (recrutement indirect via des annonces, cf. p. 18).

## Perfectionnement de la livraison

Désormais utilisée par de nombreux consommateurs de drogues, le recours à la livraison continue de s'amplifier, y compris pour les usagers les plus précaires qui sont rares à ne pas avoir de smartphones équipés des applications nécessaires pour avoir accès aux comptes proposant ces services<sup>18</sup>. Ces comptes peuvent être tenus par un réseau œuvrant exclusivement par cet intermédiaire, ou bien gérant également un ou plusieurs points de vente fixes, la livraison constituant alors seulement une modalité de vente parmi d'autres. Certains réseaux se spécialisent dans des créneaux horaires (par exemple uniquement entre 22h et 5h) ou dans des produits (par exemple uniquement drogues de synthèses, héroïne, etc.), ou par modalité d'acheminement (par exemple uniquement la voie postale). Ils sont généralement très structurés et parfois très cloisonnés (cf. p. 11), avec une centrale d'appel chargée de prendre les commandes et de les répartir à des livreurs qui reçoivent chaque jour la marchandise et sont en charge d'un quartier/territoire, parfois d'un produit en particulier. La qualité du service étant un argument marketing important, les réseaux promettent des délais les plus courts possible (« 15min max, même le soir de la fête de la musique »), les clients sont informés en temps réel de l'avancée de leur commande (avec par exemple une capture d'écran du GPS indiquant à combien de temps est estimé le trajet restant), et seront assurées d'avoir affaire à un livreur poli et discret.

Dans cette même optique de discrétion, au-delà du recours de plus en plus fréquent à de jeunes femmes (cf. page précédente), les offres d'emplois (cf. p.18) indiquent la nécessité pour les livreurs d'une présentation de soi impeccable, avec « tenue correcte exigée », « pas de survêt », « être monsieur tout le monde », dans un véhicule propre, possiblement floqué d'un logo d'artisan, parfois

---

<sup>18</sup> Les livraisons ont alors lieu dans l'espace public ou dans les squats. Nombre de professionnels de CAARUD au contact de ces usagers découvrent ainsi l'usage à cet effet de ces applications, en particulier *Telegram* qui n'était que très peu mentionné les années précédentes dans les entretiens menés auprès d'eux.



loué pour l'occasion à des personnes qui n'ont pas d'autres liens avec le réseau que cette mise à disposition de leur voiture.

La livraison par voie postale est également plus fréquemment citée comme mode d'achat par beaucoup d'usagers, qu'ils résident ou non dans une zone dépourvue d'autres possibilités d'accès aux produits. Il peut aussi s'agir d'un choix plus confortable, n'impliquant absolument aucun contact physique avec quelque revendeur/livreur que ce soit. La rapidité de livraison est essentielle à cet effet, parfois garantie en 24 ou 48h via *Chronopost*. Des trafiquants opérant sur ce mode sont interpellés occasionnellement par les forces de l'ordre après des procédures d'enquête spécifiques, qui débouchent sur la découverte du lieu de préparation des produits avant expédition. Celui-ci peut être par exemple un appartement loué via *Airbnb*, et qui fait office également d'atelier de conditionnement des commandes (parfois d'un nombre très important de produits, à l'instar d'une affaire ou plus d'une quinzaine de drogues différentes étaient expédiées). L'appartement peut être équipé de machines à mettre sous-vide pour éviter les odeurs suspectes en bureau de Poste, d'une imprimante pour l'étiquetage des colis, etc. Y circuleront des personnes en charge de récupérer les commandes et de les expédier à la Poste ou au Point Relais le plus proche, mais aussi éventuellement de récupérer en amont la marchandise à vendre elle-même reçue par colis postal (en provenance d'Espagne, des Etats-Unis, via des achats sur le Darknet ou non, etc.), généralement avec de faux papiers d'identité.

Enfin, la livraison peut aussi se faire au moyen de drones, technique pour l'instant uniquement constatée pour l'acheminement de drogues en prison, où au moins six établissements ont été concernés en 2023 par des livraisons ou tentatives de livraison (dans les villes de Corbas, Roanne, Villefranche-sur-Saône, Saint-Quentin Fallavier, Varcès, Bourg-en-Bresse, Meyzieu). Les drones contenaient du cannabis (parfois jusqu'au kilo), et/ou de la cocaïne, de la kétamine, des téléphones portables, de l'argent liquide, des armes blanches.

Sur l'application *Telegram*, il est ainsi possible de trouver des comptes proposant spécifiquement la livraison en détention (sans mention du mode d'acheminement), où la personne incarcérée pourra passer commande de produits ou d'objets divers et les récupérer par l'intermédiaire d'une personne sur place en lien avec le réseau, moyennant généralement paiement en amont.

Le recours à la livraison reste plus sécurisant pour nombre d'usagers qu'un déplacement sur un point de vente fixe du fait des risques de contrôles policiers, mais aussi d'altercation sur place ou même du fait des ambiances peu appréciées par certains (cf. p. 14). Un policier indique ainsi par exemple que *« avant sur ce point de deal on voyait de tout, toutes les CSP [classes socio-professionnelles]. Maintenant sur certains points, y'a plus que les toxicos. Les autres se font livrer. Notamment les CSP+ pour l'héroïne. Ils préfèrent payer un surcoût et ne plus être emmerdé »*. C'est également le confort d'acheter en une fois plusieurs produits ou gammes de produit différents qui peut être apprécié, via des comptes proposant une diversité supérieure à ce que l'on trouve généralement en point de vente fixe, ce qui peut également faciliter la mutualisation de commandes au sein d'un groupe d'usagers. Les délais, qu'ils soient extrêmement rapides (dans l'heure) ou prennent un jour ou deux en cas de commande par la Poste, semble satisfaire les usagers en fonction des besoins et au vu des avantages trouvés.

*« Parfois on fait des commandes groupées avec des potes, pour faire tourner les plans, ou pour les tester, et aussi pour avoir des prix sur les plus grosses quantités. Et certains font des plans livraison express par la Poste, tu payes 30 boules de frais de livraison tu l'as en 12 heures quoi, t'es en chien le lundi matin, tu te réveilles le mardi matin t'as ton truc dans la boîte aux lettres.... Et si tu claques 250 balles dans le prod', des fois ils t'offrent la livraison, tu peux avoir genre 10 gramme d'héro de qualité moyenne à 25*

*euros le gramme, livrés le lendemain matin dans ta boîte aux lettres, c'est pas non plus hors de prix » (usager d'héroïne, salarié associatif, 28 ans, Lyon).*

Reste néanmoins un enjeu de sécurité pour les clients, qui peuvent parfois craindre de donner leur adresse personnelle, et préfèrent alors donner rendez-vous devant un autre numéro de rue, ou encore dans l'espace public. Pour les réseaux cet enjeu de sécurité existe également (la méfiance mutuelle est de mise). Ils peuvent refuser de livrer ailleurs que chez le client, dans l'espace public, parfois également dans un quartier entier où le risque de contrôle policier est jugé trop important. Certains réseaux exigent une preuve de l'identité du client, mettant en garde les acheteurs vis-à-vis de toute tentative d'escroquerie :

*« T'as des livreurs y'a des coins qu'ils veulent plus desservir, genre la Guill' [quartier de la Guillotière] typiquement. Y'avait un gars que j'aimais bien il veut plus desservir là-bas, il s'est déjà fait péter [interpelé par la Police] deux fois, au-delà d'être la merdre pour circuler ça lui fait perdre un temps fou, plus le risque de contrôle. Alors que moi ils viennent me livrer j'habite à côté d'un gros comico [commissariat]... (usager, 26 ans, Lyon).*

*« Des gens ils donnent pas leur adresse ils donnent un numéro à coté pour pas qu'ils [les réseaux] aient leur adresse, et t'as des fous ils disent "ouais si on vous voit sortir d'un autre numéro on vous livre pas !" . Tu vois là si on est au 36 j'ai pas envie que le gars il me voit sortir du 36 je vais devant le 42, si le mec il me voit...il me livre pas.... après ça peut s'entendre c'est pour la sécurité.... Comme des gars ils peuvent te demander une photo de toi en faisant un certain signe, faut que tu lèves la main, ou bien tu fais une photo de toi avec ta carte d'identité. Ça peut s'entendre aussi, c'est des risques de livrer, mais c'est un délire quand même.... Sur les canaux [comptes sur application], quand y'a des gens qui essayent de la faire à l'envers à des livreurs ils postent la photo de la carte d'identité du mec en disant "on a ton adresse".... Ou en mode "si vous avez des infos sur ce pélo [homme], 500 balles de conso pour vous".... Ou des trucs : "vous-amusez pas à faire les fous sachez qu'on est équipés dans la voiture"... » (observateur TREND).*

Les forces de l'ordre indiquent être en difficultés face au développement et à la structuration croissante des réseaux de livraison. Leurs moyens d'enquête habituels paraissent en partie inadaptés : impossibilité des surveillances fixes, multiplicité des filatures (très chronophages et coûteuses), hypercloisonnement entre les membres des réseaux qui empêche de remonter aux sources (cf. p. 11), des mises sur écoutes devenues peu intéressantes puisque les datas (données issues des messageries) ne leur sont pas accessibles hors procédures d'enquête spécifiquement réglementées. Le balisage GPS et la sonorisation des véhicules conservent une part d'efficacité, mais restent plus aisément neutralisables par les trafiquants.

## **Développement continu du marketing sur l'ensemble des réseaux**

Nous avons longuement décrit dans le précédent rapport les différents aspects marketing (visuels, linguistiques, etc.) et les enjeux d'attractivité pour les réseaux, nous soulignerons uniquement cette année les éléments qui approfondissent plus encore ces logiques, ou qui font apparaître de nouvelles dimensions.

## Mode de recrutement

De plus en plus d'offres d'emplois liés au trafic sont publiées sur les comptes, sur des canaux spécifiques ou sur les mêmes canaux que ceux présentant les offres de produits, et ce pour des postes divers : guetteur ou charbonneur en points fixes, livreur, runner (personne récupérant des médicaments, munie de fausses ordonnances), etc. Les conditions de travail sont souvent décrites succinctement : temps de travail et horaires, rémunération selon les postes (environ 130-150 € la journée pour un charbonneur, jusqu'à 300 pour un livreur avec l'essence en sus), logistique et avantages (mise à disposition d'un véhicule voire de logement, nourriture, etc.). Quelques exigences envers les candidats sont également mentionnées : qualité relationnelle et présentation de soi (élocution et consigne vestimentaire), possession d'un véhicule « clean », etc. Des canaux spécialisés recensent également des offres de postes supposément « validées » (par le compte lui-même) et donc présentées comme fiables (de manière non-dénuée d'humour, avec par exemple « Plug emploi » reprenant le visuel de Pôle Emploi).

## Communication, photos et vidéos promotionnelles

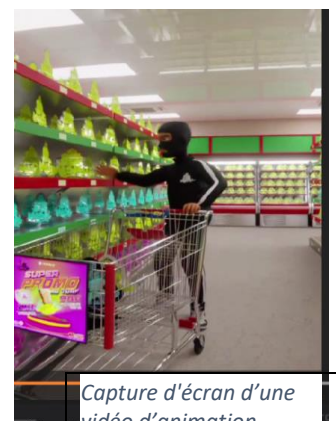
De plus en plus de réseaux développent l'aspect communicationnel avec les clients, alors qu'ils n'avaient pas, ou pas autant, recours à ce type de pratiques auparavant. Il leur est en effet devenu nécessaire de s'aligner sur les pratiques des concurrents : une communication minimale est ainsi de mise pour paraître « sérieux » et se rendre attractif, ne serait-ce que par de simples textos informant de nouveaux arrivages de produits, d'un changement d'adresse, voire de propriétaire<sup>19</sup>. Les relances fréquentes par ces messages peuvent être jugées « envahissantes » par certains clients, qui se trouvent constamment sollicités (une stratégie qui n'était observée que chez les réseaux albanais il y a une dizaine d'années). Cela rend plus difficile leur tentative de gestion des consommations, et conduit certains à bloquer les numéros (ce qui n'est pas toujours efficace quand le vendeur change de numéro mais conserve le répertoire) voire à se couper de certaines applications.

Si l'objectif pour certains réseaux est d'abord de se mettre au diapason, pour d'autres il s'agit d'innover toujours plus pour développer les supports utilisés ainsi que leurs contenus (y compris sur des réseaux non cryptés, comme *Instagram*) et ainsi élargir la portée des communications et développer leur clientèle. Les visuels sont de plus en plus élaborés, les vidéos se font toujours plus professionnelles, mobilisant les compétences de vidéastes (montage, usage de drone, plan séquence, etc.), de graphistes pour des images de synthèse, parfois de rappeurs et musiciens pour la bande-son.

Différentes étapes de l'acheminement des produits et de leur conditionnement peuvent être mises en scène (tri des plaquettes de résine, mise en sachet de la cocaïne, etc.) où des femmes apparaissent parfois à l'écran (cf. page p. 16). Les promotions sont systématisées : baisse du prix ou produits en cadeau (échantillons de cocaïne, d'ecstasy, space cake, etc.), et les jeux-concours permettant de gagner des lots de produits ou des goodies (cf. précédents rapports), sont de plus en plus observés. Il s'agit de fidéliser les clients, et d'écouler du même temps des stocks, pour un fonctionnement à flux-tendu autant que possible.



Capture d'écran d'une vidéo mettant en scène le tri de plaquettes de cannabis vendues par le réseau. TREND 2023



Capture d'écran d'une vidéo d'animation représentant un supermarché des produits vendus par le réseau. TREND 2023

<sup>19</sup> Les carnets d'adresses-clients peuvent se revendre entre réseaux, avec un prix basé sur le nombre de clients et le nombre moyen de ventes par jour/mois.

« Ils sont déguisés en pères Noël et ils font une tombola. Le grand prix c'est 5 grammes de coke, 100 grammes de shit, une PS 5. [...] et en fin d'année ils donnent des paquets de tabac et des briquets » (usagère, la trentaine, Grenoble)



Capture d'écran d'une photo de doses de cocaïne vendues avec en cadeau un comprimé d'ecstasy. TREND 2023

Les conditionnements font toujours l'objet d'un marketing important, les sachets thermosoudés aux visuels multiples (cf. rapports précédents) étant systématiques pour le cannabis. Parfois les QR codes des canaux *Telegram* et *Snapchat* du réseau peuvent y être imprimés, et la police peut parfois saisir des planches d'étiquettes ou des imprimantes servant à leur confection. La cocaïne est régulièrement vendue dans de petites boîtes en plastique ou dans des petits cylindres dont l'aspect pouvant figurer une fusée est également marketé en ce sens (cf. image ci-contre).



Capture d'écran d'une photo sur un compte vendant entre autres de la cocaïne. TREND 2023

Enfin, le service-clients et la satisfaction de ces derniers fait également l'objet d'une communication croissante. Des extraits d'échanges allant de ce sens sont régulièrement intégrés au fil des postes, et des canaux sont spécifiquement destinés aux retours des clients. Parfois se sont mêmes des personnalités comme des influenceurs qui apparaissent à l'écran pour vanter les mérites d'un réseau (par exemple en se filmant devant un colis tout juste réceptionné par la Poste). Les clients peuvent être directement sollicités pour contribuer à l'évolution de l'offre, par exemple avec les sondages visant à adapter le type de produits et le volume proposé à la vente (cf. rapport précédent), et participent parfois aux vidéos promotionnelles.

« Tu te rappelles le type quand il mettait des trucs sur Instagram ? Une fois il était venu [chez moi], j'étais en train de faire une cuillère de came, [je lui dis] "ah regarde elle me fait plaisir ta came, regarde la couleur et tout !" Du coup il me fait "attends je peux prendre en vidéo ?"... Et du coup sur Instagram, il y avait ma cuillère de came... avec la seringue et tout

**Oui parce que lui il n'aurait pas su la faire tout seul cette vidéo promo ?**

Ben non, [...] Et il voulait que j'explique pourquoi là sa came elle était bien... Qu'il y avait pas de dépôt, que... lui il l'a mis en commentaire avec une photo et il était tout content de ça, tu vois. » (usager d'héroïne et de cocaïne, 30ans, Lyon).

### Spécificité de l'offre sur Telegram

Nous indiquions dans le précédent rapport la similarité de l'offre sur *Telegram* avec celle présente sur le Darknet (que ce soit dans la diversité des produits proposés, des modalités de paiements, et des activités annexes du trafic de drogues qu'on peut également y trouver par perméabilité des réseaux) tout en étant beaucoup plus accessible que ce dernier. De nombreux comptes *Telegram* proposent une multiplicité des molécules, dont des drogues de synthèses diverses (méthamphétamine et NPS types cathinones), des médicaments opiacés ou benzodiazépines, mais aussi des gammes de produits (variétés, goûts, etc.) et des présentations de ceux-ci (noms, couleurs, etc.) qui se diversifient toujours plus : pour le cannabis (puff de THC, concentrés type rosin ou wax, « coffrets prestiges avec 12 goûts différents », etc.), la cocaïne (dont des canaux spécifiques pour la cocaïne-basée), l'héroïne (pure, rose, 0.4, cristal, avec ou sans points



Capture d'écran d'une photo d'un compte de revendeur de crack dans le département de Haute-Savoie. TREND 2023

noirs...), le protoxyde d'azote (multiples goûts fruités, bonbonnes phosphorescentes, antigel, à l'effigie de jeux-vidéo populaires), etc. Des quantités très importantes peuvent être commandées (centaines de grammes voire kilos, milliers de cachets, etc.). Les modalités d'achats sont diverses en fonction du mode d'acheminement, de la quantité, du lieu de rencontre (paiement en liquide, par cartes prépayées, en cryptomonnaie, etc.). Pour favoriser « l'expérience » du client et être plus performant, les canaux peuvent être organisés par produits/types de produits (canaux « fume », « fête », etc.), par mode de vente (point fixe, livraison, livraison postale, etc.), par ville (« meet up » sur Sallanches, Annemasse, Annecy...), par horaires (« charbon de nuit »). Des canaux auront pour objectif spécifique d'aider les clients à passer leurs commandes, avec des tutoriels destinés à leur apprendre à obtenir de la cryptomonnaie par exemple.

Enfin, certains canaux a priori destinés aux stupéfiants vont occasionnellement proposer (directement, ou en renvoyant vers d'autres canaux) d'autres types de produits illicites (dont armes, faux-papiers, véhicules volés, etc.) que ce soit le même réseau qui organise ces trafics ou qu'il s'agisse-là de promotion par intérêt commun (interdépendance des réseaux, visibilité de l'un au service d'un marché plus restreint pour l'autre, etc.). Ces canaux sont construits sur le même modèle que ceux proposant des drogues, avec une présentation imagée des marchandises, parfois des offres promotionnelles, et des retours de satisfaction-clients.

L'enjeu de publicité est important, car les réseaux doivent se faire connaître du plus grand nombre de clients potentiels et gagner leur confiance. Le bouche-à-oreille est donc souvent de mise, mais il est aussi possible de chercher directement dans le moteur de recherche de l'application un réseau en entrant des termes évocateurs, mais sans certitude quant à la fiabilité de celui-ci. Certains canaux sont alors spécifiquement dédiés à répertorier les « meilleurs plans », et permettent également une recherche par localisation. Certains fonctionnent également avec une apparente « communauté » qui indiquera à un client faisant part de sa requête (tel produit dans tel ville) les plans a priori fiables, généralement en quelques minutes. Rien pour autant ne garantit qu'il ne s'agira pas d'une arnaque (scam<sup>20</sup>). Charge au client de prendre ses précautions et de juger la fiabilité en fonction de divers paramètres (mode de paiement, nombre d'abonnés, etc.). Les réseaux eux-mêmes peuvent donner des indications pour que leurs clients ne se fassent pas flouer (ex : « *on ne vous demandera jamais de payer en avance pour une livraison* », etc.) au risque de perdre eux-aussi des transactions.

## Tensions et violences au sein des réseaux

Des faits de violences au sein et entre réseaux ont été d'autant plus rapportés en 2023 qu'ils ont été visibles dans l'espace public, et largement médiatisés (certains médias allant jusqu'à parler de « guerre des gangs »<sup>21</sup>), que ce soit dans des villes et leurs banlieues qui les connaissent régulièrement (Grenoble), plus occasionnellement (Lyon) ou très nouvellement (Valence).

Des fusillades, parfois en plein centre-ville, des meurtres, des « jambisations »<sup>22</sup>, des séquestrations avec tortures, sont rapportés, touchant généralement des personnes à un niveau relativement bas ou intermédiaire du trafic. Les forces de l'ordre rapportent la présence d'armes à tous les échelons des réseaux, du pistolet à grenailles à la kalachnikov. Ces armes sont parfois visibles (y compris pour les

---

<sup>20</sup> Il s'agit de « compte-pirate », qui copie l'identité d'un réseau (logo, menu, image, etc.) pour flouer les clients et récupérer l'argent versé en amont de la transaction sans jamais ne livrer de produits par la suite.

<sup>21</sup> « Barricades, coups de feu, lynchage : quartier Saint-Bruno, la guerre des gangs ne ferait que commencer ». *Le Dauphiné Libéré* 28 août 2023 ; et autres articles du même quotidien où le terme est employé.

<sup>22</sup> Terme renvoyant à un tir par arme à feu dans les jambes afin de laisser la victime visiblement handicapée, dans une optique de punition, ou de menace destinée parfois à un groupe plus large de personne.



riverains), mais toujours rarement utilisées contre les forces de l'ordre. Elles ont pour objectif de faire respecter des ordres au sein d'un réseau, mais aussi de défendre ou d'en attaquer d'autres, du fait des enjeux de concurrence importants (entre des réseaux déjà implantés ou avec ceux nouvellement arrivés). Les motifs concernent des luttes de territoires, « *guerre de halls d'immeuble* » (policier), des vols de marchandises, avec des violences visant à dissuader, à punir/venger, ou à réparer (une offense, ou à récupérer un stock ou une personne kidnappée). S'il s'agit de violences inhérentes à des activités illicites impliquant une concurrence non-régulée par une autorité, elles sont d'autant plus prégnantes aujourd'hui du fait de l'implication de personnes qui ont peu à perdre du fait de leur situation de grande précarité économique et sociale, et par la fréquente délocalisation des donneurs d'ordre loin des scènes de crimes.

Ces actes de violences peuvent concerner de très jeunes hommes (cf. p.15), qu'ils en soient victimes ou auteurs. A la marge, il est fait mention d'équipes originaires de la ville de Marseille spécifiquement constituées pour mener des actes de violence et recrutées occasionnellement à cette fin par des réseaux implantés en région lyonnaise et valentinoise. Elles sont ainsi décrites comme des prestataires de service à des fins d'homicide ou d'intimidation, comme l'indique un policier : « *ils sont un peu comme des mercenaires, et à des tarifs très concurrentiels. Et ça permet aussi, plutôt que d'envoyer des hommes de mains d'ici, de couper les liens avec les commanditaires* ». Il s'agit de jeunes hommes, dont certains sont d'origine comorienne. De très jeunes hommes sont également victimes dans ces assauts et règlements de comptes entre réseaux, mais aussi victimes de punitions au sein de leur organisation d'appartenance, qui sont parfois décrites comme très violentes.

*« Il suffit qu'ils voient pas [la police arriver] ... que tu loupes un seul signe... [En ce moment] les chouffes elles mangent cher. Y'a un petit jeune qui a fini en fauteuil à \*\*\*\*. Il s'est tellement fait allumer dans la cave parce qu'il avait pas appelé, y'a eu une grosse saisie et du coup ils l'ont mis en fauteuil roulant. C'est les jeunes du quartier qui l'ont laminé parce qu'il avait mal appelé, ou pas vu les keufs, qu'en gros il a mal fait son taf... il a 16 ans... »* (travailleuse sociale, Grenoble).

La violence se propage également par l'usage de plus en plus fréquents de vidéos. Ce mode de communication a une fonction précisément dissuasive, ou permettant de faire savoir les faits de vengeance (sont filmés des tabassages et autres tortures, des menaces avec mises en scènes aux abords d'un lieu de vente concurrent, etc.). Elles sont parfois utilisées également pour des demandes de rançons contre un stock de marchandise volée ou un homme du camp adverse kidnappé.

## Disponibilité par produits

### Cocaïne

Elle est couramment revendue entre 50 et 60 € le gramme en région lyonnaise, parfois à 40 et jusqu'à 70 voire 80 € dans certains espaces festifs.

Son prix baisse toujours, y compris pour des quantités intermédiaires, permettant aujourd'hui d'acheter une centaine de grammes pour un prix au gramme équivalent à celui du kilo par le passé (l'équivalent d'une trentaine d'euros le gramme), sachant que le kilogramme se négocie également en deçà des années précédentes (passé de 30000 à 25000 € en moyenne). Dans la plupart des villes de la région, des fours proposent des ventes au demi-gramme voire au micro-détails (cf. p.13), permettant aux usagers les moins fortunés de s'en procurer. Le



Doses de cocaïne vendues au marché de rue, TREND 2023©

développement de la livraison accroît son accessibilité, quand l'immense majorité des comptes la propose, avec un marketing toujours plus diversifié (cf. p 20). Sont présentées des « zipettes » et autres « fusées » renvoyant à son conditionnement, ses qualités d'importation ou sa pureté supposée. Les analyses réalisées (sur les produits saisis comme sur les produits achetés, cf. p.57) laissent supposer une forte pureté pour une grande majorité des cocaïnes en circulation. Néanmoins certains retours d'utilisateurs sont mitigés, la cocaïne étant parfois décrite comme « *très mauvaise* », « *du crépi* », « *du plâtre* », « *de la merde* », « *la pire coke de France* », et ce à divers endroits de la région. Enfin, certains points de vente différencient des cocaïnes qui seraient chacune plus adaptée soit pour le sniff, l'injection, ou encore la fume sans qu'il ne s'agisse ici de cocaïne-basée/crack.

**Vente de crack** : De plus en plus de ventes de crack sont constatées dans différents points des régions lyonnaise, grenobloise, stéphanoise, clermontoise, et dans de plus petites villes en région transfrontalière. Des galettes à 5 ou 10 € sont disponibles à la demande ou parfois de manière quasi permanente, en plus de l'offre habituelle de cocaïne chlorhydrate. Peu d'information sur les modalités de basage de cette cocaïne ont été recueillies, mais par endroits des usagers ont indiqué avoir été sollicités par des réseaux pour préparer du crack destiné à la revente, en échange de produit. Si les usagers peuvent parfois consommer à proximité des points de vente (y compris lorsqu'ils basent eux-mêmes leur cocaïne), il n'y a pas pour autant en région de "scène ouverte" de crack telle qu'elle existe dans le Nord-Est parisien. Au plus proche de la région, c'est seulement à Genève qu'une telle scène existe depuis plus de trois ans désormais<sup>23</sup> (à proximité de la gare Cornavin et de la salle de consommation Quai 9), avec l'arrivée de fabricants-trafiquants de crack aux profils proches de ceux que l'on peut rencontrer à Paris (ils vendent de très petites quantités<sup>24</sup>). Cette forte disponibilité du produit a occasionné une situation sanitaire et sociale très tendue du fait des effets intenses mais très fugaces du crack qui obligent à répéter les prises et l'achat de nombreuses fois dans la journée, chaque transaction pouvant être l'objet d'une altercation potentielle. Des usagers français fréquentent cette scène, mais pas particulièrement plus qu'avant l'existence de ce marché.

<sup>23</sup> Une étude réalisée par Addiction Suisse publiée en 2023 indique ainsi la très forte augmentation des demandes pour le crack sur la salle de consommation de Genève, et dans les dispositifs de soins alentours. Elle précise également qu'au niveau Européen « *l'EMCDDA rapporte lui aussi des chiffres en hausse avec environ 20'000 demandes de traitements liées au crack en 2020, soit trois fois plus qu'en 2016 où l'on en dénombrait environ 7'000 (European Monitoring Centre for Drugs and Drug Addiction, 2022). Deux pays voisins de la Suisse, la France et l'Italie, figurent parmi ceux ayant rapporté les hausses les plus importantes.* ».

Cf. « La problématique du crack à Genève : situation et réponses », rapport de recherche n°153, Nicole Egli Anthonioz et Franck Zobel, Ed. Addiction Suisse, Genève, 2023.

<sup>24</sup> « *Ils ont pour pratique de baser de petites quantités de cocaïne HCl qu'ils revendent ensuite sous forme de taffes ou de galettes. Lorsque la police les intercepte, ils n'ont que de très petites quantités en leur possession, généralement moins d'un gramme, ce qui explique la petite taille des saisies qui sont faites, mais aussi les faibles peines qu'ils encourrent. Le fonctionnement général de ce commerce de crack ne semble pas être pyramidal mais plutôt diffus et résulter de l'addition de personnes qui mènent, au moins en partie, leur trafic individuellement en respectant un certain nombre de règles et de pratiques collectives* ». Cf. étude précédemment citée. Pour cette étude, des cailloux de crack ont également été analysés et les résultats n'ont révélé que peu de différence entre les taux de pureté et produits de coupe de la cocaïne chlorhydrate, avec celle basée par les usagers et le crack directement vendu : « *les taux de pureté moyens étaient élevés, supérieurs à 70 %, et le principal produit de coupage était la phénacétine pour les deux types de crack* ». Cf. étude Op. Cit.

## Cannabis

La résine de cannabis est très largement disponible sur la région, en provenance majoritairement du Maroc et, plus à la marge, d'Espagne. Les saisies de plusieurs centaines de kilos sont fréquentes, mais certaines sont à destination d'autres régions/pays européens et ne reflètent donc pas le volume à destination du marché local. Quelques grosses cultures locales peuvent compléter l'offre (un entrepôt de 4000 pieds a été découvert en Isère, phénomène assez exceptionnel en ces proportions).

La revente au détail se fait en lieux fixes (fours), et en livraison, tous les réseaux proposant désormais un choix minimal de plusieurs variétés de résines et d'herbes : plusieurs gammes de « filtrés », du « mousseux », avec des prix standards alentours de 5-6 € pour la résine et 10 € pour l'herbe, mais qui peuvent monter selon les variétés et les concentrations en THC (jusqu'à 30-40 € le gramme, pour des herbes en provenance des USA par exemple, affichant plus de 40 % de THC, proposées sur des menus de comptes sur applications, et saisies par les forces de l'ordre occasionnellement). Des concentrés de cannabis (« wax », « rosin », « moonrock »), peuvent parfois être également proposés y compris dans les points de vente fixes, et sont occasionnellement saisis dans des appartements nourrices, ainsi que du matériel de fabrication (presse, bonbonne de



Cigarettes électroniques jetables de THC, saisies par les forces de l'ordre. TREND 2023©



butane pour faire du BHO, etc.), avec de nouveaux design associés. Des gommes, des sirops et des Puff de THC complètent l'offre, aux goûts fruités divers, et aux taux de THC jusqu'à plus de 90 % annoncés (et généralement légèrement en deçà selon les analyses effectuées). Ces produits restent très marginaux (du fait notamment des prix relativement onéreux, 40-50 € le gramme ou la fiole de sirop) mais permettent une apparente diversité des propositions et un marketing associé aux couleurs et imaginaires fruités qui rend l'ensemble de l'offre très attractive pour les consommateurs.

## Héroïne

L'héroïne est disponible en région sur des points de vente de type « fours » en banlieues lyonnaises et plus marginalement grenobloises, également via des points de vente dans les centres de nombreuses petites villes, ou même petites communes rurales, et dans des espaces plus reculés en campagne (y compris par les réseaux albanais cf. p.11). Elle est également vendue par livraison dans des villes mais aussi en campagne, avec des comptes sur application dédiés (rarement multiproduits) parfois associés à un point de vente fixe. La voie postale peut également être utilisée. Les prix au gramme ont continué de diminuer en 2023, mais les tarifs varient considérablement d'une ville à l'autre, du simple (15 voire 10 € le gramme à Valence) à plus du double (30 parfois 40 € à Grenoble), avec un prix courant en région lyonnaise alentours de 20 € au détail, et la fréquente propositions de vente au prix pour 50 ou 20 € (nombre de gramme imprécis), voire même désormais 10 €. Les réseaux albanais maintiennent leur particularité en proposant des zips de 5g (80-100€), et parfois également une héroïne présentée comme « pure » pour 40/50 € le gramme (généralement dosée alentours de 45-50 % dans les analyses effectuées, soit 3 à 4 fois plus que les autres, cf. plus bas). Ils peuvent parfois proposer également un mélange de produits de coupe prêt à l'emploi (paracétamol et caféine) donné ou vendu pour 2 € le gramme.

Selon les réseaux, les points de vente et les périodes, l'héroïne se présente soit sous forme de poudre marron/beige très claire à foncé, soit compactée en caillou, avec ou sans points noirs, quelques soient



les produits de coupe utilisés ou son taux de pureté. Ce dernier est extrêmement variable (entre 5 et 25 %, cf. partie analyses de produits p. 59) et parfois surprenant pour les usagers qui ne sont pas en mesure de connaître la concentration. Il est ainsi rapporté plusieurs cas de surdoses y compris pour des usagers très tolérants au produit, après l'usage d'héroïnes vendues à un tarif habituel et sans mise en garde quant à leur pureté. Certains usagers vont ainsi prendre pour habitude de mélanger plusieurs types d'héroïne différentes après les avoir testées chacune, afin d'obtenir les effets souhaités.

La dénomination « marr' » (pour « marron ») semble être largement revenue à la mode, dans les réseaux, auprès des acheteurs, et conséquemment auprès des forces de l'ordre également. D'autres termes servent aussi à promouvoir le produit, en désignent pour certains la particularité (pureté, provenance, etc.), et se trouvent de plus en plus souvent utilisés sur les applications (*black tahar, korros (iranienne), china white, khela, H4, héroïne diamant...*).

Le début d'année 2024 laisse entrevoir une possible baisse de la qualité de l'héroïne associée à une augmentation du prix, voire à une diminution de sa disponibilité, présentées par des usagers et des revendeurs comme résultant de la situation en Afghanistan<sup>25</sup>, sans que des éléments probants ne permettent à l'heure actuelle de l'attester.

## Kétamine

L'augmentation de l'offre de kétamine est corrélée à une demande croissante (cf. parties marginalité urbaine et espaces festifs), faisant apparaître quelques grosses saisies (plusieurs centaines de grammes et jusqu'au kilo) qui n'existaient pas auparavant sur la région. Principalement vendue par livraison, elle est désormais également disponible dans certains fours. Son prix diminue également : 30 voire 20 € le gramme contre 40 il y a quelques années.



Sur les comptes de livreurs, une forme *crystal/needle/paillette* (avec ou non des indications sur la cuisine nécessaire avant usage) coexiste avec la forme poudre. Parfois il est fait mention du pays d'origine (ex. « *indienne* »).

Capture d'écran de différents comptes proposant de la kétamine sous différentes formes. TREND 2023

Certains réseaux la proposent déjà mélangée avec d'autres produits, pour correspondre aux pratiques de consommations répandues en espaces festifs (cf. p.46), par exemple en association avec la cocaïne (« Calvin Klein ») ou avec des amphétamines (« KiteSurf »).

<sup>25</sup> L'arrivée au pouvoir du régime des Talibans a conduit à la destruction d'une grande partie des cultures de pavot à opium, et laisse supposer une pénurie d'héroïne à venir, l'Afghanistan produisant l'essentiel de l'héroïne consommée en Europe. Cf. « Afghanistan Opium Survey », ONUDC Research brief, novembre 2023. [https://www.unodc.org/documents/crop-monitoring/Afghanistan/Afghanistan\\_opium\\_survey\\_2023.pdf](https://www.unodc.org/documents/crop-monitoring/Afghanistan/Afghanistan_opium_survey_2023.pdf)

## Protoxyde d'azote

Nous mentionnions en 2022 le protoxyde d'azote comme un produit faisant nouvellement l'objet de ventes structurées, par livraison ou en points fixes. Cette tendance perdure en 2023, les « four à proto » ou « fours à ballons » sont toujours en service. Certains



Flyer proposant la livraison de protoxyde d'azote sur Grenoble. TREND 2023

ont leur flyer promotionnel et se rendent visibles au loin par des ballons accrochés dans l'espace public, vendant les bonbonnes à 20 ou 25 €, et 40 € le tank. Des comptes proposent à la livraison des quantités parfois très importantes



Capture d'écran d'un compte proposant la livraison et vente sur place de protoxyde d'azote en région lyonnaise. TREND 2023

(jusqu'à la palette), mais aussi une diversification de goûts fruités, d'emballages (phosphorescents, à l'effigie de jeux vidéo, antigel...), des bouchons silencieux, etc., et lui associent parfois la livraison d'autres produits légaux (poppers, alcool). Plusieurs dizaines de tonnes ont été saisies en région lyonnaise, généralement dans des poids-lourds en provenance des Pays-Bas, ou dans des box de stockage sur l'agglomération. Du protoxyde d'azote est parfois saisi également dans des appartements-nourrices où se trouvent également d'autres produits stupéfiants, et ce dans différentes villes de la région.

## Autres drogues vendues en livraison ou en espaces festifs

Les autres produits psychoactifs ne font pas l'objets de ventes en points fixes pérennes, ils n'y sont que parfois proposés en sus, voire en cadeaux (MDMA dont ecstasy, LSD). Leur vente se fait essentiellement par livraison (via des comptes sur applications ou via un numéro direct de revendeur) ou au sein des espaces festifs : **ecstasy/dose de MDMA** (parachute) à l'unité (8-10 €) ou en lot avec tarif décroissant, **amphétamines** au gramme entre 10 et 20 € (très peu présentes sur les comptes sur applications), **LSD** (goutte ou buvard) et **2C-B** (comprimé) à 10 €, **3-MMC/CMC** entre 30 et 40 € le gramme (parfois vendue 10 € la dose en parachute). De manière marginale il est possible de trouver de la **méthamphétamine** proposée sur des comptes par livraison. Cela est plus fréquent en zone transfrontalière avec la Suisse, mais de nouveaux comptes sur *Telegram* en proposent également en région lyonnaise depuis peu, avec un tarif beaucoup moins onéreux que par le passé (80 € le gramme). Reste à confirmer via des analyses qu'il s'agit bien de méthamphétamine, et de déterminer sa pureté.

La disponibilité du **tucibi** ou « **coke rose** », observée depuis le milieu d'année 2022 en région grenobloise et lyonnaise, semble décliner depuis la fin du printemps 2023 où des achats (et des consommations) étaient encore mentionnés avec un prix très variable (entre 40 et 80 € le gramme). Depuis, si le produit peut encore se trouver sur quelques comptes, de grosses promotions et l'absence d'achat par les usagers interrogés, plutôt déçus des effets, laisse penser que les réseaux n'arrivent plus à écouler les stocks. C'est également le constat fait par les forces de l'ordre qui saisissent des lots dans des appartements nourrices qui semblent « rester sur les bras » des trafiquants. Le LPS a analysé une dizaine de ces saisies, sur plusieurs villes de la région, et chaque fois le mélange MDMA et kétamine est retrouvé, une fois avec en plus du 2C-B.

## Médicaments opioïdes et psychotropes

Les trois médicaments opioïdes Subutex®, Skénan® et méthadone (sirops et gélules) ont toujours la même disponibilité que l'an dernier en centre-ville de Lyon et de Grenoble : points de vente très localisés pour le Subutex® à Lyon, et uniquement désormais par interconnaissance pour la méthadone et le Skénan®. Il s'agit donc d'un marché peu organisé, mais la constance des prix cités spontanément par les usagers prouve sa pérennité (3-5 € le cachet Subutex® 8mg, 5-10 € la gélule de 200mg de Skénan®, 5-7 € la gélule ou la fiole (40mg) de méthadone). La disponibilité de ces molécules est très variable dans les autres villes de la région.

Le trafic de Lyrica®, initialement uniquement développé à Lyon et marginalement à Grenoble, s'étend à d'autres points de la région, et notamment dans la Loire. Il s'organise de moins en moins à partir d'ordonnances volées ou falsifiées (du fait entre autres de la sécurisation de celles-ci), mais concerne désormais majoritairement des médicaments importés. Ceux-ci sont de contrefaçon en provenance d'Inde (via la Libye), possiblement d'Algérie également, mais aussi sortis clandestinement de laboratoires de fabrication en Algérie, aux Pays-Bas et en Espagne. Ils sont ramenés sur la région par des réseaux de trafics, par bateau, train ou voiture, réseaux qui sont parfois en partie les mêmes que ceux organisant des passages clandestins de personnes migrantes (via l'Italie). Des plaquettes de prégabaline « Brieka » du nom de la marque grecque sont également retrouvées dans la rue à Lyon, importées probablement illégalement de Grèce.

L'importation et la revente sont principalement organisées par des trafiquants d'origine nord-africaine (algériens principalement) ou Est-européenne (Moldavie, Géorgie, Albanie) sur Lyon et Saint-Etienne. Ces derniers gèrent également parfois la revente d'autres produits stupéfiants. Les modalités d'organisation des réseaux pour l'importation sont similaires, avec l'usage de téléphonie cryptée pour les échanges, le transport en véhicule avec caches aménagées, et quelques arrivages par colis postaux. Les lieux de stockage sont rarement découverts par les forces de l'ordre, seules de petites saisies sont réalisées fréquemment sur les points de vente dans la ville, les personnes n'ont sur elles qu'un stock destiné à la journée ou demi-journée de vente. Le prix de la gélule est relativement variable mais ne dépasse jamais quelques euros (2-5).

En région lyonnaise, ces points de vente sont principalement localisés en centre-ville (3<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> arrondissements) dans un périmètre très restreint, où coexiste également la revente à la marge de **Rivotril® et de tramadol**. Villeurbanne (quartiers de Charpenne et des Buers) est mentionnée, par les forces de l'ordre et par des usagers, pour connaître ce type de trafic également.

Ce sont en majorité des jeunes migrants qui sont en charge de la vente au détail de ces produits. L'organisation du trafic est parfois très hiérarchisée, et peut être en fonction de l'ancienneté des jeunes sur le territoire, voire de leur pays d'origine. Ces jeunes commencent souvent d'abord par la revente de cigarettes à la sauvette avant de se voir confier celle des médicaments. Au-delà des jeunes migrants, ou d'usagers adultes d'origine magrétine ou des pays de l'Est (cf. partie marginalité urbaine p.38), ce marché de rue peut également fournir des usagers français et beaucoup plus insérés socialement. Ce sont notamment des étudiants qui y trouvent une aide à la concentration ou une visée anxiolytique, des jeunes mineurs rencontrés par des équipes de prévention spécialisées qui le consomment avec du cannabis pour amplifier les effets, et d'autres travailleurs adultes pour la gestion du stress et une recherche anxiolytique en fin de journée. Ces usagers ne font pas partie des populations étudiées par le dispositif TREND et leurs consommations ne sont donc pas documentées plus en détail.

## Les prix des principales drogues en région lyonnaise et grenobloise en 2023

Prix en euros, pour 1 gramme sauf mention contraire. **Prix rapportés par les consommateurs rencontrés dans les différents espaces investigués**

Produits		Prix	Commentaires
Cannabis	Herbe	Prix courant : 8-9 Prix bas : 6 Prix haut : 12	Prix stable, quelques soient les reseaux et secteurs géographiques
	Résine	Prix courant : 5 Prix bas : 3 Prix haut : 8	Prix stable, quelques soient les reseaux et secteurs géographiques
Cocaïne		40-60	Baisse générale, mais écarts importants selon les contextes d'achat (50, voire 40 sur certains points de vente, 60 à 80 lors d'événements festifs, jusqu'à 100 € si annoncée pure), Vente au demi-gramme 30-40€ Vente au prix (10/ 20 €)
MDMA/Ecstasy	Comprimé	8-10	Réduction si achat de plusieurs unités
	Poudre	40-60	Variation du prix selon les réseaux
Amphétamine/speed		15-20	Vente en contexte festif, rarement en livraison
Kétamine		Prix courant: 30 à 40 Prix bas: 20	Baisse du prix, et disponibilité croissant dans certains fours et en livraison
3-MMC		20-50	Variabilité du prix en fonction de la proximité avec le revendeur, disponible en livraison
LSD		10 (buvard ou goutte)	Prix constants Réduction si achats de plusieurs unités.
Héroïne		Prix courant :20-30 Prix haut :50-60 (qualité supérieure) Prix bas: 10 euros	Uniquement héroïne brune. Baisse des prix dans les fours. Réseaux albanais avec ventes de zip (5 g.) à 80-100 € Vente au prix de + en + observée (10-20-50 €)
Médicaments opioïdes	Méthadone	Prix courant : 5-10 (fiole de 60 ou 40 mg)	Ventes de gélule et de sirops
	Sulfates de morphine (Skénan®)	Prix courant : 5-10 (gélule de 200 mg)	Très peu de ventes observées depuis 2019
	BHD (Subutex®)	Prix courant : 3	Augmentation, de moins en moins de ventes organisées
Autres médicaments psychotropes	Prégabaline (Lyrica®)	3-5 (le comprimé)	Prix rapportés à Lyon et Grenoble, plutôt en hausse
	Benzodiazépines	1 ou 2 (le comprimé)	Valium® et Seresta® principalement

# Usages et usagers de drogues dans les espaces de la marginalité urbaine

---

## Profils des usagers, condition de vie et de consommations

### Profils des usagers de drogues en précarité sur la région

La grande majorité des personnes usagères de drogues en grande précarité rencontrées dans les CAARUD de la région ou par des professionnels de maraudes diverses (Samu social, maraudes à destination de jeunes migrants, etc.), et par les observateurs TREND dans la rue ou en squats, sont des hommes (environ 80 %). Les quelques femmes rencontrées sont rarement esseulées, elles font généralement parties de groupes composés d'hommes ou sont en couples avec un homme.

Une part importante de ces personnes touche le RSA, dont le revenu de solidarité jeunes sur la Métropole de Lyon, d'autres bénéficient de l'AAH, certains exercent des missions d'intérimaires occasionnellement, et quelques jeunes travaillent via le dispositif TAPAJ<sup>26</sup>. Nombreux sont ceux qui survivent également grâce à la mendicité, malgré la grande variabilité des sommes récoltées quotidiennement. La revente occasionnelle ou plus régulière de certains produits psychoactifs peut compléter des revenus, mais aussi permettre de ne pas avoir à payer sa propre consommation, qu'il s'agisse de médicaments, de cocaïne, d'héroïne ou de cannabis. De très jeunes (parfois mineurs) usagers de drogues à la rue, rencontrés à Lyon comme à Grenoble, ne bénéficient d'aucuns minima sociaux et ne survivent que grâce à la mendicité et aux aides alimentaires.

La situation de personnes migrantes en grande précarité et consommatrices de drogues, pour certaines très récemment arrivées en France, est également documentée par le dispositif TREND. Elles sont principalement d'origine maghrébine (de jeunes migrants algériens sont rencontrés dans la plupart des villes, jusqu'à Aurillac), des pays de l'Est de l'Europe (géorgiens, tchéchènes, polonais, Roms). De jeunes guinéens sont également rencontrés par des observateurs TREND et repérés par les forces de l'ordre sur des points de deal. D'autres nationalités sont mentionnées à la marge (sénégalais, maliens, ukrainiens). Ces personnes fréquentent très peu les CAARUD, mis à part les géorgiens et russophones depuis des années<sup>27</sup>, bien qu'ils soient mentionnés comme beaucoup moins présents depuis environ 2 ans entre autres du fait des nombreuses OQTF (Obligation de quitter le territoire français) dont ils ont fait l'objet. Ces personnes étrangères peuvent être rencontrées par des maraudes dédiées, dans des lieux d'accueil de jour, ou par les observateurs TREND. Elles sont consommatrices de produits parfois spécifiques (Lyrica® et Rivotril® chez les personnes d'origine maghrébine) mais aussi de produits plus classiques dont certains concernent désormais l'ensemble des usagers en grande précarité, notamment la cocaïne. Il s'agit exclusivement ou presque d'hommes. Les femmes migrantes usagères de drogues et en grande précarité sont extrêmement rarement rencontrées par des services médico-sociaux, à l'exception des associations de soutien aux travailleuses du sexe/personnes en situation de prostitution, qui mentionnent des usagères d'origine roumaine ou d'Afrique subsaharienne.

---

<sup>26</sup> Travail alternatif payé à la journée.

<sup>27</sup> Cf. rapports Trend précédents concernant la diaspora géorgienne.

## Espaces de vie et de consommation

Dans les centres-villes de Lyon, Grenoble et d'autres plus petites villes de la région, il est rapporté à la fois un nombre plus important de personnes à la rue, et une invisibilisation progressive de celles-ci. Les campements se font de plus en plus cachés et à l'écart des grands axes piétonniers où ils étaient implantés avant et pendant les confinements liés au COVID. Nombre de squats ont été délogés, et divers arrêtés préfectoraux ou municipaux continuent de rendre la vie plus difficile à ces personnes (interdiction de la mendicité, de posséder plus de deux chiens, de consommer de l'alcool sur la voie publique, etc.). Par endroit, la présence policière est décrite comme plus oppressive et les usagers de drogues à la rue ont plus de difficulté à négocier leur présence avec les équipages de CRS désormais très présents et avec lesquels ils ont moins de liens qu'avec les policiers municipaux. Les consommations sont ainsi concentrées dans certains espaces spécifiquement investis par les usagers, et plus à l'abris des regards, dans les parcs et terrains vagues (notamment à Grenoble), toilettes publiques, parkings souterrains, alentours d'installations de chantier, en centre-ville comme en quartiers périphériques. Quelques places publiques en centre-ville continuent d'être investies par des usagers qui attirent souvent sur eux opérations policières et couverture médiatique (par exemple la place Mazagran à Lyon, le Tonkin à Villeurbanne...) au motif de la visibilité des consommations et du trafic, et du climat d'insécurité supposé en résulter.

### Focus sur les territoires péri-urbains lyonnais

La mission d'observation TREND conduite depuis début 2023 dans les quartiers périphériques lyonnais résulte du constat d'un déficit de données concernant les profils d'usagers qui y vivent ou y consomment, leurs pratiques et les conséquences sanitaires associées. Ces usagers sont rarement rencontrés par les équipes de maraudes y compris celles des CAARUD qui, à effectif constant, ne peuvent que difficilement pourvoir à l'ensemble des besoins de ces territoires pourtant fortement concernés (faisant dire à un travailleur social qu'il s'agit là de ZRR pour « Zone de Reconquête de Réduction des risques »).

« Il y a tellement de coins et on n'est pas assez pour aller voir tous les quartiers. Et il faut pas lâcher ce qu'on fait déjà » (intervenante CAARUD Lyon).

Concernant les campements installés, les équipes qui y interviennent (notamment Médecins du Monde et les PASS mobiles) n'ont pas de spécialisation dans le domaine des drogues et les réticences des usagers (qui vivent parfois là en famille) à évoquer leurs consommations sont importantes.

Pour autant les consommateurs sont nombreux dans ces territoires périphériques, les pharmacies de certains quartiers distribuent chaque année de plus en plus de seringues, et parfois même des pipes à crack, fortement demandées par les usagers.

Les données collectées cette année dans le cadre de TREND ont permis de documenter à minima des espaces de consommation, en plus des pratiques de reventes (cf. p.12). Ces espaces sont parfois extrêmement discrets et les traces de consommation difficiles à trouver, parfois à l'inverse ils sont extrêmement visibles et très fréquentés. Ainsi à Vaulx-en-Velin, Villeurbanne, Vénissieux, des terrains vagues, des parkings souterrains, des véhicules abandonnés, et de petits campements éphémères installés çà et là, constituent des espaces de fortune destinés à consommer les produits généralement achetés sur des points de vente à proximité. La multiplicité des « fours » occasionne en partie ces scènes de consommation alentours, y compris par des usagers venant d'autres départements et qui consomment dans leur véhicule quelques rues plus loin avant de repartir.





Intérieur d'un camion abandonné servant de lieu de consommation, Vaulx-en-Velin. TREND 2023©

Dans ces lieux, plusieurs centaines de seringues sont visibles par endroit, des feuilles d'aluminium servant à fumer l'héroïne, de même que les traces de consommation en lien avec la cocaïne basée (bouteilles servant de pipe à eau, pipes en verre). Certains usagers rapportent la spécificité pour eux du crack et le désir de consommer au plus vite après l'achat, qui les conduit à une consommation immédiate quand bien même elle se ferait dans des conditions moins tranquilles que s'ils attendaient de rentrer au domicile, si domicile il



Pipe artisanale servant à fumer la cocaïne, Vaulx-en-Velin. TREND 2023©

Il y a, ou même sur un campement situé plus loin. Certains expliquent ainsi que « avant de se mettre au crack » ils n'avaient jamais consommé dans l'espace public, y compris l'héroïne qu'ils pouvaient injectée depuis

plusieurs années. Les usagers fréquentant ces scènes peuvent tout autant n'avoir aucun logement ou hébergement et vivre sur celles-ci, ou à proximité, ou bien être logés/hébergés ailleurs mais préférer consommer dans ces espaces, également parce qu'il n'est pas forcément possible de le faire dans leur lieu de vie (présence de conjoints, enfants, parents ou professionnels à qui il faut dissimuler la consommation). Mais dans les quartiers la possibilité de consommation est aussi fonction de paramètres divers : présence policière, répression de riverains excédés par la présence d'usagers, et répression des revendeurs eux-mêmes qui par endroit chassent les usagers des alentours (cf. p.13). Les espaces sont ainsi majoritairement dissimulés (bords de canal, fond de parking...), et les toilettes publiques peuvent aussi constituer des lieux de consommation plus préservés des regards, mais dans des conditions d'hygiène toujours très mauvaises.



Toilettes publiques servant de lieu de consommation, Villeurbanne. TREND 2023©

« Derrière [nom du supermarché], nous avons trouvé à peu près 200 seringues...et c'est un endroit qui fait vraiment flipper...tu peux crier, il y a personne... il y a des gens qui viennent consommer à cet endroit ... [...] C'est un lieu établi avec des règles... il y a des gens qui font la manche autour ...et tu peux aller chopper vers [gare...] donc c'est vraiment un coin hyper stratégique...Dans l'entrepôt il n'y a pas d'eau et d'électricité.... Il y a des gens qui viennent régulièrement, qui habitent là et qui consomment et c'est leur routine...et y'a des gens qui viennent squatter, juste consommer, ...et il y a aussi des jeunes qui viennent consommer du proto...du coup ça à l'air de tout se mélanger » (intervenante en CAARUD, Lyon).

Par ailleurs, de nombreuses bouteilles d'alcool et des bonbonnes de protoxyde d'azote sont parfois retrouvées dans ces espaces, témoignant de la diversité des consommations et de la co-présence potentielle de plusieurs profils d'usagers qui cherchent chacun des lieux de consommation éloignés des regards, voire des lieux de consommation collectifs.

L'accès au logement et à l'hébergement est toujours très problématique dans les villes de la région, y compris à Saint-Etienne qui faisait auparavant figure d'exception (le prix des loyers pouvant être couvert par les APL). A Lyon, les centres d'hébergement affichent souvent complet, le 115 est saturé (beaucoup d'usagers ne prennent même plus la peine de l'appeler) et le Samu social, qui en 2023 dénombre 14 000 personnes à la rue dans le Rhône (un chiffre qui aurait doublé en 5 ans)<sup>28</sup>, en est

<sup>28</sup> [https://www.francetvinfo.fr/sante/precarite-il-y-a-14-000-personnes-qui-sont-en-demande-d-hebergement-sur-la-metropole-de-lyon-indique-le-directeur-general-d-alynea\\_6192150.html](https://www.francetvinfo.fr/sante/precarite-il-y-a-14-000-personnes-qui-sont-en-demande-d-hebergement-sur-la-metropole-de-lyon-indique-le-directeur-general-d-alynea_6192150.html)

réduit à réaliser une campagne de dons pour mener à bien ses missions. Les personnes s'organisent tant bien que mal dans ces campements ou squats plus excentrés, dans des conditions toujours précaires et parfois insalubres, notamment pour les plus jeunes migrants encore sous tentes par endroits. Certains usagers bénéficiant d'un appartement via un dispositif d'accompagnement peuvent se trouver à héberger plusieurs personnes de leur entourage restant à la rue. Ces « colocations sauvages » génèrent des pratiques de solidarité (mutualisation des revenus de la manche, des produits psychoactifs, de l'aide alimentaire, etc.) et contribuent à faire perdurer les sociabilités nées dans la rue, mais elles occasionnent aussi parfois des problématiques de cohabitation avec les voisins (allées et venues régulières, présence de nombreux chiens...) et entre les personnes (saturation de l'espace, consommations omniprésentes et plus difficilement régulables, etc.) et ne perdurent que rarement dans le temps.

Le fait d'avoir enfin accès à un hébergement stable ou un logement autonome peut conduire beaucoup d'usagers à réguler leurs consommations, diminuant ainsi celles qui servaient à supporter les conditions de vie à la rue, ou les conditions d'hébergements difficiles de certains foyers d'hébergement d'urgence (proximité, punaises de lit, etc.). Mais d'autres indiquent également que cela a pu les amplifier. En effet, le temps qui n'est plus occupé à survivre à la rue (manche, déplacement sur des espaces de consommation, recherche d'hébergement d'urgence, etc.) est parfois alors comblé par des consommations, qui ne connaissent plus de limites de temps et d'enjeux de discrétion dans ce nouvel environnement.

Néanmoins, même amplifiées, les consommations s'effectuent dans de meilleures conditions d'hygiène, en particulier pour l'injection, limitant drastiquement les risques, et dans un cadre permettant à des professionnels spécialisés d'y proposer des accompagnements à la consommation et un usage du matériel à moindre risques de manière beaucoup plus efficace.

*« Enfin faire de la vraie RDR concrète parce que le lieu du logement s'y prête. Y'a personne qui écoute, il n'y a personne autour, tu es chez la personne. Et du coup on peut quand même pousser les pratiques de RDR hyper loin dans ce contexte-là. [Pour] les gens qui le souhaitent, ils ont des conditions sanitaires et un accompagnement qui peut le permettre »* (travailleur social, dispositif d'accès à l'hébergement).

*« Tu te rends compte que même les gens qui sont connus ou qui fréquentent les CAARUD depuis des plombes, en fait, il y en a plein avec qui il y a un taf énorme encore à faire. [...] Le mec il a peut-être accès à plein d'infos, mais il a aussi des pratiques finalement un peu crades parce que les conditions de vie à la rue font que [c'est pas possible autrement] ... »* (travailleur social, dispositif d'accès à l'hébergement).

Le fait d'habiter à plusieurs dans un même lieu peut aussi permettre de sécuriser en partie des consommations, « c'est notamment le cas pour les usagers du squat F. qui mutualisent le matériel de consommation et qui répartissent entre chaque pièce les kits de naloxone auxquels ils se sont formés mutuellement » (observatrice TREND). De plus, la collectivité favorise des pratiques d'auto-support que ne connaissaient pas toujours les usagers les plus isolés.

*« Au-delà du passage de la rue à un habitat, il y a aussi une espèce de quotidien collectif partagé, en tout cas pour ceux qui vivent dans les chalets [cabanons individuels du dispositif] et comme conséquence positive, ça peut aussi être un espace de discussion collectif. Et des fois ils font de la RDR un peu entre eux quoi. Ça permet une discussion commune parce qu'il y a une vie collective qui se passe sans nous [les professionnels] »* (travailleuse sociale, dispositif d'hébergement collectif).



## Focus sur deux phénomènes notables : usage majoritaire de cocaïne-basée ; jeunes migrants maghrébins consommateurs de Lyrica®

Ces deux phénomènes sont observés depuis plusieurs années et déjà décrits dans les trois précédents rapports. Ils restent néanmoins toujours fortement d'actualité et s'amplifient en partie, mobilisant largement autour d'eux les services médico-sociaux, du fait de leur conséquences sanitaires et sociales importantes.

### L'usage de cocaïne et cocaïne basée omniprésent

Les personnes usagères de cocaïne sont toujours plus nombreuses dans les files actives de l'ensemble des CAARUD de la région, mais aussi dans celles de nombreux CSAPA, et également chez les populations en grande précarité qui ne sont pas rencontrées par ces structures (dont des personnes migrantes et travailleuses du sexe). L'accessibilité de la cocaïne est toujours plus importante (prix en baisse et vente au micro-détail dans des points de vente multiples, cf. p.22), et de nombreux usagers alternent ainsi temps de manche, achat et consommation immédiate, et ce plusieurs fois par jours, notamment quand les points de vente sont proches du centre-ville.

La voie fumée est de plus en plus privilégiée par les usagers partout en région (en plus de l'injection, ou alternativement, parfois selon la qualité supposée de la cocaïne), pour l'obtention d'un effet particulier désormais recherché par la grande majorité d'entre eux. Les achats mutualisés, la cuisine et la consommation collective de la cocaïne-basée sont fréquents, contribuant à la diffusion de la pratique chez de nouveaux usagers. Ceux-ci peuvent être très jeunes, parfois moins de 20 ans et déjà consommateurs quotidiens.

L'ensemble des CAARUD distribuent ainsi toujours plus de pipes à crack (le nombre a encore doublé pour certains), contraints parfois de restreindre les quantités données par personne pour être en mesure de fournir le plus d'usagers possible. Des professionnels de maraudes non-spécialistes en RdRD ont également commencé à en délivrer au vu de la demande (à Lyon et Grenoble). Les CSAPA distribuent également de plus en plus ce matériel, et voient régulièrement certains de leurs patients sous TSO et jusque-là consommateurs occasionnels de cocaïne passer à une consommation régulière par voie fumée. Ils le découvrent précisément du fait de la demande de pipe à crack, mais aussi par l'aggravation rapide de leur situation sanitaire et sociale, occasionnée par cette consommation (cf. page suivante)<sup>29</sup>. La distribution de matériel permet aussi aux CAARUD et CSAPA de rencontrer un public jusque-là inconnu et qui ne vient que pour chercher des pipes. Les restrictions d'accès (quantité limitée par personne) ont également contribué à l'arrivée de nouveaux usagers qui étaient jusque-là fournis par d'autres : « *des usagers de la rue qu'on voyait pas avant, et pas forcément dans des situations de précarité, insérés, qui travaillent. Qui consomment ponctuellement ou régulièrement* » (travailleuse sociale en CAARUD, Rhône-Alpes).

---

<sup>29</sup> Ainsi un CSAPA mentionne, après avoir interrogé l'ensemble de sa patientèle sous méthadone y compris de longue date, que plus de 70 % d'entre elle consommait de la cocaïne avant d'entrer dans le programme TSO. S'il ne s'agit donc pas d'usages récents du produit, plus de la moitié indique par ailleurs être passée à une forme fumée récemment, « *avec des patients qui se dégradent, qui jusqu'à présent, ne nous demandaient pas d'aide, pensant pouvoir gérer leurs consommations de cocaïne, mais à partir du moment où ça passe sous crack, ça devient beaucoup plus déstructurant à tous points de vue, et du coup, ils viennent nous demander de l'aide et on se retrouve, nous, avec ce type de profils de patients* » (médecin en CSAPA, Lyon).

En milieu carcéral et centres de semi-liberté, dans plusieurs établissements de la région, le phénomène est semblable : forte disponibilité de la cocaïne, nouveaux usagers qui la consomment par voie fumée, et, plus rarement, délivrance de matériel de consommation (là aussi limité en quantité par personne du fait de la demande très importante).

Au niveau de l'espace transfrontalier avec la Suisse, la situation est plus marquée encore du fait de la proximité de la scène du crack genevoise, que fréquentent quelques usagers français.

D'ailleurs à Genève aussi, « *cette évolution [du nombre de personnes usagères de crack] ne peut être que partiellement expliquée par l'arrivée de nouveaux consommateurs et de nouvelles consommatrices mais davantage par un changement de consommation chez ceux et celles qui fréquentaient déjà la structure. La consommation intensive de crack, mesurée ici par le nombre de passages à Quai 9, semble donc s'être développée en grande partie chez d'anciens consommateurs qui ont modifié leurs habitudes de consommation mais aussi au sein de populations nouvellement inscrites, et ce en particulier depuis 2020* »<sup>30</sup>.

### ***Des difficultés spécifiquement mises en lien avec la cocaïne***

Les conséquences sanitaires et sociales de la cocaïne sont donc largement décrites comme plus rapides et plus importantes que celles de la plupart des autres produits consommés, que ce soit pour des usagers rencontrés en CAARUD, en CSAPA, mais aussi par les ELSA<sup>31</sup> et services de sevrage hospitaliers. Les demandes d'admissions relatives à la cocaïne ont d'ailleurs augmenté dans plusieurs de ces services. La cocaïne basée, et plus encore quand elle est directement vendue sous cette forme, précipite et accentue les dommages à différents niveaux.

**Conséquences somatiques :** en plus des problématiques typiques de l'injection (dégradation du réseau veineux du fait de la forte corrosivité de la cocaïne, abcès, endocardites, etc.), celle spécifiquement liées à la voie fumée sont importantes, avec la dégradation de l'état pulmonaire, parfois déjà visible sur des radiographies après quelques mois de consommation intense. Nombreux sont les usagers à souffrir d'essoufflements importants, de toux, parfois d'emphysèmes. Plus généralement ils sont également très amaigris (« *physiquement cadavériques* » indique un travailleur social de CAARUD lyonnais), et certains ont des brûlures conséquentes aux doigts. A cela s'ajoute des accidents épisodiques liés à des surdoses : tachycardie, hyperthermie, ou plus gravement AVC, crise d'épilepsie, convulsions, jusqu'à conduire à des décès, dont plusieurs ont été répertoriés sur la région. Des appels aux pompiers et passages aux urgences ont été mentionnés de nombreuses fois par des usagers fréquentant les CAARUD de plusieurs villes, que la cocaïne ait été consommée par injection, fumée, ou même sniffée. Les usagers se font parfois surprendre par les effets alors jugés particulièrement puissants et inhabituels, que la forte teneur de certaines cocaïnes peut en partie expliquer (cf. partie analyse de produits p.58). De rares usagers rapportent toujours chercher particulièrement ce « flirt » avec la surdose, dont les effets sont assez spécifiques à la cocaïne et consécutifs au flash provoqué par l'injection.

---

<sup>30</sup> Cf. étude précédemment citée. La part des usagers ayant consommé au moins une fois du crack dans l'année est ainsi passée de 9 % en 2015, à 17 % en 2017, 27 % en 2020, 45 % en 2021, pour atteindre 62 % en 2022.

<sup>31</sup> Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie

**Conséquences psychiques :** la problématique addictive est très largement rapportée par les usagers et les professionnels qui les accompagnent, caractérisée par une perte de contrôle de la consommation (quantité, fréquence, craving). A nouveau, cela est rapporté plus encore là où la cocaïne est vendue directement sous sa forme basée (crack).

*« Un crackeur qui fait sa base, il a des cycles de 3h-4h. Trouver 60 ou 80 €, acheter la coke, la transformer, la fumer, il en a pour quelques pipes. Quelqu'un qui consomme du crack en galette [acheté tel quel], c'est des cycles de [quelques dizaines de minutes]. [...] faire la manche pour trouver 10 balles, acheter le caillou, fumer, re-10 balles, caillou, fumer, re-10balles, caillou, fumer. On est sur des cycles très court donc au niveau psychique et au niveau rapport au monde et à la temporalité... »* (Intervenant en CAARUD Rhône-Alpes).

De fait, la vente de sachets de 10 € de cocaïne (cf. partie trafic), même si elle n'est pas encore basée, est également un facteur raccourcissant les cycles de consommation et favorisant l'addiction.

Certains usagers indiquent ainsi préférer retourner à la consommation d'héroïne jugée beaucoup plus gérable pour eux, et qui plus est maitrisable avec des traitements de substitution, là où la cocaïne les laisse totalement démunis en cas de manque ou de difficulté de gestion des consommations.

Des symptômes de grande irritabilité, voire de paranoïa (notamment avec des délires de persécution), sont très fréquemment rapportés chez des usagers intensifs de cocaïne et notamment fumée, qui peuvent donner lieu à des faits de violence et d'agressivité. Ces variations émotionnelles importantes troublent les professionnels pourtant très proches de certains usagers. *« C'est parfois des gens qu'on connaissait avant et on n'avait pas forcément noté ce trait-là chez eux. Donc on fait quand même vite le lien avec la consommation de crack »* (intervenante en CAARUD, Auvergne).

Le syndrome d'Ekbohm (délire d'infestation parasitaire) est toujours cité, avec des usagers qui demandent parfois une aide spécialisée en dermatologie voire en parasitologie. Les irritations (eczéma, plaque rouge, boutons, etc.) causées par les grattages intempestifs et tentatives d'extraction des parasites imaginaires peuvent amplifier les démangeaisons et aggraver les symptômes.

Pour certains usagers déjà concernés par des troubles psychiques, la consommation de cocaïne peut contribuer à amplifier les symptômes, même si elle en masque parfois certains, et peut être précisément consommée à des fins de régulation de ceux-ci (ou des effets secondaires des traitements). A l'hôpital psychiatrique, des soignants rapportent la difficulté de prise en charge des patients qui continuent de consommer durant leur séjour, et la mise à mal du traitement de ce fait. Des décompensations et conduites suicidaires durant les phases de redescende après des périodes de consommation intense sont également rapportées, la cocaïne précipitant ces troubles généralement déjà existants.

La forte agressivité, les violences, voire les tentatives de meurtres, rapportés chez certains usagers de cocaïne fréquentant les CAARUD et CSAPA, sont à la fois à mettre en lien avec l'effet du produit ainsi que le soulignent les intervenants, mais également à resituer dans le contexte de vie générale des usagers caractérisé par la grande pauvreté, où les problématiques d'argent sont souvent à l'origine des tensions.

**Conséquence sociales :** déjà dans une situation économique précaire, les consommations importantes de cocaïne contribuent à appauvrir plus encore les usagers, dont beaucoup contractent des dettes conséquentes (parfois directement auprès des réseaux qui peuvent exercer des moyens de pression notamment lorsqu'ils connaissent leur adresse du fait de la livraison à domicile), ne sont plus

en mesure de payer les loyers, et perdent parfois les hébergements qu'ils avaient mis plusieurs années à obtenir y compris par l'intermédiaire de dispositifs d'accompagnement.

*« Clairement, [chez nous] les gens qui consomment de la coke, quelle que soit la forme, [...] et qui n'ont pas de mesure de protection, c'est clairement des gens qui payent pas de loyer quoi. Quand on fait la liste de ceux qui ne mettent jamais 1 € dans le loyer, clairement, on a en face la liste des consommateurs de coke sans mesures de protection »* (Intervenant social, dispositif d'accès à l'hébergement, Lyon).

Les retours à la rue sont ainsi fréquents, et des pratiques de prostitution en échange de produit, ou pour recouvrir une dette, sont également citées (elles concernent des femmes comme des hommes). Il est également fait mention d'amendes voire de peines de prison du fait d'actes délictueux commis sous l'effet de la cocaïne ou du fait de conséquences indirectes de son usage intensif et des problématiques associées.

*« La prison c'était une conséquence indirecte entre guillemets. Le mec se fait virer de chez lui par les dealers, il se retrouve mal dans la rue, il a agressé quelqu'un dans la rue mais suite à toutes les conséquences, tout ça. Et puis il a pris huit mois fermes parce que le jour où il s'est fait foutre dehors, il a fini par mettre un pain à quelqu'un qui lui a mal parlé. C'est de l'indirect quoi. Mais on va dire en termes de conséquences sociales quand même, ça rentre dedans »* (Intervenant social, dispositif d'accès à l'hébergement, Lyon).

Le cercle vicieux de la précarisation est particulièrement souligné par certains intervenant concernant le crack : les doses se vendent à faible coût à des usagers ayant très peu de moyens, et son potentiel addictogène précipite l'appauvrissement de ceux-ci et les dommages sociaux associés. Les transactions d'achat/vente souvent multi-quotidiennes pour ce produit favorisent également les tensions inhérentes.

### ***Difficultés multiples dans l'accompagnement sanitaire et social des usagers de cocaïne***

Au vu de l'ensemble de ces conséquences, les professionnels de divers services rapportent de grandes difficultés dans l'accompagnement des usagers, qui conduisent parfois à des fermetures temporairement. Ainsi la salle de consommation Quai 9 ne reçoit plus de consommateurs de crack depuis l'été 2023 après plusieurs mois de fermeture, et certains CAARUD ferment parfois pour la journée, du fait des tensions importantes. Leurs accueils collectifs sont ainsi décrits comme « plus tendus » du fait de comportements agressifs d'usagers entre eux et envers les professionnels, conduisant parfois à des exclusions très inhabituelles pour ce type de structures.

*« On a dû prendre des mesures, c'est tout nouveau pour nous d'exclure des gens, de devoir prendre des mesures de sécurité, ça reste encore très rare. C'est arrivé trois fois cette année contre zéro les autres années ... [...] c'est nouveau pour nous et c'est lié chaque fois à cette consommation-là »* (Intervenante en CAARUD, Auvergne).

En CSAPA également, la délivrance de matériel peut cristalliser des tensions importantes lorsque celui-ci n'est pas possible à toute heure, pour des usagers très impatients de consommer quand les points de vente se situent à proximité (cf. p.31).

La RdRD peut s'en trouver réduite aux besoins fondamentaux : permettre aux usagers de se reposer et de manger (certains lieux proposent désormais des repas), et jugée minimaliste quand il n'est pas toujours possible d'aller plus loin avec les usagers pour limiter des risques et dommages associés à la consommation de cocaïne basée : pas de traitement de substitution, peu d'amélioration des problématiques sanitaires via le matériel distribué du fait de la voie fumée et de la toxicité de la cocaïne

(contrairement au matériel stérile et à la pratique maîtrisée de l'injection d'héroïne, associé à la disponibilité de médicaments de substitution, qui permet à des usagers de préserver leur santé pendant de nombreuses années). Les professionnels mettent toujours l'accent sur la transition de l'ammoniaque au bicarbonate pour le basage de la cocaïne du fait de la moindre toxicité du second, et ce via des tentatives diverses de supervision des pratiques<sup>32</sup>. Quelques centres de soin proposent des consultations spécialisées pour la cocaïne et des sevrages hospitaliers, mais il est mentionné également le manque de structures d'accueil pouvant permettre de mettre à l'abris ces consommateurs très précaires : espaces où dormir la nuit, se restaurer, mettre à l'abris ses affaires. Les études préfigurant le projet de HSA à Lyon préconisaient ainsi l'intégration d'un espace de consommation de crack de même qu'un lieu de repos nocturne.

Concernant le soutien médicamenteux, l'absence de traitements suffisamment efficaces conduit les médecins à chercher des solutions étayées par des logiques cliniques et des retours d'expériences d'usagers. Des MSO et médicaments de gestion du trouble de l'usage d'alcool sont ainsi parfois proposés pour gérer les usages de cocaïne ou soutenir les tentatives de sevrage, à des usagers déjà habitués de ces traitements (parce qu'ils avaient une prescription récente ou ancienne, ou parce qu'ils les achetaient déjà sur le marché de rue) et qui ont d'eux-mêmes constaté une efficacité vis-à-vis de la cocaïne.

*« La méthadone, souvent, ils demandent de l'augmenter pour gérer les descentes de cocaïne, et y a aussi des patients qui décrivent que l'augmentation de la méthadone aide à diminuer la consommation [de cocaïne]. C'est pas juste pour la descente, quoi. [...] Je trouve que dans les prises en charge, on vient à discuter des deux en parallèle »* (Médecin en CSAPA, Métropole Lyonnaise).

Certains usagers non consommateurs d'opiacés ont également fait des tentatives de soulagement du manque de cocaïne décrites comme relativement satisfaisantes avec le Subutex®, et sollicitent alors une prescription auprès de leur médecin. Certains médecins ont également spontanément proposé du Subutex® à des usagers pour les aider vis-à-vis de leur consommation de cocaïne, pas forcément donc par méconnaissance de l'indication thérapeutique de la buprénorphine (en théorie réservée aux patients dépendants aux opiacés). En effet, la buprénorphine est mentionnée par certains médecins comme pouvant particulièrement agir sur le craving et les troubles émotionnels, du fait de la multiplicité des fonctions des récepteurs opioïdes dans le cerveau humain (récepteurs également en jeu dans les troubles de l'usage de l'alcool et ses traitements), estimant que la molécule pourrait d'autant mieux convenir que la méthadone à cet effet.

*« Aujourd'hui quand on a un patient dépendant qui vient nous voir avec une codépendance opiacés et coke, comme ça, j'ai plutôt tendance à essayer de lui « vendre » la buprénorphine... [...] J'ai une patiente qu'on a mise sous Buvidal®... on a fait relais-méthadone sous Buvidal®, et elle décrivait un craving beaucoup moins important pour la cocaïne... d'être passée de la métha au Buvidal®, elle avait des consommations moins importantes de cocaïne aussi »* (Médecin en CSAPA, Lyon)

---

<sup>32</sup> Distribution de sachets de bicarbonate, animation d'ateliers parfois dénommés AERLIB (accompagnement et éducation aux risques liés au basage, en référence au protocole AERLI concernant l'injection) visionnage de vidéos et tutoriels, etc. L'usage de procaïne a été testé dans plusieurs CAARUD comme alternative à la cocaïne pour les mises en situation concrètes, mais semble peu concluant. « L'utilisation de cette molécule divise : si pour certains elle représente un média, une aide à la discussion, une familiarisation au geste du basage au bicarbonate, pour d'autres sa réaction est trop éloignée de la cocaïne (temps de chauffe trop long, galette difficile à faire sécher ensuite) et ne permet pas de transmettre une information et une technique précise » (observatrice TREND).

Plus à la marge, les retours d'usagers quant à la gestion du craving avec la N-acétylcystéine (Mucomyst®) restent très mitigés. Quant à l'usage de Ritaline® (méthylphénidate) pour le sevrage de la cocaïne ou la régulation de son usage, il reste peu répandu du fait de la difficulté d'obtenir le produit sur le marché de rue, et la molécule n'a pas d'indication de prescription à ce titre.

## L'usage de Lyrica® chez les jeunes migrants maghrébins

Nous avons largement décrit la situation des jeunes migrants maghrébins à Lyon dans le précédent rapport. Leur situation est en partie semblable en 2023 :

Les mêmes quartiers sont investis comme lieux de sociabilité, de consommation et de vente de produits (en particulier les 3<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> arrondissements et Villeurbanne), ces espaces étant fortement sectorisés en fonction de la nationalité des jeunes (marocains, tunisiens, algériens) et parfois des produits vendus (Lyrica®, Rivotril®, tramadol et cigarettes).

Leurs consommations restent semblables avec des visées principalement euphorisantes et anxiolytiques : Lyrica®, Rivotril®, alcool, parfois tramadol. Le protoxyde d'azote et l'ecstasy sont également cités à la marge, et désormais la cocaïne fait également partie du panel. Elle est principalement sniffée (rarement fumée), et les jeunes la découvrent en France contrairement au Lyrica® qu'ils sont toujours nombreux à avoir déjà consommé en Algérie (obtenu par prescription ou donné par des amis) et parfois en Libye lorsqu'ils sont passés par ce pays durant le parcours migratoire. L'ecstasy, également découverte en France, est consommée sur un mode plutôt occasionnel et festif.

Les problématiques sanitaires et sociales sont toujours similaires aux années précédentes, et d'autant mieux documentées que nombre de professionnels sont désormais en charge de l'accompagnement de ces jeunes, y compris lorsqu'ils deviennent majeurs : des équipes mobiles de différentes associations, des dispositifs de coordinations de parcours de soin (Darjely), des consultations dédiées (notamment au SUAL). Les CAARUD et les CJC ne pouvaient que difficilement répondre aux problématiques de ces jeunes, dont les besoins mais surtout les modalités de rencontre et d'accompagnement sont spécifiques.

Quelques points d'approfondissement peuvent être apportés cette année, concernant l'usage de Lyrica®, et les motivations à l'usage de drogues plus largement en lien avec les conditions de vie et le parcours migratoire de ces jeunes.

Le Lyrica® reste le produit majoritairement consommé, et parfois revendu, toujours très disponible sur Lyon (cf. p.26), et ses appellations sont toujours multiples : *saroukh* (fusée en arabe), *taxi* (certains génériques ayant une couleur jaune similaire aux taxis algériens), *Pfizer* (du nom du laboratoire le commercialisant), *PGB* (pour prégabaline). « *Certains jeunes le comparent à de "l'alcool en gélule"* » indique un médecin, ses effets euphorisants et anxiolytiques étant en partie semblables. Les doses consommées sont toujours importantes, plusieurs comprimés par jours parfois dilués dans un soda, et certains jeunes en consomment jusqu'à plusieurs dizaines à l'occasion d'une soirée spéciale ou dans des moments de vie particulièrement difficiles. La tolérance au produit peut devenir très importante nécessitant d'augmenter les dosages, et les syndromes de manque sont particulièrement douloureux et invalidants (angoisses très fortes, douleurs importantes, impossibilité de sortir et de communiquer avec d'autres, d'aller travailler, etc.) sans compter le risque épileptique accru. La période de Ramadan durant laquelle certains jeunes ne souhaitent plus consommer de Lyrica® est ainsi à risque majeur de symptômes de manque (et de surdose au moment de la reprise), de même que les périodes d'incarcérations où le sevrage est alors involontaire. Des scarifications et des tentatives de suicide sont notamment rapportées à cette occasion et mises en lien avec le manque de Lyrica®.

Les incarcérations (dont l'enfermement en CRA) peuvent d'ailleurs résulter de passages à l'acte commis sous l'emprise de Lyrica® à haute dose, ou conséquentes à la grande précarité aggravée par l'usage de produits : vols et petits cambriolages, casses de véhicule pour y dormir, possession d'armes

blanches, trafics, etc. Obtenir illégalement du Lyrica® en détention implique également des dettes qu'il s'agira de payer une fois à l'extérieur, ou durant le temps de l'incarcération.

Les conditions d'hébergements (hors hôtels et foyers pour les jeunes reconnus mineurs), quand elles sont connues, sont décrites comme extrêmement précaires : véhicules, squats éphémères, appartements occupés à nombreux avec des horaires de roulement. Ces hébergements sont souvent obtenus en échange d'une participation au trafic (cf. p.15) et parfois également contre de l'argent.

Les jeunes qui acceptent de raconter une partie du parcours migratoire évoquent des faits parfois traumatiques : perte de proches, maltraitance physique (tabassage, y compris par la police d'autres pays) et psychique (dont privation de sommeil et de nourriture) d'où résulte une souffrance importante (cauchemars, angoisses, syndrome de stress post-traumatique, dépression).

Les troubles psychiques peuvent par la suite être « réactionnels à la précarité » ainsi que l'indique un rapport du Comède publié en 2021<sup>33</sup>, et en lien avec les mauvaises conditions d'accueil sur le territoire national. Les attentes vis-à-vis de la possibilité d'avoir un emploi sont vite déçues, et les espoirs de pouvoir construire une vie meilleure (parfois idéalisée depuis le pays d'origine par l'intermédiaire des réseaux sociaux) disparaissent au fil des mois. La violence perpétrée à leur rencontre (par les réseaux de trafics notamment), y compris par d'autres jeunes dans la même situation, contribuent à aggraver ces difficultés, et occasionne des conséquences somatiques parfois importantes : « *des agressions qui engendrent forcément des traumatismes, et des blessures, des coups, des coups de couteau, c'est pas des petites bagarres de collégiens* » (psychologue en établissement pénitentiaire pour mineurs). Une médecin en charge de consultations d'addictologie dédiée à ces jeunes explique ainsi passer du temps à ausculter ces blessures, et rapporte également des problématiques dentaires parfois en lien. Les accidents (de trottinette, de scooter, ou autres) résultant de mise en danger sous l'effet de produits, sont également fréquents. Au vu de ces nombreux risques, un intervenant souligne son soulagement paradoxal à l'annonce de l'incarcération de certains jeunes qu'il pense alors plus à l'abris de violences graves entre les murs de la prison :

*« Au moins pour cinq ou six jeunes, je disais bah heureusement qu'ils sont en prison et qu'ils sont pas aux urgences. Ce n'est pas pour la punition, c'est plutôt pour la protection, tu vois c'est ça [...] En ce moment on en a un qui est décédé, un autre qui est dans le coma [...] ».*

La difficulté d'aller se faire soigner peut également résulter de la crainte de se déplacer avec des documents d'identités, du fait du risque de contrôle de police quand leur situation n'est pas régularisée.

Les consommations de produits prennent place au cœur de ces souffrances multiples (somatiques et psychiques) et conditions de vie particulièrement difficiles, et contribuent à les amplifier. Le fait de prendre part au trafic enferme un peu plus ces jeunes dans des dépendances aux réseaux, et contribue à rendre les molécules d'autant plus accessibles, quand elles leurs sont devenues souvent nécessaires.

---

<sup>33</sup> <https://www.comede.org/wp-content/uploads/2021/11/rapport-sante-mentale-MNA-web.pdf>

## Autres consommations sans évolution notable

### Substances opioïdes

L'**héroïne** est toujours largement disponible cette année dans l'ensemble des villes de la région, son prix relativement bas et la possibilité d'achat de petites quantités (cf. partie trafic) contribuant toujours à sa diffusion auprès des usagers précaires. Cette année encore certains n'arrivant plus à se procurer du Skénan® (pour lequel ils avaient réussi à conserver une prescription ou un accès via d'autres usagers) sont revenus à la consommation d'héroïne (cf. rapport précédent pour plus d'informations à ce sujet). L'héroïne est injectée et fumée, certains CAARUD distribuant par endroits plus d'acide ascorbique (servant à diluer l'héroïne dans l'eau en vue de son injection) que les années passées. Son usage est également rapporté par des populations en grande précarité qui ne sont pas connues des CAARUD, notamment chez des femmes travailleuses du sexe, et chez des personnes vivant dans des campements en banlieues lyonnaises.

La consommation de **méthadone** hors cadre thérapeutique (obtenue sur le marché de rue et/ou injectée) est toujours citée même si les marchés de rue semblent moins actifs qu'auparavant. L'injection de méthadone sirop est moins repérée (en lien peut-être avec la baisse des usagers d'origine géorgienne dans les files actives des CAARUD qui constituaient l'essentiel des pratiquants) mais des aiguilles épicroâniennes spécifiques à cette pratique sont toujours retrouvées dans l'espace public à Lyon. L'injection de gélules (après dilution dans l'alcool) est par contre régulièrement citée alors qu'elle restait extrêmement rare par le passé, par des usagers des CAARUD de plusieurs villes.

Le **Subutex®** reste marginalement consommé en injection par des personnes ayant débuté cette pratique il y a de nombreuses années. Peu de nouveaux usagers sont rencontrés, et rares sont ceux qui l'obtiennent au marché de rue (qui n'existe presque qu'à Lyon) du fait des prescriptions relativement accessibles en médecine de ville.

A l'inverse le **Skénan®** est devenu beaucoup plus difficile d'accès (cf. rapports précédents), son usage par injection est toujours rapporté pour des personnes qui ont réussi à maintenir leur prescription, ou qui l'obtiennent sur un marché de rue devenu beaucoup plus confidentiel et généralement par bouche-à-oreille et interconnaissance.

Très à la marge, du **tramadol** peut être obtenu sur le marché de rue (Lyon et Grenoble) et parfois sur prescription et être consommé hors cadre thérapeutique, de même que du **fentanyl**, obtenu sous forme de patch (Durogésic®) que les usagers machent ou diluent pour extraire la substance active.

**Les pratiques d'injections des opiacés** conduisent toujours à des **problématiques sanitaires** pour nombres d'usagers, et les CAARUD rapportent toujours des abcès, des « poussières » (chocs anaphylactiques) et d'autres problématiques veineuses, résultant parfois de l'usage de citron pour la dilution de l'héroïne, des excipients du Subutex® (amidon de maïs), ou de la consistance sirupeuse de la méthadone. Quelques cas d'endocardites sont également rapportés, ainsi que des amputations suite aux complications des problèmes veineux. Des overdoses mortelles et non mortelles ont été rapportées dans plusieurs villes de la région (Lyon, Grenoble, Clermont-Ferrand) avec la consommation d'héroïne ou de méthadone. Les rumeurs autour du fentanyl apparaissent régulièrement à ces occasions (y compris parfois pour des surdoses de cocaïne) mais n'ont jamais été confirmées par



aucune analyse, ni de produits, ni toxicologique lors d'admissions à l'hôpital. Certaines de ces overdoses ont pu être reversées par naloxone, administrée par l'entourage ou parfois par l'utilisateur lui-même « se sentant partir », et par les secours lorsqu'ils ont été appelés. La distribution de naloxone est toujours importante dans les CAARUD qui fournissent également des lieux d'hébergement souhaitant mettre à disposition de leurs habitants cet antidote, de plus en plus connu des usagers et des professionnels du secteur médico-social plus largement.

*« Certains usagers le gardent en permanence sur eux, d'autres en disposent sur le lieu de vie (parfois un dans chaque pièce), d'autres (in)forment leur entourage, famille/amis à l'utilisation des kits. Cette année, j'ai entendu beaucoup de retours d'utilisation, voire des auto-administrations. Si la naloxone est de plus en plus présente dans les discours, il me semble que les CAARUD doivent continuer à former les usagers : beaucoup pensent que la naloxone élimine le produit du corps, et que pour ne pas être en manque ils vont devoir reprendre leur dose quotidienne de méthadone. Les secours ne sont que très rarement appelés, etc. » (observatrice TREND).*

## Autres médicaments psychotropes

Nous avons décrit les usages de **Lyrica**<sup>®</sup> chez les jeunes migrants (cf. p.38), sachant que le produit est également consommé par des personnes d'origine magrébine adultes et résidant parfois en France depuis de nombreuses années, ainsi que par des usagers originaires des pays de l'Est, lesquels fréquentent parfois les CAARUD.

Certains de ces usagers lui associent également le **Rivotril**<sup>®</sup>, même si cette molécule est beaucoup moins disponible sur le marché de rue que le Lyrica<sup>®</sup>, consommé pour ses effets euphorisant (notamment mélangé à l'alcool) et désinhibant (d'où son surnom de « mère courage » encore employé aujourd'hui).

Les **médicaments benzodiazépines** sont largement consommés également par les usagers en grande précarité, migrants ou non, et notamment le **Valium**<sup>®</sup> et le **Seresta**<sup>®</sup>, qu'ils obtiennent sur prescription médicale et également sur le marché de rue. Les comprimés sont parfois injectés, ou consommés per OS (avalés) en grande quantité. Sur le secteur transfrontalier avec la Suisse, le **midazolam (Dormicum**<sup>®</sup>) reste une molécule consommée et objet de revente entre usagers également, du fait de sa disponibilité sur le marché de rue à Genève. Il est apprécié pour ses effets anxiolytiques et hypnotiques, pouvant être très puissants en fonction des doses ingérées/injectées et d'autant plus lorsqu'il est mélangé à l'alcool.

## Kétamine

De plus en plus d'usagers en grande précarité indiquent consommer de la kétamine, notamment du fait de sa disponibilité (baisse du prix et achat par livraison), qu'ils sniffent ou plus rarement injectent en intra-musculaire, parfois en intraveineuse. Elle est souvent associée à d'autres produits, consommée parfois en alternance avec ceux-ci pour en réguler les effets (par exemple après la cocaïne-basée), ou pour en compenser le manque (d'alcool ou d'opiacés). Les usages sont parfois quotidiens et la kétamine peut devenir le principal produit consommé, notamment chez de jeunes usagers (une vingtaine d'années). Des problématiques de dépendance et d'accoutumance au produit sont alors rapportées de manière assez rapide après les premiers mois d'usage, de même que des problèmes somatiques (urinaires/rénaux) du fait de la toxicité spécifique de la kétamine pour ces organes, y compris chez des usagers parfois très jeunes, des cas rapportés par plusieurs CAARUD de la région.

## Amphétamines

Les amphétamines restent citées comme consommation occasionnelle la plupart du temps, seuls des usagers d'origine polonaise (de moins en moins rencontrés à Lyon et Grenoble) avaient pour habitude d'en faire un usage très régulier, généralement par injection.

## 3-MMC

La 3-MMC est citée de manière très marginale par des usagers qui se la procurent parfois en même temps que la cocaïne via des comptes de livraison sur applications. Un peu moins chère que cette dernière (la marge tend à diminuer au vu de la baisse du prix de la cocaïne) son prix s'établissant à 30 euros le gramme en moyenne, elle est consommée très occasionnellement et de manière récréative par des usagers relativement jeunes, en sniff ou en injection.

## Des problématiques d'accès aux soins constantes sur la région

Les difficultés d'accès aux soins des usagers en grande précarité sont rapportées depuis plusieurs années. Elles restent globalement très présentes en 2023, qu'il s'agisse de l'accès à des dispositifs de soins somatiques ou psychiques, à la médecine générale comme aux spécialités, dans les grandes villes comme dans les territoires plus ruraux.

L'accès à un médecin traitant est difficile pour nombre d'usagers de drogues précaires, du fait du manque de places dans les cabinets et du refus parfois de certains médecins d'intégrer à leur patientèle des personnes avec une problématique addictive pour laquelle ils ne se sentent pas forcément compétents. Ainsi, même des traitements basiques comme les antibiotiques peuvent être difficile d'accès et parfois faire l'objet de dépannage entre usagers.

L'accès aux soins spécialisés (dermatologie, cardiologie, psychiatrie, etc.) impliquent des délais importants pour la population générale. Les personnes en grande précarité n'échappent pas à la règle y compris lorsque leur état pourrait nécessiter une consultation urgente. Le risque de rater un rendez-vous attendu de longue date est également majeur pour ces personnes au vu des aléas de la vie en grande précarité, et des consommations importantes de produits : ne pas pouvoir se rendre au rendez-vous parce que l'on est en manque, que l'on doit faire la manche pour pouvoir manger ou s'acheter du produit, que l'on ne sait pas quoi faire de ses chiens, etc. A cela s'ajoute parfois la honte et la crainte de stigmatisation vis-à-vis d'un problème de santé directement lié à des consommations de drogues (notamment les problèmes dentaires), qui peut conduire certaines personnes à ne pas oser prendre rendez-vous. Des professionnels de CAARUD indiquent que la médiation qu'ils opèrent ne suffit pas toujours à lever les craintes ni à garantir un accès aux soins et à une prise en charge acceptable.

Les délais d'accès aux soins en addictologie peuvent également être très longs et ne vont pas en s'améliorant ces dernières années. C'est notamment le cas pour l'initialisation d'un traitement par méthadone. Cela s'explique par le manque de places en CSAPA, mais aussi par le départ en retraite de médecins généralistes habitués à accompagner des patients en relais pour la méthadone, laissant des files-actives de patient qui se retrouvent sans prise en charge dans plusieurs villes de la région.

*« C'est ce qui fait que les gens ne sortent jamais de la file active [des CSAPA], c'est tellement le parcours du combattant pour arriver à en avoir [de la méthadone] qui fait que même des usagers qui ont arrêté de consommer des opiacés, qu'ils le gardent et qu'ils disent "non mais vraiment on ne sait jamais, tu ne sais pas si tu retapes un peu, que t'as besoin de quelques fioles" » (Intervenant en CAARUD, Lyon).*

Ces difficultés amènent certaines personnes à se fournir en méthadone sur le marché de rue, ou auprès de leurs proches (amis, conjoint, connaissances) dans l'attente d'un rendez-vous en CSAPA qui n'arrivera que plusieurs mois plus tard. Cela peut occasionner aussi des problèmes de sous-dosage pour ceux qui cèdent alors une partie de leur traitement à leur conjoint.e par exemple.

# Usages et usagers de drogues dans les espaces festifs

---

## Type de soirées et tendances de fréquentation

### L'argument financier dans la fréquentation des espaces et les consommations

Il est une tendance transversale à l'ensemble des espaces festifs, y compris les scènes festives gay : l'attrait pour les soirées hors établissements, pour des motivations relatives à la plus grande liberté de consommation de drogues (quand certains établissements sont jugés très répressifs à cet endroit, impliquant fouilles, appel immédiat à la police, etc.) mais aussi et surtout pour le moindre coût financier qu'elles engagent. Les prix d'entrée (des clubs comme des festivals) sont souvent jugés trop élevés, tout comme les tarifs des boissons alcoolisées sur place. Les plus jeunes qui n'ont pas un pouvoir d'achat important sont particulièrement sensibles à cet aspect et se tournent donc prioritairement vers les soirées gratuites ou au faible coût d'entrée (soirées alternatives type free-party, ou organisées officiellement type open-air, les soirées privées au domicile, les apéro-mix dans des bars). Concernant les établissements festifs gays où des personnes cherchent également un partenaire sexuel potentiel, un constat très similaire est fait :

*« - C'est la problématique où tu payes ton entrée et après tu peux très bien ne pas trouver chaussure à ton pied on va dire...Tu fais le comparatif avec Berlin où l'entrée elle est gratuite et tu payes 1 € le vestiaire, tu fais un tour dans la backroom, ça t'intéresse pas, tu ressors [...] Et tu retournes dans un autre bar, ça coûte 1 €. Donc du coup il y a beaucoup de monde dans les bars...*

*- clairement, il y a beaucoup de jeunes qui ont déserté des trucs comme [nom d'établissement à Lyon] et autres, parce qu'on va pas se mentir, ça fait vite un coût. L'entrée en elle-même c'est pas énorme, même si c'est une dizaine d'euros, mais bon, si on y va ne serait-ce qu'une fois par semaine, tout de suite, ça pèse sur le budget [plus une conso à 10 euros], c'est ça qui est en train de les tuer, c'est le fait qu'ils [les gérants] essayent encore plus de se rattraper là-dessus [le prix de l'alcool] parce qu'il y a de moins en moins de monde » (échanges entres usagers de drogues gays, Lyon).*

L'argumentaire financier est aussi souligné concernant le choix de consommer certaines substances plutôt que d'autres. Le rapport effets-prix est ainsi largement commenté par des usagers des scènes festives commerciales et alternatives : une dose de MDMA ou parfois même de GBL permet plusieurs heures d'euphorie pour le prix d'un verre d'alcool en club, les drogues psychédéliques comme le LSD ou les champignons offrent une durée d'action encore plus importante pour le même prix. Le recours aux cathinones et en particulier la 3-MMC a pu être particulièrement mise en lien avec son faible prix en comparaison de celui de la cocaïne, même si le différentiel de prix tend à diminuer.

*« On dit que les drogues ça coute cher mais il y a des drogues à tous les prix. Et puis au final, même les plus chères, ça ne coûte pas plus cher que l'alcool les trois quarts du temps ! » (usager de drogues en espaces festifs alternatifs, la vingtaine).*

Les espaces décrits comme particulièrement fréquentés cette année sur l'ensemble de la région ont ainsi été :

- les **free-party** ; nombreuses sur la région (Ain, Loire, Rhône, Isère, Drôme...) et fréquentées pour la plupart par quelques centaines de personnes, mais plusieurs événements en ont également rassemblé plusieurs milliers (jusqu'à 6000). Les scénographies sont parfois extrêmement abouties, largement au niveau de celles de certains festivals, et les moyens logistiques peuvent être importants (mise à disposition d'eau, de toilettes, de stands de RdRD et d'espaces de repos...). Certaines free-party ont eu lieu à proximité direct d'une ville, dans des entrepôts par exemple, rendues de fait très accessibles. La « scène free-party » est décrite comme relativement dynamique, des sound-systems sont actifs depuis de nombreuses années et de nouveaux se créent régulièrement, qui ont souvent pour particularité de jouer à la fois dans ces espaces non déclarés mais également dans des événements légaux (favorisant la mixité des publics, cf. plus bas).

- les soirées de type « **calages** »<sup>34</sup> ; régulièrement organisées en espaces extérieurs sur Lyon et Grenoble, fréquentées parfois par plusieurs centaines de personnes. A quoi s'ajoute des **soirées plus spontanées dans des parcs** notamment à Grenoble, qui rassemblent également plusieurs dizaines voire centaine de personnes.

- les événements légaux types **open-air** ; souvent gratuits et organisés par des associations locales de musiques électroniques et généralement soutenue par la Ville, appréciées pour leur ambiance de « mini festival » et leur accessibilité. Le public y est relativement mixte en termes d'âge et de milieu social comme l'indique un organisateur grenoblois : « *Vu que c'est gratuit, c'est abordable, y'a plus de diversité que dans [un événement avec] une entrée payante* ». Débutant généralement tôt en soirée, des personnes peuvent également y venir avec de jeunes enfants, et d'autres en faire un lieu de *before* avant de rejoindre d'autres espaces festifs (free-party, bars, soirées en appartement ou même après leur fermeture pour rejoindre un établissement festif « tardif » *d'after*).

Ces évolutions de l'offre festive conduisent à toujours plus de mixité dans les publics et dans les tendances de consommations, des constats déjà mentionnés dans les rapports des six dernières années. Cela concerne les publics LGBTQIA+ qui fréquentent les scènes plus alternatives comme les free-party, de même que certaines soirées qui leur étaient propres sont largement fréquentées par un public hétérosexuel (« *cis hétéro* »<sup>35</sup>), en partie également parce qu'elles s'accompagnent parfois d'une certaine tolérance vis-à-vis des consommations. Pour autant la répression des usages dans certains établissements festifs gays a également conduit des usagers à désertier ces scènes.

*« Alors c'est vrai qu'on a perdu beaucoup d'établissements sur la région Auvergne-Rhône-Alpes, qui ont fermé, saunas, bars, lieux de convivialité. [Il y a] une plus grande responsabilisation des usagers, qui s'interdisaient, ou étaient extrêmement discrets, sur les prises de produits à l'intérieur des établissements, parce que je pense qu'ils ont pris la mesure du risque d'être repérés, et potentiellement du risque encouru par l'établissement. [...]. Par contre, effectivement, je retrouve tous ces*

---

<sup>34</sup> Soirée de musique techno organisée dans l'espace public urbain, sans autorisation, dont la programmation est annoncée plusieurs jours en amont (par bouche-à-oreille et via les réseaux sociaux) et qui nécessitent parfois de réserver sa place (même si l'événement reste gratuit).

<sup>35</sup> Le terme *cis*, pour *cisgenre*, renvoie aux caractéristiques d'une personne vivant en accord avec le genre qui lui a été attribué à la naissance, par opposition au terme *transgenre* renvoyant à une personne qui a changé de genre.

*usagers le week-end, dans les free parties, je les retrouve dans les teufs. Avant, moi, dans les teufs, je voyais très peu de personnes HSH<sup>36</sup> » (observateur TREND).*

Les soirées non déclarées et les lieux occupés illégalement dans des locaux en pleine ville font face à toujours plus de répression et fermeture/ expulsion. Ainsi moins de soirées type **Warehouse** ont été observées cette année, et plus aucun **squat** (ni à Lyon ni à Grenoble) n'a la capacité d'organiser des soirées de tailles conséquentes, restant à des échelles beaucoup plus discrètes et privées. Leur public se déporte donc sur d'autres types de soirées plus conventionnelles.

## Consommations en espaces festifs

### Produits présents sur l'ensemble des scènes investiguées

La consommation des produits suivants est observée sur l'ensemble des espaces festifs investigués, même si elle ne concerne pas les mêmes proportions d'usagers pour chacun des produits :

- **l'alcool** est omniprésent et consommé par une grande majorité d'usagers, même si son prix conséquent, lorsqu'il est vendu sur place dans les espaces commerciaux, restreint son accès pour nombre de personnes. Les mélanges entre alcool et autres produits notamment psychostimulants sont fréquents, et le rôle de l'alcool dans les effets ressentis est essentiel à prendre en compte, notamment s'agissant des expériences de surdose, *bad-trip* et autres malaises rapportés par les usagers et intervenants d'associations de RdRD.

- **le cannabis** est lui aussi partout présent, sous forme d'herbe et de résine majoritairement fumées, même si la vaporisation est également occasionnellement constatée, de même que l'usage de Puff avec des e-liquides de THC. Des space-cakes sont parfois consommés (et vendus) en free-party. Le CBD sous forme d'herbe est également présent dans les produits cités par les usagers sur l'ensemble des scènes festives. Il est plutôt présenté comme un produit d'usage quotidien et non spécifique aux festivités, mais il est néanmoins consommé sur place et parfois même vendu sur des stands dans certaines soirées. De nombreux usagers ont fait part de tests salivaires routiers réalisés par la gendarmerie aux abords de free-party (ou à l'occasion d'un trajet de la vie quotidienne) qui ont été positifs du fait de l'usage pourtant exclusif de CBD sous forme d'herbe. Par ailleurs, le recours à des sprays supposés neutraliser les traces de THC est mentionné par quelques usagers mais sans certitude quant à son efficacité.

- **la MDMA** est consommée sous forme de poudre sniffée ou gobée dans des parachutes (très rarement fumée au moyen d'une pipe ou d'aluminium), ou sous forme de cachets d'ecstasy gobés (plus rarement sniffés), aux effets réputés toujours particulièrement puissants et nécessitant de fractionner les doses. Rien de marquant n'a été observé en 2023 concernant la forme et les logos, les mêmes symboles variant peu d'une année à l'autre (*Punisher, Casa del papel, Snap, etc.*). La vente sur place est toujours constatée dans certains établissements, et dans la plupart des soirées non déclarées.

- **la cocaïne** est également vendue dans la plupart des espaces festifs, mais également très largement obtenue par les usagers en amont via des services de livraison (ou livrée sur le lieu de fête). Elle est majoritairement consommée sniffée mais la voie fumée peut être parfois constatée (plutôt en

---

<sup>36</sup> Hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes.



espaces alternatifs, mais aussi dans certains festivals). Les intervenants sur les stands de RdRD de lieux festifs commerciaux et festivals grand public (dont le festival d'Aurillac) indiquent néanmoins distribuer beaucoup plus de pipes qu'auparavant, à un public divers (usagers habituels de cocaïne basée qui en consomment par ailleurs et pas nécessairement sur le temps de la soirée, jeunes usagers et usagers saisonniers rencontrés les espaces festifs spécifiques aux stations de ski).

#### **La kétamine : une diffusion qui se généralise**

La kétamine, est le produit le plus commenté cette année par les usagers et les intervenants, en raison précisément de sa diffusion désormais à l'ensemble des espaces festifs (free party, festival, club, bar...).

Elle est majoritairement sniffée (sous forme de poudre ou de paillettes et parfois cuisinée sur place en free party/teknival), achetée sur place ou obtenue en amont par livraison de manière similaire à la cocaïne. Elle est souvent consommée en association avec d'autres produits (cocaïne, amphétamine, MDMA ou 3-MMC) afin d'obtenir des effets spécifiques. La variation des doses permet également une multiplicité d'effets de même que le mode de consommation, mais l'injection reste très marginale et réservée à des usagers habitués de cette pratique qui cherchent précisément un effet hallucinogène intense. Pour les autres, les prises de petites « traces » répétées dans la soirée (« *petites clés*<sup>37</sup> de ké ») permettent d'obtenir des effets divers, à la fois stimulants, de désinhibition favorisant la sociabilité, et de gestion de la redescende d'autres produits, particulièrement appréciés chez un public de plus en plus divers. Des usages plus quotidiens, hors des temps festifs, peuvent apparaître alors chez certaines personnes qui auront repéré l'intérêt de cette substance pour réguler divers troubles (décompresser après la journée de travail, calmer des angoisses et des symptômes dépressifs, des douleurs variées (dorsales, d'endométriose, menstruelles, etc.). La kétamine devient alors une alternative à d'autres produits (alcool) et traitements (anxiolytiques et antidouleurs) qui étaient jusque-là consommés pour ces mêmes motifs.

Sur les temps festifs, des usagers et intervenants rapportent fréquemment la difficulté de doser la kétamine qui laisse à certains une impression d'effets très aléatoires (selon le moment de la soirée, les autres produits consommés, l'état de fatigue, etc.) qui peuvent rapidement conduire à des K-hole (surdoses pouvant aller jusqu'au coma). Ces derniers sont fréquemment rapportés sur divers espaces festifs et parfois mis en lien avec le fait que le produit est mal maîtrisé par ces nouveaux usagers qui le comparent à la cocaïne (laquelle est moins susceptible d'occasionner des surdoses pour des quantités proches), voire confondent les deux produits. Ces effets intenses peuvent dénoter pour certaines personnes habituées d'événements où la kétamine n'était pas si présente auparavant, ainsi que le souligne cet organisateur de soirée dans un établissement commercial :

*« Y'en a toujours eu, des légumes qui se dorment dessus à cause de l'alcool et de la fatigue. Là c'est la même chose mais en pire. Parce qu'ils ont l'air inconscients. C'est pas quelqu'un qui dort de fatigue, c'est quelqu'un on a l'impression qu'il est dans le coma. Tu as aussi des phénomènes de tituber, perte d'équilibre voire regard fuyant qui peuvent effrayer des gens qui n'ont pas l'habitude de ce genre de choses. C'est très visible, c'est beaucoup plus visible que l'alcool. Et typiquement, c'est quelque chose dont je discute beaucoup avec les agents de sécu. Parce que des fois, ils sont là "mais qu'est-ce que cette personne a pris pour être dans un état pareil ? " Ils*

<sup>37</sup> Des usagers utilisent une clé pour y déposer une petite quantité de poudre et la sniffer directement à même l'objet.

*conçoivent pas à quel point ça peut être fort. Pour eux, quelqu'un de déchiré, c'est quelqu'un de déchiré. Mais y'a énormément de nuances quand tu dois prendre en charge quelqu'un de "déchiré" ».*

Au vu de la difficulté à maîtriser les effets, certains usagers évoquent ainsi leur stratégie de gestion de l'usage de kétamine et la nécessaire vigilance dont ils doivent faire preuve.

*« J'ai appris à me méfier, surtout avec la kétamine, tu peux avoir consommé toute la nuit et une petite pointe d'une autre ké va te faire une méga avalanche. Je fais toujours attention. Je préfère faire des cuillères<sup>38</sup> (kélières), plutôt des pointes, que des traces. Les traces ça va très vite, alors que si tu connais ta kélière, tu connais la quantité »* (usagère de drogues en espaces festifs alternatifs, 33 ans).

Au-delà des cas de surdoses, d'autres problématiques sont rapportées concernant l'usage de kétamine lorsqu'il devient fréquent, notamment une accoutumance avec la nécessité d'augmenter les doses, une addiction impliquant un mal être à l'arrêt, mais aussi des troubles cognitifs, et des problèmes urinaires et rénaux y compris chez des usagers relativement jeunes.

## Produits dont l'usage est restreint à certains espaces

**Les hallucinogènes** restent cantonnés aux scènes plus alternatives, qu'il s'agisse :

- **des champignons**, parfois vendus sur place en free party, ou encore achetés sur Internet ;
- **du 2C-B**, consommé en free-party et teknival, et plus rarement également en club et festival, via des comprimés avec logos, qui peuvent être vendus sur place ;
- **de la DMT**, qui reste assez présente en teknival et free party, y compris sous la forme de changa (feuilles végétales à fumer), et de nouveau mentionnée comme étant consommée via des cigarettes électroniques ou au moyen d'un vaporisateur dans le but d'en maîtriser au mieux les effets ;
- **du LSD**, qui a quant à lui été mentionné comme beaucoup plus présent en 2023 dans les espaces festifs alternatifs mais aussi assez largement en festival. Il est d'ailleurs aussi plus souvent apparu dans les menus de livraison de revendeurs multiproduits, et a plus souvent été saisi par les forces de l'ordre lors de perquisitions ou directement sur des revendeurs. Des buvards aussi bien que des gouttes sont consommés et vendus dans les espaces festifs, et parfois consommés dilués dans des boissons, ou encore sous forme de spray, dans une optique ou non de microdosage mais tout du moins de dosage plus léger d'un produit qui peut chez certains usagers être consommé tout au long de la soirée sans recherche d'effets hallucinogènes importants. Quelques cas d'usages de **1P-LSD** (analogue du LSD) ont été rapportés, comme alternative au LSD du fait qu'il soit encore possible de se procurer sur Internet, malgré son classement comme stupéfiant depuis 2021.

**Les cathinones** consommées en espaces festifs hors-chemsex, sont catégorisées ici pour la première fois, au-delà de la 3-MMC exclusivement. En effet, outre la 3-MMC apparue sur les scènes festives depuis 2 ou 3 ans, d'autres cathinones ont été significativement rapportées cette année (plusieurs fois, par des usagers différents sur des scènes diverses de la région) alors que jusqu'à présent de rares occurrences ne permettaient pas de les considérer comme des consommations significatives sur les scènes festives. C'est le cas de la 3-CMC achetée comme telle (et non par tromperie de 3-MMC), de la

---

<sup>38</sup> Outil sous la forme d'une très petite cuillère permettant de doser avec précision le volume de poudre.

3-MEC, de la 4-MMC (méphédronne), de la 2-MMC, cette dernière ayant été citée également par des jeunes rencontrés en CJC. Qu'il s'agisse d'une recherche d'effets propres à ces molécules, ou d'alternatives plus contraintes à la 3-MMC (laquelle fut plus difficile à trouver durant un temps du fait de l'interdiction au Pays-Bas, cf. rapport précédent), peu de retours précis quant à la qualité de ces effets ont été faits, ni concernant d'éventuelles conséquences sanitaires. La 3-MMC quant à elle reste consommée occasionnellement, gobée ou sniffée (avec des prises multiples dans la soirée), par des usagers de club, de festival, et de free party, qui en apprécient les effets propres, et pas simplement comme une alternative à la cocaïne motivée financièrement (la différence de prix étant de moins en moins significative). Elle est parfois même mélangée à celle-ci. La 3-MMC peut également être consommée spécifiquement pour ses effets favorisant la sexualité par des publics hétéro, bi ou homosexuels, dans des soirées où celle-ci est explicitement recherchée (cf. encadré p.51).

**Le protoxyde d'azote** apparaît comme moins présent que les années précédentes sur les scènes festives commerciales et alternatives, même s'il reste consommé régulièrement en free-party et en festival, où il est parfois vendu sur place à 1 ou 2 € le ballon. Il est également consommé par des personnes et dans des contextes non étudiés par le dispositif TREND (cf. encadré ci-dessous).

#### **Consommation de protoxyde d'azote hors des espaces festifs**

Le protoxyde d'azote est consommé hors des espaces festifs commerciaux et alternatifs étudiés par TREND, sur des temps néanmoins conviviaux réunissant plusieurs personnes : des « *soirées proto* », « *soirées ballons* », « *soirées chicha-ballon* » sont mentionnés par des jeunes qui le consomment sur des temps de sociabilité en extérieurs, parfois à bord de véhicules (« *soirées parking* »), et parfois-même en conduisant. Le protoxyde d'azote est également consommé par des personnes (jeunes ou non) impliquées dans des activités de trafic de stupéfiants sur des points de vente fixes ou parfois même durant la livraison, ainsi que le constatent des usagers, et des policiers (en observations directes ou via des écoutes téléphoniques). Il s'agit d'un usage servant la sociabilité, ainsi qu'à « *passer le temps* », en parallèle d'autres consommations potentielles (de cannabis notamment).

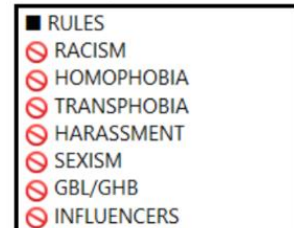
Les bonbonnes sont souvent abandonnées vides dans l'espace public, dans de nombreux centres-villes de la région, mais aussi sur des terrains vagues, en bord de quais, sur les boulevards périphériques, etc. A Lyon, plus de 20 tonnes ont été collectées par les services d'entretien en 2023. La consommation de protoxyde d'azote et les déchets occasionnés inquiètent à divers égards. Des municipalités prennent ainsi des arrêtés pour en interdire l'usage sur la voie publique passées certaines heures. Des CAARUD sont parfois sollicités par des professionnels divers (équipes de prévention spécialisée, policiers municipaux, ou même par des riverains) qui constatent les usages directement ou par l'intermédiaire des bonbonnes dans la rue. Pour autant le public des CAARUD n'est que rarement consommateur de ce produit, en dehors des usagers rencontrés lors des interventions en milieux festifs.

En prison également des cartouches de protoxyde sont parfois retrouvées, rentrées ici comme d'autres produits stupéfiants, par projection ou via les parloirs.



Bonbonnes de protoxyde d'azote, Vaulx-en-Velin. TREND 2023©.

Le **GBL/GHB** est marginalement présent en free-party ou teknival, parfois en soirée rassemblant un public LGBTQIA+. Il est consommé en amont de la soirée ou sur place, les fioles de GBL étant achetées via Internet ou auprès de connaissances. Plus rarement des personnes proposent des doses à l'achat sur place (pipette d'1 ou 2ml). Pour autant, la forte stigmatisation (« GHbophobie ») qui entoure cet usage volontaire de GHB du fait de son implication supposée dans les cas de soumissions chimiques en espaces festifs (pourtant non avérée par analyses toxicologiques dans la région ces dernières années) et sa réputation de « drogue du violeur » (largement véhiculée par les médias), est toujours de mise. Mais ce sont également les risques de surdoses accidentelles vis-à-vis d'un produit qui peut être difficile à doser, et plus encore s'il est consommé avec de l'alcool, qui conduit également certains organisateurs à ne pas souhaiter le voir circuler dans leurs événements, y compris privés. Des règles affichées sur place ou en amont via les réseaux sociaux ou les messages privés annonçant les soirées peuvent ainsi contenir des mentions explicites qui interdisent le GHB/GBL, parfois mis au même rang que d'autres comportements répréhensibles (sexisme, racisme, etc.).



Capture d'écran d'un message d'invitation à une soirée. TREND 2023.

*« Y'a eu des psychoses, les gens se sont auto-engrainés. Typiquement, ce qui leur aurait fallu, c'est de la RDR. Que les gens comprennent que... vous ne pouvez pas consommer volontairement du GHB comme ça dans un lieu comme ça, sans surveillance d'un entourage. C'est dangereux et en plus tu fous la latche [honte] sur la salle » (organisateur d'événement, 30 ans).*

Des usagers indiquent ainsi ne plus oser consommer du GHB/GBL par peur des représailles des organisateurs et des autres fêtards. Des revendeurs expliquent également qu'ils ajoutent du colorant aux doses de GBL vendues afin de prouver leur volonté de ne pas fournir un agresseur potentiel. Les organisateurs ont des craintes judiciaires, et certainement éthiques, vis-à-vis de ces risques de surdoses mais aussi concernant les risques de violences potentielles qui vont au-delà de la seule question du GHB.

En effet, la volonté de prise en compte plus largement des violences sexistes et sexuelles (VSS) est relevée dans de nombreux lieux de fête, commerciaux ou plus alternatifs, même si une partie de ce qui avait été mis en place pendant et après la période médiatique des cas de soumissions chimiques a depuis cessé (certaines maraudes, la présence d'associations de prévention des VSS, etc.). Par endroit, une ouverture à la RdRD concernant plus largement l'ensemble des produits (mise à disposition de matériel, espace de réassurance, formation des équipes de sécurité, etc.) a néanmoins perduré, mais cela reste extrêmement dépendant des organisateurs, indépendamment du type de festivités et quel que soit le type d'établissement et la ville où elles se déroulent.

Enfin, il n'est constaté aucun changement concernant les usages de **Poppers**, présents sur les scènes commerciales et parfois alternatives, ni **d'amphétamines** (toujours beaucoup moins présentes que la MDMA, et généralement en espaces alternatifs).

**Les médicaments benzodiazépines** font toujours partie des habitudes de consommation d'usagers de l'ensemble des espaces festifs notamment lorsqu'ils sont consommateurs de psychostimulants, pour gérer la redescende et trouver le sommeil à la suite de la soirée et les jours suivants. Ils les obtiennent sur prescription, et se dépannent parfois entre eux également.

## Consommations en contexte sexuel

Les consommations de produits dans le cadre de pratiques sexuelles sont de plus en plus souvent mentionnées durant les entretiens réalisés auprès d'usagers, bien au-delà des seuls contextes de chemsex, et par des personnes de diverses orientations sexuelles. Réservant le terme de chemsex aux rencontres exclusivement HSH, nous utilisons ainsi ici celui de *consommations en contexte sexuel*, voire *consommations à visée sexuelle*.

Ces consommations ont lieu à la fois :

- dans le cadre de « sexe-party » : l'expression renvoie à des soirées organisées dans un cadre privé, réunissant des publics hétéro-bi-homosexuels, et, au-delà de l'orientation sexuelle, par des personnes pouvant se définir par leur identité de genre comme queer, gender-fluide, etc. Ces rencontres ont parfois lieu en mixité choisie « *sans hommes cisgenres et hétérosexuels* » ainsi que l'indiquent des messages d'invitation. Au-delà de l'ambiance festive (musique, danse), le but affiché est de pratiquer une sexualité à plusieurs.

- à l'occasion d'une sexualité en binôme, que ce soit au sein d'un couple régulier ou très éphémère, avec un partenaire rencontré en soirée ou encore via une application de rencontre.

Les produits cités sont majoritairement la cocaïne (sniffée, parfois fumée), les cathinones et en particulier la 3-MMC (sniffées, parfois injectées), la kétamine (sniffée), la MDMA (gobée ou sniffée) et parfois le GHB/GLB (même si son usage dans les sexe-party peut également faire l'objet de réprobation pour les mêmes raisons que dans les soirées en établissements, cf. page précédente). Les produits sont généralement achetés en amont de la soirée, et se partagent parfois sur le moment entre partenaires, avec ou non des pratiques de RdRD associées (différents supports pour chacun des produits, non-partage de paille, etc.).

Au-delà de ceux favorisant la sociabilité dans un contexte de rencontre, une partie des effets recherchés est précisément à visée sexuelle : désinhiber, favoriser la sensualité, parfois la performance, amplifier le plaisir ressenti, etc. Rien de très nouveau donc, considérant que l'alcool (parfois la cocaïne ou la MDMA) pouvait remplir ces mêmes fonctions depuis des décennies. Mais c'est précisément désormais la disponibilité et l'usage de substances de plus en plus variées (kétamine, cathinones, GBL) qui donne une dimension notable à ce phénomène, dont il s'agira de suivre les évolutions ces prochaines années auprès des publics étudiés par le dispositif TREND.

# Pratiques de chemsex

## Stabilité du phénomène

Si les périodes de restriction de sorties liées au COVID (2020, 2021 et en partie 2022) ont été marquées par une fréquentation plus importante des soirées chemsex par de nouveaux usagers (cf. rapports précédents), le phénomène semble se stabiliser. Moins de jeunes hommes nouvellement initiés au chemsex sont rencontrés dans ces espaces, et par les structures d'accompagnement dédiées.

Pour le reste, les profils sont similaires et toujours caractérisés par une diversité importante en matière d'âge et d'origine sociale, qui se mélangent parfois, mais un certain entre-soi des classes les plus aisées est souvent de mise (notamment à Genève). Les soirées se déroulent ainsi dans des cadres possiblement variés :

*« On sait très bien, en fonction du quartier où on va, le public qu'on va avoir... On ne s'attend pas au même standing en allant faire un plan dans le sixième [arrondissement de Lyon], qu'en allant faire quelque chose du côté de Vaulx-en-Velin quoi » (chemsexeur, environ 30 ans, Lyon).*

Le niveau de vie de chaque participant va plutôt influencer sur le rôle possible à tenir : ainsi avoir un grand appartement permet d'être à l'initiative d'une soirée avec un grand nombre de personnes, de même qu'être en mesure de fournir des quantités de produits importantes. D'autres personnes participeront alors aux frais de manière plus modeste, ou échangeront d'autres services (notamment sexuels, mais aussi leur présence-même à la soirée) contre des produits.

*« Oui c'est un moyen aussi de faire venir des gens, de fournir. Tu vois quand tu dis "il y a ce qu'il faut"...ben, ça sonne à la porte. Voilà. C'est une méthode aussi de subventionner ton plan...Tu peux dire du coup, moi j'ai 100 grammes, allez ! ... » (chemsexeur, environ 40 ans, Lyon).*

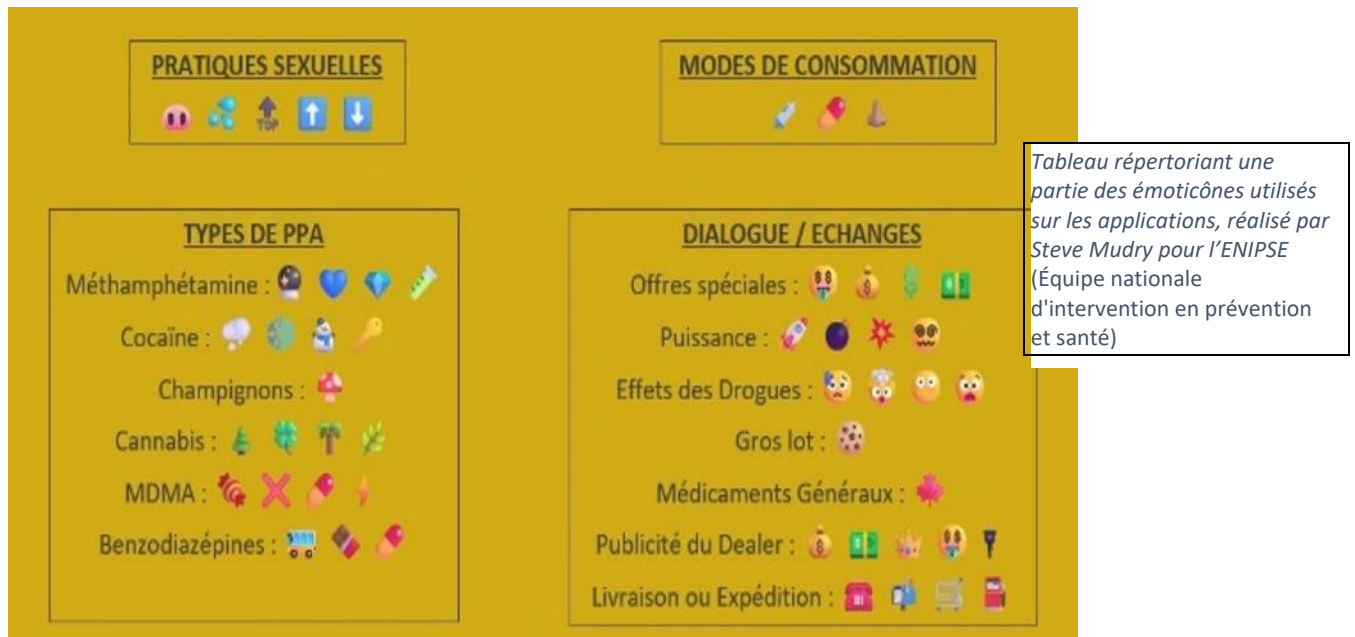
Les soirées se font toujours majoritairement au sein des villes de tailles importantes, du fait du plus grand nombre de partenaires disponibles, même si beaucoup de pratiquants indiquent également rechercher une certaine stabilité dans les liens créés avec d'autres et apprécier retrouver régulièrement les mêmes personnes. Dans de plus petites communes alentours, les « plans » existent également qui réunissent souvent des mêmes usagers. Les difficultés rencontrées du fait de résider sur ces territoires sont moins significatives concernant l'accès aux soirées (ou mêmes aux produits) que l'accès aux dispositifs d'accompagnement du fait que les services spécialisés (consultations d'addictologie, initialisation de la PrEP, etc.), sont encore largement localisés dans les grandes villes.

Les pratiques de chemsex en établissements restent très rares, du fait également que ces établissements sont moins fréquentés (cf. partie espaces festifs en général), sauf à Genève où les consommations dans les lieux de rencontres (sauna, bars) sont rapportées, établissements largement fréquentés également par des français. A l'inverse, certains usagers suisses font le déplacement sur Annemasse dans l'espoir de rencontrer de nouvelles personnes.

Les applications utilisées sont toujours les mêmes (*Grinder, Hornet, Scurf, Romeo*, à quoi s'ajoute en Suisse *Hunk* dédiée aux travailleurs du sexe), certaines étant aussi privilégiées pour trouver des revendeurs de produits. La discrétion -relative- est toujours de mise, en bannissant parfois les termes trop explicites aux profits d'euphémismes du type « *plan chill* » ou « *plan planant* », et d'émoticônes imagés (figurant les produits, les modes de consommations, les pratiques sexuelles recherchées/proposées, cf. tableau ci-dessous). Face au nombre important de propositions de



rencontres sexuelles impliquant l'usage de produits, il est également constaté la fréquente indication de recherche de plans sans consommations, avec des mentions de type « *No chems, no prod...* » comme l'observe un informateur : « *Justement, je trouve maintenant que ça fait presque partie de la présentation. C'est oui ou non les prods. En fait, c'est clair du départ, finalement* ».



Au sein des soirées, la place du slam (injection) est toujours fonction des habitudes du groupe ou de l'hôte : toléré, toléré dans une pièce à part, interdit, ou exclusif (certains chemsexuels indiquent ainsi ne souhaiter pratiquer qu'entre injecteurs afin d'éviter tout problème de jugement, mais aussi pour être dans une recherche d'intensité similaire, et idéalement simultanée).

La pratique du « chemsex à distance » qui s'est largement développée durant les confinements et couvre-feux de 2020 et 2021 (cf. rapports précédents) perdure toujours. Les personnes peuvent n'être que spectatrices de vidéos de chemsex sur des sites spécialisés, ou prendre directement part aux actions en se mettant également en scène devant une webcam lors de leurs consommations et pratiques sexuelles. A l'écran, se sont la plupart du temps des usagers seuls qui apparaissent, mais parfois la caméra filme un plan à plusieurs (possiblement à l'insu de certains participants). Un chemsexuel explique également avoir pu visionner une même soirée filmée par trois caméras différentes associées à trois comptes différents d'utilisateurs de la plateforme de vidéos. Ces démarches collectives ou individuelles nourrissent ainsi les plateformes Internet qui diffusent ces contenus, la plupart nécessitant un abonnement payant pour leur utilisation, et certaines permettant également aux contributeurs d'être rémunérés.

Certains sites spécialisés, fréquentés par des usagers à travers le monde, intègrent des fonctions type « *slamtime* » où chaque personne souhaitant s'injecter en même temps que d'autres, ou souhaitant observer des pratiques d'injection, est informée du moment propice : « *Et là t'as toutes les caméras qui s'allument, bip, bip, bip, bip.... et c'est international. Enfin c'est tout le monde qui comprend le "slamtime" quoi* » (chemsexuel, Lyon). En fonction des pays d'où sont originaire les usagers, certains produits seront plus particulièrement consommés (par exemple l'injection de méthamphétamine chez les usagers américains ou allemands, alors que les cathinones n'y apparaîtront que rarement, contrairement aux comptes de français).



Pour les usagers, ce type de pratiques à distance présente plusieurs intérêts, notamment concernant la meilleure gestion de certains risques : maîtriser au mieux ses consommations (gérer soi-même les moments de prise, les doses, etc.), les risques de contaminations (par partage de matériel ou par voie sexuelle) devenus inexistant sans partenaires directs, de même que les risques d'agressions (abus sexuels ou vols, d'ailleurs plus souvent rapportés cette année, cf. p. 55). A l'inverse, un risque accru de solitude vis-à-vis de l'usage et de problèmes qui peuvent en résulter (surdose, etc.) et la compulsivité des consommations qui ne s'arrêtent plus au départ de partenaires (les sites Internet sont fréquentés en permanence) sont également rapportés. Le coût financier de ces plateformes peut aussi mettre en difficulté des usagers, d'autant plus lorsque les abonnements sont souscrits dans des moments de forte désinhibition, abonnements que certains oublient de résilier par la suite.

## Consommations et modalités d'achat

Aux **cathinones** et au **GBL** qui constituaient les deux principaux produits présents lors de soirées chemsex, est venu s'ajouter la **kétamine** qui fait désormais partie des produits très régulièrement consommés. Elle est prise en sniff, rarement par injection, parfois par voie rectale (en plug) et n'est plus exclusive aux pratiques de fist comme c'était plus communément le cas par le passé. Certaines molécules proches de la kétamine (type 2FDCK<sup>39</sup>) sont également occasionnellement consommées, achetées directement sur les sites Internet vendant également des cathinones, en poudre ou très récemment sous forme de spray.

L'usage de **cathinones** est toujours marqué par l'expérimentation de nombreuses autres molécules que la 3-MMC, la plupart jugées décevantes par rapport à cette dernière qui est d'ailleurs redevenue en partie disponible notamment via des revendeurs hors Internet. La 3-CMC est toujours en circulation, achetée volontairement ou non (sur Internet des sites vendent toujours la 3-CMC en lieu et place de la 3-MMC), de même que l'alpha (PHP et PVP), et la 2-MMC récemment apparue sur ces mêmes sites est plus fréquemment expérimentée. A la marge, la 3-MMA et la 4-CMC apparaissent également, et la 4-MMC est de nouveau citée (la plupart du temps sans même que les usagers n'aient connaissance qu'il s'agit là de méphédronne, l'une des premières cathinones diffusée il y a plus de 15 ans). Cette dernière est a priori achetée sur des comptes *Telegram*. Certains usagers fument les cathinones (au moyen de pipes en verre, parfois sur de l'aluminium), mais la majorité du temps elles sont sniffées ou injectées.

Rien de nouveau n'est constaté concernant les usages de **GHB/GBL**, produit qui reste donc très habituel des pratiques de chemsex (en dépit des problématiques de surdosage qui sont régulièrement rapportées, cf. p.55), et qui se partage souvent entre usagers.

Plus occasionnellement la **MDMA** (gobée ou sniffée) **et la cocaïne** (sniffée, parfois injectée, et très rarement fumée) font aussi parties des soirées.

**Le Poppers** reste toujours très présent, et beaucoup plus à la marge il a été cité l'usage d'**Ethyl Chloride** (commercialisé sous la marque « *Aérosol docteur Henning®* » ) réputé pour un effet semblable au poppers mais beaucoup plus puissant et favorisant les pratiques de fist.

La **méthamphétamine** reste d'usage rare, plus souvent sur les espaces transfrontaliers du fait de sa plus grande disponibilité à Genève, et parfois ramenée par des usagers fréquentant les scènes londoniennes, berlinoises ou zurichoises. Elle peut être sniffée ou plus rarement injectée.

---

<sup>39</sup> 2-Fluorodeschloroketamine, analogue de la kétamine, apparu sur le marché à la fin des années 2010.

Enfin, **Viagra®**, **Cialis®**, et **benzodiazépines**, restent d'usage courant pour réguler les effets des produits (aide à l'érection, à la gestion de la redescende et du sommeil), obtenus sur prescription, parfois achetés sur Internet, et dépannés également entre usagers. Certains revendeurs de produits les proposent également, et notamment via l'application *Telegram*.

**Concernant les pratiques d'achat**, les chemsexuels ont ainsi, à l'instar des autres usagers de drogues, de plus en plus souvent recours à des revendeurs directs et se font livrer leurs produits (3-MMC, Kétamine, cocaïne, MDMA notamment) via des comptes sur application (*Snapchat*, *Telegram*...) ou via des revendeurs présents sur les applications de rencontres. Ils ne commandent via Internet généralement que le GBL, d'autres cathinones, ou des produits spécifiques (analogues de kétamine par exemple), ou encore lors d'achats de grosses quantités de 3-MMC. Avoir recours aux applications apparaît pour certains comme une stratégie pour s'autolimiter, les quantités disponibles étant souvent moindres et le prix plus cher que sur Internet.

## Problématiques sanitaires et sociales

Les problématiques sanitaires (somatiques et psychiques) et sociales découlant de la pratique du chemsex restent similaires aux années précédentes, mais **les prises en charge sont de plus en plus nombreuses**, de par la plus grande fréquentation des services dédiés, dont certains ont été récemment créés (centre de santé sexuelle, consultations spécialisées dans certains CSAPA, partenariats directs avec les CEGGID, etc.). Par ailleurs les files actives de plusieurs CSAPA et CAARUD voient la part des chemsexuels augmenter.

Les consultations se font généralement au motif initial de **la perte de contrôle de la consommation** : quantité ou fréquence supérieures à ce que l'utilisateur s'était fixé/peut assumer, expérience de surdose au GBL (g-hole) (quand des décès<sup>40</sup> en fin d'année 2023 ont ravivé les craintes à cet endroit, dépendance installée à un produit dont l'usage devient quotidien (cathinones, cocaïne, et GBL en particulier). Pour le GBL, des professionnels de service de sevrage rapportent une demande en hausse pour ce produit, et soulignent les risques associés importants qu'il est nécessaire de prendre en charge au même titre qu'une dépendance physique à l'alcool ou aux benzodiazépines (deux substances que les usagers consomment d'ailleurs souvent pour gérer le manque de GBL). La perte de lien entre consommations et pratiques sexuelles est également un facteur déclenchant pour la demande d'aide.

*« C'est d'ailleurs à ce moment-là qu'ils viennent dans les prises en charge, c'est à partir du moment où ils sentent que ça déborde du contexte sexuel. Tant que c'était pour de la sexualité, ça a une valeur « culturelle » [...] Mais à partir du moment où ils se rendent compte qu'ils sont obligés de prendre de la 3-MMC dès le matin pour se lever, comme un psychostimulant, et de continuer à boire du GBL, parce que s'ils n'en prennent pas ils se mettent à trembler... voilà, y'a une prise de conscience » (Médecin en CSAPA, Lyon).*

---

<sup>40</sup> Un décès a été rapporté dans la presse, d'autres ont été évoqués par des chemsexuels et par des soignants à Lyon, et de nombreux G-hole ont été constatés par des chemsexuels dans plusieurs soirées. Certains espèrent ainsi qu'un antidote puisse un jour être disponible, ainsi qu'il existe pour les opiacés (naloxone) et qu'il soit rendu accessible à tous.

« Mais souvent c'est des gens en bout de parcours. Ils vont consommer y compris des cathinones, en journée, en semaine. Qui du coup n'arrivent même plus à avoir de rapports, très peu, même sous produit, et qui arrivent en CSAPA. [Qui disent] "J'ai plus de cul, Je consomme tous les jours, j'ai perdu mon job, je dors plus... je fais quoi ?? " »  
(intervenant en CSAPA, Métropole de Lyon)

La difficulté de gestion des consommations et du craving est un point essentiel de l'accompagnement proposé, et les usagers, comme les professionnels, soulignent le rôle des applications (de rencontres et celles utilisées pour l'accès aux produits) dans les difficultés rencontrées. Dans ce contexte, l'instauration d'une limitation d'accès peut constituer un levier. Des usagers se font ainsi eux-mêmes bannir de certaines applications (pour ne plus pouvoir les réinstaller). Un CSAPA indique proposer de prendre en charge la restriction d'accès, en ne délivrant aux patients (volontaires) les codes pour réinstaller une application qu'après un délai de réflexion, et impossiblement hors des horaires d'ouverture du centre (soirs et weekends notamment), pour éviter les passages à l'acte. Cela leur semble plus efficace que de bloquer les numéros de téléphone de revendeurs qui en changent régulièrement et font des relances fréquentes à leur clients. Cette problématique est d'ailleurs soulignée par de nombreux usagers bien au-delà des pratiquants de chemsex et constitue certainement l'un des enjeux actuels centraux quant aux pratiques d'usages de drogues et problématiques addictives : une disponibilité grandissante de molécules de plus en plus variées auxquelles accéder à toute heure, par des moyens devenus familiers (livraison au domicile pour toutes sortes de biens), et via des revendeurs devenus pro-actif à distance.

Les consultations se font également au titre des **problèmes somatiques en lien avec les modes de consommations** : abcès voire nécroses sur les points d'injection, cloisons nasales endommagées, etc. Les demandes d'accompagnement dans certains CAARUD sont fréquentes pour sécuriser les pratiques de consommation et éviter ces dommages. Les infections sexuellement transmissibles sont aussi une porte d'entrée vers l'évocation de pratiques de chemsex, qu'elles soient découvertes à l'occasion d'un dépistage (gonocoques et chlamydias sont toujours fréquemment dépistés mais certains services indiquent un recul des cas de syphilis, ainsi que du VIH et VHC) ou que l'utilisateur soit déjà suivi dans le cadre d'un programme de prévention type PrEP<sup>41</sup> ou TASP<sup>42</sup>. De très nombreux chemsexuels indiquent ainsi bénéficier de l'un ou l'autre de ces traitements. Si l'accès à la PrEP a été facilité par l'initialisation désormais possible en médecine de ville, pour autant, il n'est pas toujours évident pour les usagers d'exposer à un médecin non spécialiste leur besoin en lien avec des pratiques parfois stigmatisées. Certains usagers indiquent ainsi préférer acheter des comprimés de PrEP sur Internet, ou s'en faire dépanner par d'autres usagers.

Plus globalement, cette **stigmatisation** est toujours largement commentée par les pratiquants de chemsex, en particulier les plus en difficulté avec leurs pratiques qui sont rencontrés dans les services d'accompagnement. Certains ont pu souligner le fait que la médiatisation importante de « l'affaire Pierre Palmade <sup>43</sup> » a pu amplifier la honte à se sentir associés à la vindicte journalistique, et populaire de manière sous-jacente.

---

<sup>41</sup> Prophylaxie préexposition, traitement permettant d'éviter une contamination par le VIH dans le cas d'une exposition au virus.

<sup>42</sup> *Traitement as prevention*, le suivi d'une trithérapie par une personne porteuse du virus du VIH rendant la charge virale indétectable, le patient n'est ainsi plus contaminant.

<sup>43</sup> Plus de 20000 articles/chroniques de presse en dix jours (dont six Unes du Parisiens), 30000 sur le mois de février, et le terme « chemsex » évoqué parfois pour la première fois parfois auprès d'un lectorat/auditoire grand public, associé à un contexte des plus dramatiques (accident de la route, femme enceinte perdant son enfant à venir, etc.) ont renforcé la caricature et la stigmatisation importante d'un phénomène dans son ensemble.

*« Isolement, identification, stigmatisation du mot, un grand besoin d'aide, d'appel au secours de la part des usagers. La détresse, vraiment c'est de la détresse. Des gens qui savent plus quoi faire, qui ont très honte. Tu vois moi, [alors qu'] ils viennent dans une consulte dédiée, il faut un quart d'heure avant qu'ils prennent la parole et qu'ils me regardent malgré toute la mise en confiance. Et ils me disent à chaque fois "j'en n'ai jamais parlé à personne" » (Intervenant en centre de santé, Lyon).*

Le tabou peut aussi se rencontrer au sein même des communautés de pratiquants, même si la parole est jugée par beaucoup plus libre qu'auparavant et que la pratique du chemsex est décrite comme moins confidentielle. Des chemsexeurs indiquent alors tenir à ce que des discussions puissent avoir lieu en dehors ou durant les soirées, si la situation semble le nécessiter, pour conjurer ce tabou.

*« Tous mes plans chems que j'ai, je leur dis clairement "Moi ça va pas du tout, je suis là maintenant, je te souris, on va pas se stresser mais ça va pas, je vais pas bien et je suis en train d'entreprendre ça, ça, ça pour m'en sortir, c'est à dire sevrage, na, na, na, mais je suis conscient que je coule et toi fais attention parce que tu vas couler si tu continues comme ça" » (chemsexeur, la trentaine, Lyon).*

*« [y'a] toujours des gens qui m'ont dit j'ai sympathisé avec des gens du groupe. Effectivement on se fait une bouffe, on s'est créé un groupe WhatsApp. Ils sont quand même en lien. Mais effectivement ça reste interne au groupe. Dès que ça sort du groupe il y a vraiment un problème pour prendre la parole » (Intervenant centre de santé, Lyon).*

D'autres usagers sont aussi à l'origine de la mise en place de groupes de parole/ de soutien/ d'échange, qui ne visent pas nécessairement l'arrêt de la pratique mais plutôt le fait qu'elle puisse se passer dans les meilleures conditions possibles, dans une logique d'auto-support comme elle existe pour d'autres profils d'usagers de drogues. La sociabilité positive qui peut également entourer les pratiques de chemsex (occasions de rencontres, avec des liens qui perdurent parfois en dehors des soirées) est à souligner. La pluralité de rapports sociaux entretenus en fonction des personnes, des groupes, des périodes également, est loin de l'image caricaturale largement véhiculée par certains médias généralisant des conséquences négatives de la pratique (déchéance physique et sociale, accidents, agressions, etc.).

Pour autant, ces conséquences sanitaires et sociales existent pour un certain nombre d'usagers, et parfois sont rapportées comme particulièrement rapides après le début de la pratique.

*« Une rapidité dans l'installation des conséquences et des personnes qui passent un peu des fois sous le radar. Parce que pendant qu'elles s'installent dans des conséquences problématiques elles réussissent malgré tout à maintenir des activités sociales et professionnelles et puis bin t'apprends qu'elles décèdent alors qu'elles venaient d'avoir des diplômes de chirurgien par exemple » (Intervenant en centre de santé sexuelle, Genève).*

Des faits de violences diverses ont été également cités régulièrement cette année : agressions sexuelles, outrepassement du consentement, vols (carte bancaire, argent, produits de valeurs...) en lien souvent avec l'usage de GBL, parfois involontairement consommé en trop grande quantité par les victimes, par l'entremise de personnes qui cherchent précisément à administrer cette soumission chimique pour commettre ces actes. Des usagers indiquent avoir repéré de tel profil de personnes et chercher à les éviter sur les applications, mais n'osent la plupart du temps pas aller porter plainte de peur des conséquences judiciaires à l'évocation du contexte, et de la honte associée.

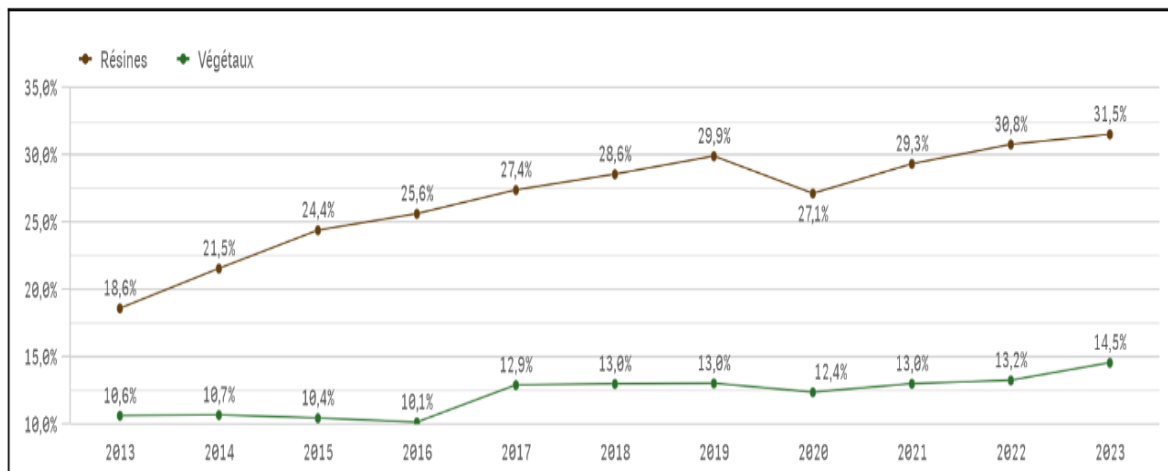
# Composition des produits circulant dans la région

Cf. annexe 3 concernant l'interprétation des données sur les produits analysés.

## Cannabis

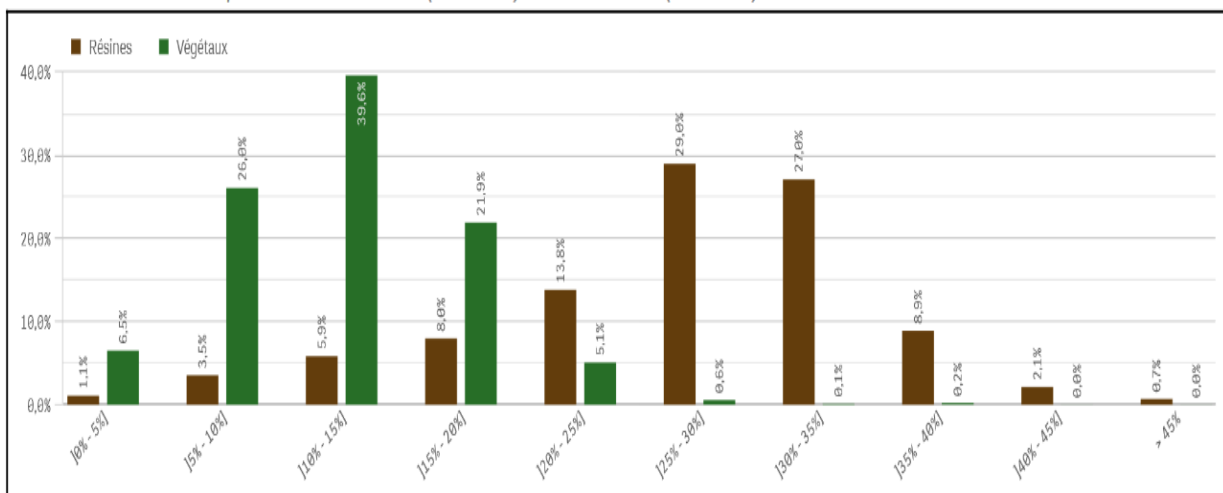
Le laboratoire de police scientifique donne une moyenne en THC sur l'année 2023 de 31,5 % pour la résine et 14,5 % pour l'herbe, qui correspondent également à la concentration moyenne du plus grand nombre de résine et d'herbe saisies (cf. deuxième tableau ci-dessous).

Evolution de la teneur moyenne en THC dans les échantillons de cannabis (en %)



(Règle de calcul : les teneurs THC = 0 et THC < CBD ne sont pas prises en considération dans le calcul des moyennes)

Répartition des résines (% fiches) et des herbes (% fiches) selon leur teneur en THC en 2023



Source : Laboratoire de police scientifique d'Ecully

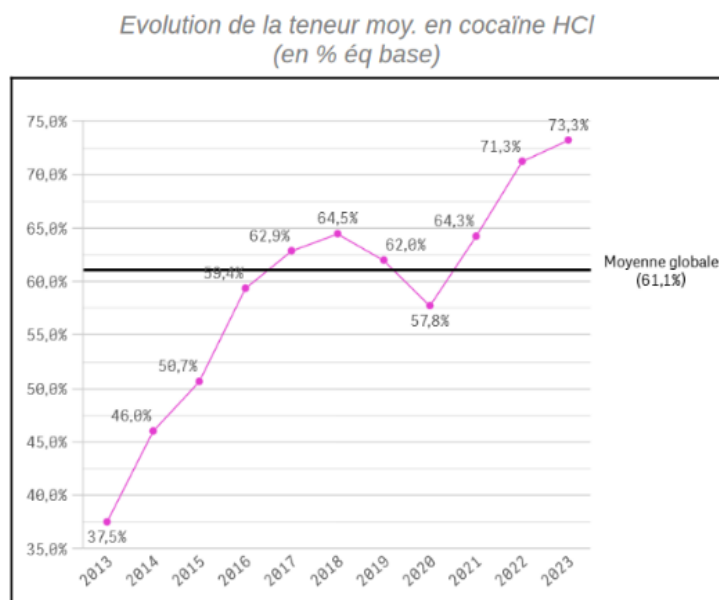
**Des cannabinoïdes de synthèses** ont encore plusieurs fois été retrouvés en adultération d'herbe de cannabis (herbe à CBD à chaque fois), dans des saisies réalisées dans plusieurs communes de la région (dont Villeurbanne et Vénissieux) avec parfois des quantités importantes saisies (800g notamment). Le JWH 210, le AB chminaca, et le MDMB 4 en PINACA sont incriminés.

S'agissant des **cannabinoïdes hémi-synthétiques** retrouvés dans les saisies, du HHC, du H4CBD et du THCP ont été identifiés dans des herbes et résines, là aussi à dominante CBD.

Le dispositif SINTES et le laboratoire du réseau ATP<sup>44</sup> n'ont analysé que très peu d'échantillons de cannabis, qui n'ont rien laissé apparaître de notable.

## Cocaïne

Le taux de pureté moyen des poudres de cocaïne analysées par le LPS est de 82 % (73,3 % en équivalent base<sup>45</sup>), un taux en perpétuelle augmentation depuis plusieurs années, et 57 % de ces cocaïnes n'étaient coupées avec aucun adultérant<sup>46</sup>.



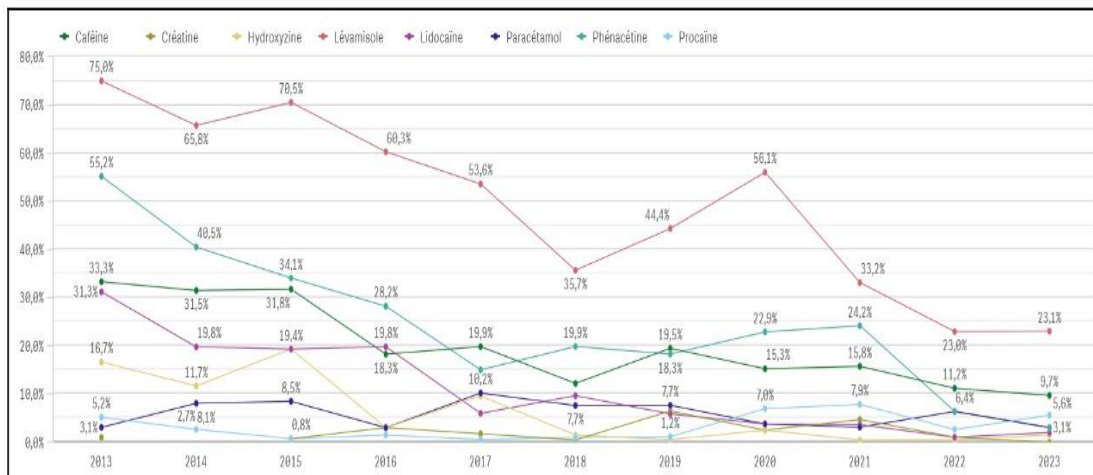
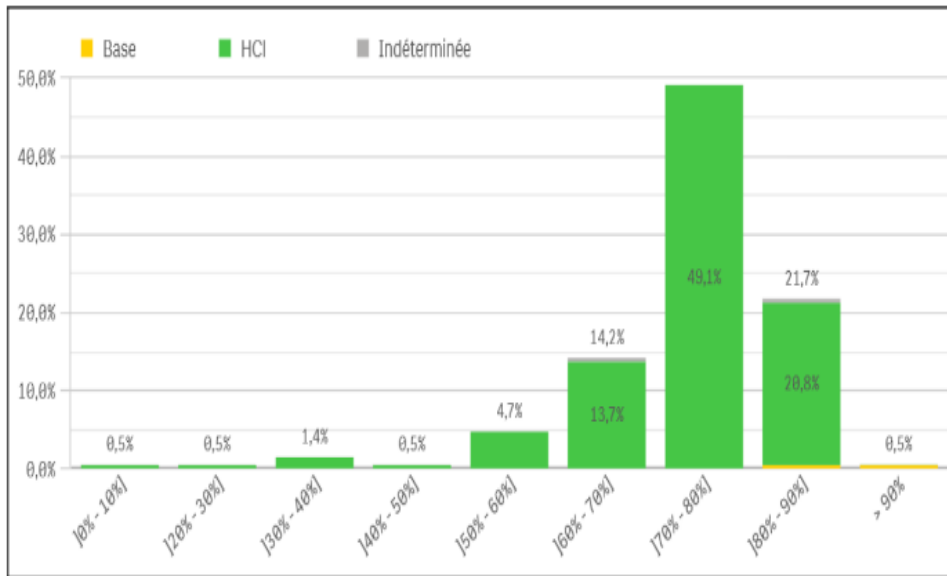
Source : Laboratoire de police scientifique d'Ecully

<sup>44</sup> Analyse Ton Prod (ATP) est un réseau national portée par la Fédération Addiction et réunissant des structures collectrices et des laboratoires d'analyses, permettant à des usagers de faire analyser leur échantillon de produit pour en connaître la composition à des fins de réduction des risques et des dommages. Le laboratoire régional est porté par l'association Le Mas, situé dans les locaux du CAARUD Pause-Diablo à Lyon.

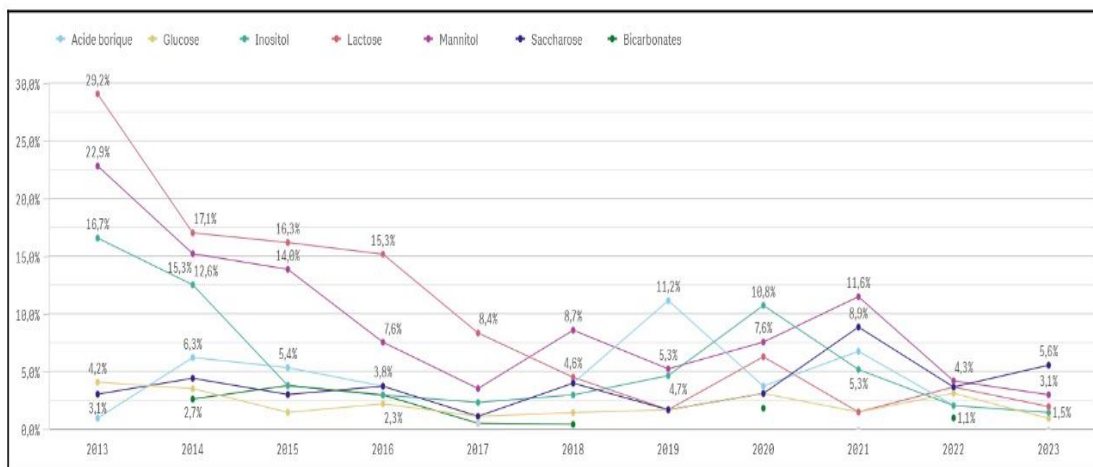
<sup>45</sup> La cocaïne chlorhydrate (forme de la poudre blanche sous laquelle elle circule pour être sniffée ou injectée) est une substance résultant de la transformation de la cocaïne-base par un acide (chlorhydrique). Cette forme sel chlorhydrate a une masse alors plus importante que la version base de la cocaïne, aussi dite « freebase » au sens où elle n'a pas été associée à un acide (sa base est « libre »). Le résultat des analyses est donné par défaut en équivalent base, il nécessite ainsi une conversion pour correspondre à la masse réelle de la cocaïne quand elle se présente sous forme de sel chlorhydrate. Dans le cas d'un échantillon de cocaïne-base (crack, free-base...), cette conversion n'a pas lieu d'être.

<sup>46</sup> Un adultérant est un produit rajouté afin d'augmenter le volume du produit initial, ou pour mimer/amplifier l'effet attendu, l'adultérant étant lui-même un produit psychoactif. A l'inverse, un produit diluant ne vise qu'à augmenter le volume, et est dit « pharmacologiquement inerte/neutre ».

Répartition des cocaïnes selon leur teneur (% fiches) en 2023



Teneur en produits de coupe, adultérants ci-dessus et diluants ci-dessous



Source : Laboratoire de police scientifique d'Ecully



Les analyses réalisées par le laboratoire du réseau ATP montrent que sur environ 150 analyses de cocaïne, plus de 110 sont également sans coupe active, et les quelques dizaines ayant été dosées par HPLC (cf. annexe 3) sont en majorité entre 60 et 95 % de pureté. Quelques-unes plus faiblement dosées (30-50 %) sont également coupées avec les produits adultérants suivants : paracétamol, caféine, lévamisole, phénacétine et lidocaïne.

Concernant les analyses réalisées via le dispositif SINTES, les cocaïnes sont dosées entre 61 et 93 %, les motifs de collectes ont trait à des symptômes de type tachycardie importante, bruxisme, insomnie, fortes irritations de la gorge, du nez et de la bouche, vomissement, perte d'appétit, et fort craving.

Quelques arnaques ont été répertoriées par le laboratoire ATP et par le dispositif SINTES : uniquement du paracétamol, de la caféine ou de la phénacétine, parfois aucun produit psychoactif, une fois de l'hydroxyde de calcium (chaux éteinte) ainsi que du polyéthylène glycol (PEG). Des coupes au diltiazem (médicament vasodilatateur), péridropil (vasodilatateur) et cromogliclate de sodium (anti-allergène) ont également été décelées.

## Héroïne

La moyenne des héroïnes analysées par le LPS est de 21 %, mais ce chiffre concerne également les héroïnes saisies avant coupes potentielles, ce qui peut fausser l'interprétation des données (cf. annexe 3). 95 % des héroïnes saisies et analysées sont néanmoins déjà coupées, avec du paracétamol et/ou de la caféine dans l'essentiel des cas.

Le Laboratoire du réseau ATP ainsi que le dispositif SINTES indiquent des taux de pureté très variables : entre 5 et 19 % pour la majorité des échantillons collectés (quelques dizaines), coupées également avec du paracétamol (dosé entre 35 et 57 %), et de la caféine (dosée entre 22 et 31 %). Quelques héroïnes très fortement dosées (entre 45 et 50 %) sont également occasionnellement analysées, qui la majorité du temps sont vendues comme telles à un prix supérieur (cf. partie trafic). Elles sont sans coupe « active » (adultérants) et généralement fortement dosée également en noscapine, un alcaloïde résiduel qui a des effets déprimeurs propres et potentialise les effets de la diacétylmorphine (héroïne).

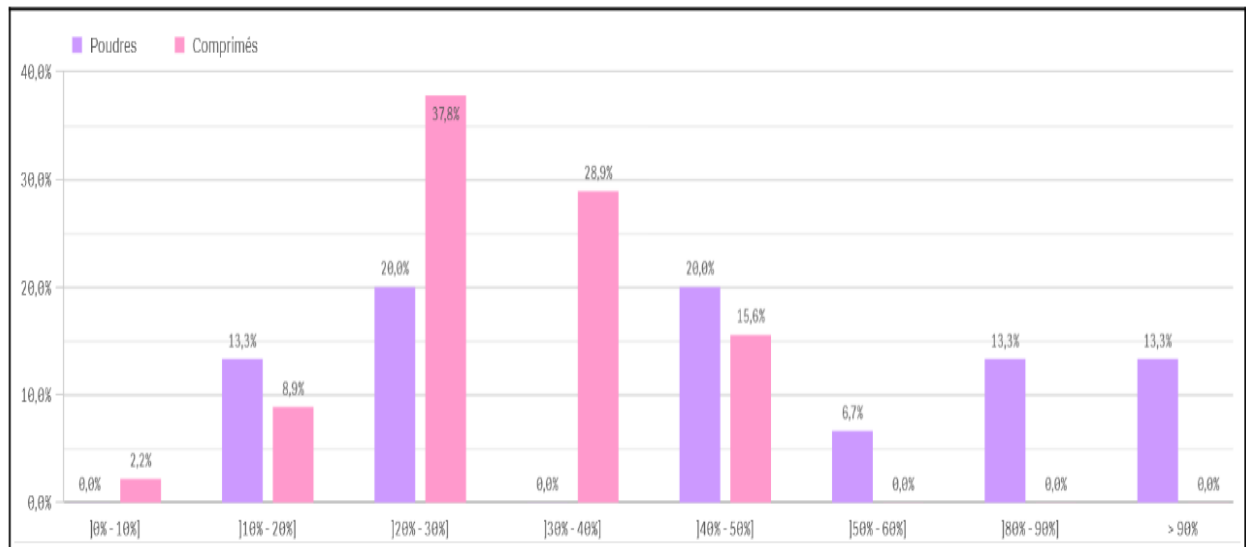
En termes d'arnaque, une analyse a mis en évidence un morceau de minéral (caillou) vendu en lieu et place d'héroïne, et une autre une poudre uniquement composée de talc.

## MDMA

L'immense majorité des comprimés d'ecstasy analysés par le laboratoire ATP (environ 170) est composée uniquement de MDMA en produit actif. Le dosage, quand il a été réalisé, reste aléatoire, entre 25 et 90 % de MDMA. Une vingtaine de collectes n'étaient pas conformes à l'attendu, contenant soit des cathinones (eutylone), du DXM (dextrométhorphan), ou du 2C-B, soit aucun produit psychoactif. Une coupe avec du paracétamol a également été mise en évidence.

Pour le LPS, les teneurs en MDMA sont également aléatoires dans les comprimés saisis, même si la majorité est comprise entre 20 et 50 %.

Répartition des poudres (% fiches) et des comprimés (% fiches) de MDMA selon leur teneur en 2023



Source : Laboratoire de police scientifique d'Ecully

## Kétamine

Quasiment aucune kétamine n'ont été analysée par le LPS. Le laboratoire ATP a réalisé une quarantaine d'analyses, la moitié d'entre elles ayant été dosées, avec des valeurs comprises entre 85 et 99 %. Deux analyses ont révélé pour l'une du diphenhydramine à la place de la kétamine, et pour l'autre une coupe à la desloratidine (les deux étant des médicaments antihistaminiques).

## Analyses notables, issues de collectes SINTES

- Des **cannabinoïdes de synthèses** ont été mis en évidence dans des substances dont les consommateurs n'avaient pas connaissance de la composition :

- dans un e-liquide vapoté par des lycéens, ayant occasionné des dommages sanitaires (malaises). Plus de 5 molécules différentes y ont été trouvées : *MDMB-4en-PINACA*, *MDMB-INACA*, *ADB-BUTINACA*, *JWH-210*, *5F-MDMB-PINACA* / *5F-ADB*, et de la nicotine.

- Dans une substance présentée comme « zombi » consommées chez des jeunes femmes travailleuses du sexe, contenant trois cannabinoïdes différents : *MDMB-4en-PINACA*, *MDMB-BUTINACA* et *ADB-BUTINACA*

- Une poudre présentée comme « **drogue zombi** » a également été collectée auprès de jeunes femmes travailleuses du sexe qui la consomment par voie fumée, et l'analyse a mis en évidence la composition faite **d'hydroxycyclohexyl phényl-méthanone**, un produit chimique servant dans la production d'encre d'impression.

- Du **protonitazène**<sup>47</sup> a été identifié dans un produit présenté comme de la DMT et fourni à l'utilisateur en cadeau suite à un achat de DXM (dextrométhorphan) sur un site Internet. L'utilisateur ayant consommé le produit a fait une overdose, réversée aux Urgences par naloxone (nombreuses doses nécessaires). C'est l'une des premières identifications de ce nitazène (opioïde de synthèse) sur le territoire national, même s'il ne s'agit pas pour autant d'un cas de circulation de la molécule sur le marché local.

- De nombreuses analyses de **cathinones mettant en évidence une autre molécule que celle achetée** ont été réalisées (certaines également détectées par le laboratoire ATP). A la place de la 3-MMC ont ainsi été trouvées : de l'eutylone, de l'heptédron, de la N-éthyléptédron (NEP), de la dipentylone, de la dibutylone, de la 3-CMC, de la 3-CEC et de la 3-MEC. De l'Alpha PVP a été trouvé à la place de 4-MMC, ainsi que de la MDPHP à la place d'une autre pyrovalérone. Une poudre contenant trois cathinones différentes (4-MMC, pentylone, 4-MBC) ainsi qu'un cannabinoïde de synthèse (RCS-4) a également été analysée par le LPS suite à une saisie en Haute-Savoie.

---

<sup>47</sup> Les nitazènes sont des opioïdes de synthèse dont la puissance est supérieure au fentanyl. Ils sont apparus sur le marché des drogues de synthèse notamment sur Internet et le Darknet depuis 2019, et par la suite en adulteration dans des drogues de rue au Canada et aux Etats-Unis. En France, les premiers cas de consommation et d'intoxication (overdoses) ont été signalés en 2023, en Occitanie et sur l'île de la Réunion.  
<https://addictovigilance.fr/wp-content/uploads/2023/12/circulation-des-nitazenes-nouveaux-opioides-de-synthese-et-risque-pour-les-usagers.pdf>

# Annexes

---

## Annexe 1 : Glossaire

**AFD** : Amende forfaitaire délictuelle (contravention pour usage, mise en place à l'automne 2020)

**ANSM** : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

**ARS** : Agence régionale de santé

**BDRIJ** : Brigade départementale de renseignement et d'investigations judiciaires (Gendarmerie)

**CAARUD** : Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour les usagers de drogues

**CJC** : Consultation jeunes consommateurs

**CSAPA** : Centre de soin d'accompagnement et de prévention en addictologie

**CEIP** : Centre d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance

**DDSP** : Direction départementale de la sécurité Publique

**ELSA** : Équipe de soins et de liaison en addictologie (dispositif intra-hospitalier)

**EPM** : Établissement pénitentiaire pour mineurs

**HSA** : Halte soin addiction, nouvelle dénomination des SCMR

**INPS** : Institut national de la police scientifique

**LPS** : Laboratoire de police scientifique

**MILDECA** : Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives

**MNA** : Mineur non accompagné

**MSO/TSO** : Médicaments de substitution aux opioïdes, traitement de substitution aux opioïdes

**NPS** : Nouveau produit de synthèse

**OCLAESP** : Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique

**OFAST** : Office anti stupéfiants (remplace depuis 2019 l'OCRTIS : Office central pour la répression du trafic illicite)

**OFDT** : Observatoire français des drogues et des tendances addictives

**PASS** : Permanence d'accès aux soins de santé

**PJ** : Police judiciaire

**PJJ** : Protection judiciaire de la jeunesse

**PrEP** : Prophylaxie préexposition

**RdRD** : Réduction des risques et des dommages

**SCMR** : Salle de consommation à moindres risques, devenue Halte soin addiction

**SMPR** : Service médico-psychologique régional (unité de soins en santé mentale présent au sein d'un établissement pénitentiaire)

**SINTES** : Système d'identification national des toxiques et des substances

**TAPAJ** : Travail alternatif payé à la journée

**TREND** : Tendances récentes et nouvelles drogues

**USES** : **unité stupéfiant et économie souterraine** (ancien GLSES: Groupe de lutte contre les stupéfiants et l'économie souterraine)

## Annexe 2: Citer les origines géographiques, culturelles et communautaires des personnes consommatrices et/ou impliquées dans les trafics

*Réseau albanais, usagers originaires des pays de l'Est, usagers géorgiens, personnes originaires d'Afrique Sub-saharienne ou maghrébines...* Citer les origines géographiques, nationales ou culturelles des personnes est une question délicate, au risque que les informations soient utilisées à d'autres finalités que celles de l'auteur et du cadre de sa recherche, notamment dans le traitement politique et/ou médiatique qui pourrait en être fait.

La restriction en France des statistiques ethniques (ou dites raciales/de la diversité) et de la collecte de données liées à l'origine des individus est ainsi sensée prévenir le risque de l'identification/assignation communautaire, de la stigmatisation, voire de la justification de diverses formes de xénophobie, qui plus est lorsque les données portent sur des pratiques illégales comme l'usage ou la vente de drogues. Cette option est néanmoins controversée : il lui est reproché une forme de cécité, voire de démagogie, dont l'effet est d'invisibiliser des enjeux d'inégalité de statuts et de conditions de vie dans la société française et la discrimination que ces communautés subissent.<sup>48</sup>

« *Responsabilité des chercheurs dans la propagation des stéréotypes forgés par le sens commun* » versus « *responsabilité des chercheurs dans l'invisibilité d'une question sociale...* »<sup>49</sup> [Simon 2008], la démarche est donc délicate et expose « *à des difficultés nombreuses, dont la principale réside dans l'impossibilité de développer un vocabulaire autonome distinct de celui produit par les stéréotypes et préjugés* »<sup>50</sup>. Les questions que ces processus de catégorisations posent (pourquoi tel groupe est-il désigné/se désigne-t-il à partir de ses origines ? qui le nomme ainsi ? dans quel contexte ? quelles historicités de ces désignations ? etc.) sont essentielles à envisager, mais ne peuvent faire l'objet d'une réelle investigation dans le cadre du dispositif TREND.

Il faut néanmoins préciser qu'en mentionnant parfois dans ce rapport l'origine (mais également l'orientation sexuelle) des usagers et/ou personnes impliquées dans les trafics, telle qu'elle est énoncée par les enquêtés (qu'ils soient usagers ou professionnels), notre but n'est pas de concourir à la discrimination de quelque communauté que ce soit. À l'inverse, il nous semble important au sein du dispositif TREND de rendre compte des communautés qui se trouvent impliquées dans des usages et des trafics, lorsqu'elles apparaissent comme saillantes dans les observations et les entretiens réalisés, tout en les rattachant aux conditions de vie très souvent précaires, aux formes d'exclusion socio-économique et de discriminations (à l'emploi, par exemple) que ces communautés subissent. Ces processus d'exclusion et ces discriminations peuvent en effet concourir à des choix de subsistance limités (notamment l'engagement dans des économies parallèles) et à des pratiques d'usage de substances psychoactives.

De plus, l'organisation de réseaux de trafic au sein de communautés de même origine nationale et/ou géographique s'explique également par la confiance nécessaire entre les membres d'un réseau menant des activités illégales (du fait notamment du risque de répression). En effet, cette confiance se trouve plus importante et plus simple à mettre en œuvre au sein de structures familiales et de groupes communautaires, notamment lorsque ceux-ci sont déjà constitués comme espace de solidarité et d'organisation collective pour faire face à la précarité, qui plus est dans les quartiers populaires. Néanmoins l'implication dans le trafic ne résulte pas toujours de dynamiques communautaires et peut également s'inscrire dans des stratégies de survies matérielles propres aux personnes en situation de précarité.

Ainsi, consommation de produits et parcours migratoire peuvent aller de concert : la première peut constituer une stratégie de survie et/ou d'adaptation à des conditions d'existence particulièrement difficiles qui ont initié la migration et/ou ont été générées, renforcées, et aggravées par elle. Réinscrire les usagers dans ce contexte de vie spécifique apparaît comme une exigence pour proposer une vision fine et dynamique du phénomène

---

<sup>48</sup> Voir à ce sujet : Éric Fassin, « Comptage ethnique : un débat confus et paradoxal », article publié dans *Le Monde*, le 18 avril 2009 ; Patrick Simon, Les statistiques, les sciences sociales françaises et les rapports sociaux ethniques et de « race », *Revue française de sociologie*, vol 49, 2008, pp 153-162 ; Geisser, Vincent. « "Statistiques ethniques", statistiques éthiques ? », *Migrations Société*, vol. 114, no. 6, 2007, pp. 3-11.

<sup>49</sup> Patrick Simon, Les statistiques, les sciences sociales françaises et les rapports sociaux ethniques et de « race », *Revue française de sociologie*, vol 49 2008, p153.

<sup>50</sup> P. Simon, Op. Cit.

## Annexe 3 : Interprétation des résultats d'analyses de produits

Les données présentées dans la partie « Composition des produits circulant en région », ne sont pas représentatives de l'ensemble des produits en circulation et ne peuvent ainsi constituer un état des lieux du marché.

D'une part, les échantillons collectés via le dispositif SINTES le sont en fonction de critères spécifiques, soit que les produits aient entraîné des effets inattendus, soit qu'il s'agisse de produits nouveaux. Ainsi, *« les teneurs moyennes calculées à partir des résultats d'analyse SINTES sont indicatives et ne sont pas représentatives des teneurs moyennes des produits circulant sur le territoire français. En effet, les collectes SINTES n'ont pas été effectuées aléatoirement et le nombre d'échantillons est trop faible pour lui conférer une représentativité »*<sup>51</sup>.

Les produits qui sont collectés via le laboratoire régional du réseau ATP ne sont également pas suffisamment nombreux pour être représentatifs de la diversité des produits en circulation, et les techniques d'analyse par CCM ou HPLC<sup>52</sup> ne délivrent pas toujours toutes les informations nécessaires à l'établissement d'une composition exacte et quantitative.

Les données issues des saisies de police à l'échelle régionale ne permettent pas toujours d'isoler les saisies inférieures à 10 grammes, qui sont bien plus représentatives de l'état du marché puisqu'elles interviennent en général après les opérations de coupage, sur des produits directement destinés au consommateur ou qui seront saisis sur lui-même, contrairement aux saisies de volumes plus importants où le produit pouvait encore être destiné à être coupé (pour les poudres). De plus, avant l'isolement des herbes-CBD, celles-ci étaient intégrées dans la moyenne générale des taux de THC dans l'herbe de cannabis, faisant drastiquement chuter cette moyenne de manière factice puisqu'elles n'en contenaient presque pas. Ainsi la comparaison des chiffres avec des données antérieures peut fausser la tendance générale des courbes.

Néanmoins, il est intéressant de rendre compte ici des données recueillies via ces dispositifs, car elles renseignent sur la récurrence de certains produits de coupe, indiquent pour SINTES et le réseau ATP des taux de concentration dans des échantillons consommés « en bout de chaîne » (destinés à être consommés et ne faisant plus l'objet de coupe), et attestent également de la présence de certains NPS, associés ou non à des arnaques. *« De plus, confrontées à d'autres données, en particulier celles du dispositif TREND et les analyses des saisies effectuées par les Douanes ou les Services de Police, ces teneurs constituent des signaux qui viennent renforcer la perception d'un phénomène ou apporter des éléments particuliers de compréhension »*<sup>53</sup>.

---

<sup>51</sup> Le point SINTES n° 6 : <https://www.ofdt.fr/BDD/sintes/LePointSINTES06.pdf>

<sup>52</sup> La CCM, pour chromatographie sur couche mince, est une méthode de séparation de mélanges ; elle est fondée sur les différences d'affinité des substances à l'égard de deux phases, l'une stationnaire ou fixe, l'autre mobile. La phase mobile migre de bas en haut, par capillarité, le long de la phase stationnaire en entraînant les constituants du mélange déposé sur la plaque. Les taches révélées à la fin de la migration correspondent chacune à un constituant. Cette technique délivre donc des informations qualitatives (détection des substances pharmacologiquement actives) et non quantitatives.

L'HPLC (High Performance Liquide chromatography), chromatographie liquide de haute performance, utilise le même principe de la chromatographie sur couche mince mais est plus automatisée et plus sophistiquée : elle permet de connaître la composition du produit ainsi que sa pureté.

<sup>53</sup> Le point SINTES n°6, op. cit.



**Observatoire français des drogues et des tendances addictives**

69 rue de Varenne 75007 Paris

Tél : 01 41 62 77 16

e-mail : [ofdt@ofdt.fr](mailto:ofdt@ofdt.fr)

**[www.ofdt.fr](http://www.ofdt.fr)**

Crédit photo couverture : Oppelia-RuptureS